

# **Rapport final de l'évaluation rapide des impacts de la COVID-19**

## Table des matières

Sigles et abréviations .....	3
Liste des graphiques.....	4
Liste des tableaux.....	7
Résumé.....	8
Introduction .....	9
Première partie : .....	10
Méthodologie, la crise du COVID-19 dans le contexte national et sélection des secteurs / filières couvertes par l'étude d'impact .....	10
1.Méthodologie.....	11
2.Mode de diffusion démographique et spatiale de la COVID-19 .....	12
3.Réponses gouvernementales à la COVID-19 : réponses à la crise sanitaire et à ses impacts économique et social .....	13
3.1 Mesures pour limiter l'exposition des travailleurs et de leurs familles au virus et réduire les risques de contagion (confinement / déconfinement).....	13
3.2 Mesures visant à prévenir ou atténuer la détérioration du tissu économique et préserver l'emploi .....	15
3.3 Mesures fournissant un complément de revenu et une aide alimentaire aux personnes et aux familles afin de compenser l'arrêt ou la baisse de l'activité économique .....	16
4. Identification des principales filières et secteurs d'activités impactées .....	16
4.1 Critères de choix des filières considérées comme fortement impactées.....	16
4.2 Présentation synthétique des filières et secteurs les plus fortement impactés : mise en parallèle avec les critères et mesures adoptées au niveau national .....	17
4.3 Aperçu des organisations, des travailleurs et des entreprises couverts par l'enquête.....	17
Deuxième partie : .....	24
Impacts de la crise de la COVID-19 sur l'économie informelle .....	24
5.Degré d'exposition à la COVID-19 et risque de contamination des travailleurs .....	25
5.1 Perception de l'exposition au risque et dangerosité du COVID-19 .....	25
5.2 Perception/ appréciation des mesures préventives adoptées par le gouvernement.....	27
5.3 Adoption des mesures, défis rencontrés et appui éventuel reçu .....	29
6.Les effets des mesures de confinement sur les filières/ secteurs d'activités : impacts, perceptions et stratégies adaptées.....	33
6.1L'impact économique de la crise du Covid-19 sur le fonctionnement des entreprises informelles.....	33
6.2 L'impact de la crise de la COVID-19 sur les travailleurs et les conditions de travail.....	45
7.Dispositifs d'appui : Politiques publiques d'appui, rôle des organisations professionnelles et mécanismes de solidarité endogènes .....	55
7.1 Mesures de soutien et de relance de l'activité économique à destination des entreprises.....	55
7.2 Mesures de protection sociale visant à fournir un complément de revenu et/ou une aide en nature .....	57
7.3 Mécanismes endogènes de solidarité.....	59
7.4 Rôle des organisations professionnelles du secteur informel .....	60
8.Stratégies d'adaptation adoptées par les acteurs, leçons tirées et formalisation des entreprises	61
8.1 Stratégies adoptées par les acteurs .....	61
8.2 Expériences et leçons tirées par les acteurs .....	62
8.3 Formalisation : Connaissances, avantages, motivations et obstacles .....	63
9.Principaux besoins et revendications des acteurs .....	67
Recommandations .....	70
Conclusion.....	72
ANNEXE .....	73

## **Sigles et abréviations**

ANPE	: Agence nationale pour l'emploi
BIT	: Bureau international du travail
BTP	: Bâtiments et travaux publics
CADERDT	: Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des capacités pour le Développement au Togo
COVID-19	: Coronavirus disease 2019
DOE	: Direction de l'observatoire de l'emploi
INSEED	: Institut national de la statistique des études économiques et démographiques
TPU	: Taxe professionnelle unique
UEMOA	: Union économique et monétaire Ouest africaine

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des promoteurs enquêtés selon l'âge (%) .....	18
Graphique 2 : Répartition (%) des promoteurs enquêtés selon le type de travailleurs sollicités dans l'exercice de leurs activités .....	20
Graphique 3 : Répartition (%) des promoteurs enquêtés selon le type de comptabilité utilisée dans la gestion de leurs activités.....	20
Graphique 4 : Répartition des travailleurs selon le sexe (%) .....	21
Graphique 5 : Répartition des travailleurs selon le niveau d'instruction (%).....	21
Graphique 6 : Répartition des travailleurs selon la tranche d'âge .....	22
Graphique 7 : Répartition (%) des travailleurs selon qu'ils soient membre ou non d'organisation professionnelle.....	22
Graphique 8 : Répartition des travailleurs selon l'appréciation du niveau de leur revenu .....	23
Graphique 9 : Perception du risque de contamination et du degré d'insécurité par les travailleurs pendant le bouclage et le couvre-feu (%).....	25
Graphique 10: Perception du risque de contamination et du degré d'insécurité par les travailleurs après le bouclage et le couvre-feu (%).....	26
Graphique 11: Perception du risque de contamination et du degré d'insécurité par les employeurs pendant le bouclage et le couvre-feu.....	26
Graphique 12: Perception du risque de contamination et du degré d'insécurité par les employeurs après le bouclage et le couvre-feu.....	27
Graphique 13: Répartition des travailleurs selon leur appréciation des mesures préventives prises par le gouvernement (%) .....	28
Graphique 14 : Répartition des promoteurs d'entreprises selon leur appréciation des mesures préventives prises par le gouvernement .....	28
Graphique 15: Répartition des travailleurs selon les mesures de protection individuelle ou collective adoptées (réponses multiples).....	29
Graphique 16: Répartition des promoteurs d'entreprises selon les mesures de protection individuelle ou collective adoptées (réponses multiples) (%) .....	29
Graphique 17 : Répartition des travailleurs selon les défis rencontrés (%) (réponses multiples) .....	31
Graphique 18: Répartition des promoteurs d'entreprises selon les défis rencontrés (réponses multiples) .....	31
Graphique 19: Répartition des promoteurs d'entreprises selon la principale difficulté à laquelle leurs entreprises seront confrontées dans les mois à venir (une seule réponse).....	32
Graphique 20: Répartitions des promoteurs d'entreprises selon les formes d'appuis reçus et l'institution de provenance de l'appui (%) .....	32
Graphique 21: Difficultés rencontrées par les entreprises pendant et après le bouclage des villes, par ordre d'importance (%) (réponses multiples).....	34
Graphique 22 : Evolution du niveau d'activité selon les répondants avant et après le bouclage .....	36
Graphique 23: Répartition des promoteurs d'entreprises selon l'évolution de leur chiffre d'affaires pendant et après le bouclage et couvre-feu (%).....	37
Graphique 24 : Evolution des bénéficiaires des entreprises informelles pendant et après le bouclage (%) 38	
Graphique 25: Répartition des promoteurs d'entreprises selon qu'ils aient ou non des difficultés financières (%).....	39
Graphique 26: Répartition des entrepreneurs selon les principales difficultés financières rencontrées (%).....	39
Graphique 27: Incidence des difficultés financières sur l'activité .....	40
Graphique 28: Répartition des entrepreneurs selon les stratégies adoptées (%) .....	40
Graphique 29: Effet de la crise sur l'approvisionnement en matières premières/produits à commercialiser .....	41
Graphique 30: Répartition des promoteurs d'entreprises selon la principale conséquence engendrée par les effets de la crise sur l'approvisionnement (%).....	41
Graphique 31: Opinion des entrepreneurs sur la fréquentation (%).....	42

Graphique 32: Répartition des entrepreneurs selon leurs nouvelles stratégies développées pour accéder aux clients (%).....	42
Graphique 33: Répartition des promoteurs d'entreprises selon les dispositions prises par rapport à la gestion du personnel (%).....	45
Graphique 34: Répartition des promoteurs d'entreprises selon le type d'emploi (%).....	45
Graphique 35 : Répartition des promoteurs d'entreprises selon la manière dont la séparation est effectuée (%).....	46
Graphique 36: Répartition des entreprises selon la réorganisation du travail (%).....	47
Graphique 37: Répartition des entrepreneurs suivant les stratégies de réorganisation de travail (%)...	47
Graphique 38: Répartition des entrepreneurs par sous-secteurs suivant les stratégies de réorganisation (%).....	48
Graphique 39: Répartition des travailleurs selon la décision de licenciement de l'entreprise (%).....	49
Graphique 40: Répartition des travailleurs selon les effets sur les conditions de l'emploi (%).....	50
Graphique 41: Répartition des travailleurs selon les effets de la Covid-19 sur l'emploi par sous-secteur d'activité pendant le bouclage/couvre-feu (%).....	50
Graphique 42: Evolution du revenu des entrepreneurs pendant et après le couvre-feu/bouclage (%)..	51
Graphique 43: Répartition des promoteurs d'entreprises selon l'évolution du revenu de leurs employés pendant et après le couvre-feu/bouclage (%).....	52
Graphique 44: Evolution du revenu des travailleurs pendant et après le confinement comparé à février 2020 (%).....	52
Graphique 45: Répartition des entreprises selon l'effet sur l'organisation du travail à leur sein (%)...	53
Graphique 46 : Répartition des travailleurs selon les changements effectués dans leurs entreprises (%).....	53
Graphique 47: Répartition des entrepreneurs selon les stratégies de résilience (%).....	54
Graphique 48: Répartition des travailleurs selon les stratégies de résilience (%).....	54
Graphique 49 : Répartition des travailleurs enquêtés selon qu'ils soient bénéficiaires ou non d'un programme de protection sociale (%).....	59
Graphique 50 Répartition des travailleurs selon leur perception du nombre de travailleurs du secteur informel/ de l'économie informelle ayant bénéficié d'un programme de protection sociale (assistance/assurance) (%).....	60
Graphique 51 Graphique : répartition des travailleurs par type de stratégies adoptées pour faire face aux difficultés liées à la crise.....	61
Graphique 52 : Répartition des entrepreneurs par type de stratégies adoptées pour faire face aux difficultés liées à la crise.....	61
Graphique 53 : Répartition des types d'acteurs selon l'appréciation de l'expérience vécue (%).....	62
Graphique 54 : Répartition des travailleurs par type de leçons tirées de la crise pandémique (%).....	62
Graphique 55 : Répartition des entreprises selon la connaissance sur la formalisation d'une entreprise et ses démarches.....	63
Graphique 56 : Répartition des travailleurs selon la connaissance sur la formalisation d'une entreprise et ses démarches (réponses multiples).....	63
Graphique 57 : Répartition des travailleurs selon l'avantage le plus important (une seule réponse)....	64
Graphique 58 : Répartition des promoteurs d'entreprises selon les motivations de formalisation (réponses multiples).....	64
Graphique 59 : Répartition des travailleurs selon les principaux obstacles à la formalisation (% , réponse multiples).....	65
Graphique 60 : Répartition des travailleurs par obstacle plus important à la formalisation (une seule réponse) (%).....	65
Graphique 61 : répartition des promoteurs d'entreprises selon les types d'obstacles à la formalisation (%).....	66
Graphique 62 : Répartition des travailleurs selon la principale difficulté à laquelle l'entreprise sera confrontée dans les mois à venir (%).....	67
Graphique 63 : Répartition des entreprises selon les besoins prioritaires.....	67
Graphique 64 : Répartition des entreprises selon les mesures les plus appropriées (%).....	68
Graphique 65 : Répartition des entreprises selon les besoins.....	68

Graphique 66 : Répartition des entrepreneurs selon les besoins les plus appropriés par sous-secteurs 69

## Liste des tableaux

Tableau 1: forme active les plus fréquentes relevées par le corpus sur les mesures préventives adoptées par les organisations professionnelles .....	30
Tableau 2: Nuage de mots relevé par le corpus sur les mesures préventives adoptées par les organisations professionnelles.....	30
Tableau 3 : Récurrence des difficultés par secteur ou branche d'activités pendant le bouclage des villes (%).....	35
Tableau 4 : Récurrence des difficultés par secteur/branche d'activités après le bouclage des villes (%) .....	36
Tableau 5: Répartition des promoteurs d'entreprises selon le domaine d'activités et l'évolution de leur chiffre d'affaires pendant et après le bouclage et couvre-feu (%).....	38
Tableau 6 :: Evolution du chiffre d'affaires des entreprises informelles après le bouclage et le couvre-feu.....	38
Tableau 7: L'impact économique de la crise du Covid-19 sur le fonctionnement des entreprises informelles.....	44
Tableau 8: Evolution par sous-secteur d'activités du revenu des entrepreneurs pendant et après le couvre-feu/bouclage .....	51
Tableau 9: Répartition des promoteurs d'entreprises selon qu'ils connaissent ou non de mécanismes de solidarité collectifs ou individuels.....	55
Tableau 10: Répartition des promoteurs qui ont connaissance des mécanismes de solidarité selon l'institution de mise en œuvre .....	55
Tableau 11 : Répartition promoteurs selon qu'ils soient bénéficiaires ou non de certains programmes de protection sociale.....	56
Tableau 12: Répartition des entrepreneurs selon le Programme de protection sociale/assistance bénéficié .....	56
Tableau 13 : Répartition des promoteurs d'entreprises bénéficiaires ayant connaissance des mécanismes de solidarité.....	57
Tableau 14 : Répartition des promoteurs d'entreprises bénéficiaires selon sa nature de l'aide .....	57
Tableau 15 : Répartition des promoteurs d'entreprises bénéficiaires d'un appui quelconque selon le type d'appui reçu, le type d'organisation qui le propose.....	58
Tableau 16 : Répartition des travailleurs du secteur informel enquêtés selon leur appréciation sur les mesures incitatives de l'Etat.....	58
Tableau 17 : Appréciation des travailleurs par rapport à l'effet produit par les mesures.....	58
Tableau 18 : Répartition des travailleurs selon leur perception du nombre de travailleurs du secteur informel/ de l'économie informelle ayant bénéficié d'un programme de protection sociale (assistance/assurance).....	59

## Résumé

L'apparition et la propagation de la pandémie liée à la COVID-19 ainsi que ses répercussions sur l'économique et le social ont conduit le Gouvernement à réaliser, avec l'appui du BIT, une étude sur les effets de cette pandémie sur l'économie informelle au Togo. Conduite en trois phases suivant une approche mixte (quantitative et qualitative) non probabiliste, cette étude a concerné 11 organismes d'appui au secteur informel, 11 organisations professionnelles, 75 travailleurs et 311 promoteurs d'entreprises. Elle a permis d'apprécier les effets de la crise ainsi que les réponses des acteurs notamment celles du Gouvernement. Elle a montré que les secteurs les plus touchés par ordre de vulnérabilité sont la restauration, le commerce l'artisanat (habillement, coiffure), l'industrie (transformation), les BTP et le transport & logistique.

La crise sanitaire a affecté les activités des entreprises provoquant principalement le manque de trésorerie (91,1%) et la fermeture ou accès limité au marché (88,9%). Elle a également touché l'emploi des travailleurs. En effet, 21,3% des entrepreneurs ont dû suspendre temporairement ou définitivement l'activité de leurs travailleurs. Selon le type de travailleurs, les salariés permanents (43,0%) et les apprentis (42,0%) sont les plus affectés.

S'agissant de l'évolution des revenus des travailleurs, 58,6% des entrepreneurs ont déclaré n'avoir pas réduit le salaire de leurs travailleurs pendant le bouclage/couvre-feu et 60,9% après le bouclage/couvre-feu. Toutefois, 58,7% des travailleurs interrogés pendant le bouclage et 62,7% après le bouclage/couvre-feu ont déclaré avoir connu une baisse de leurs revenus comparativement à février 2020. Pour limiter les effets de cette crise sur leurs activités, 29,3% des entrepreneurs ont opéré des changements dans les méthodes de travail pendant le bouclage/couvre-feu et 18,7% après. Les travailleurs ont déclaré avoir obtenu l'aide de leurs parents/amis (17,1%), réduit les dépenses (14,7%) et eu recours aux emprunts auprès des amis et voisins (13,3%) pour compenser la baisse de salaires.

Par ailleurs, 70,3% des promoteurs d'entreprises ont déclaré le manque d'informations sur les procédures administratives et 55,0% d'entre eux considèrent que les coûts informels (corruption, pots de vin) constituent des obstacles majeurs à la formalisation de leurs entreprises.

Des recommandations ont été formulées à l'endroit de l'Etat, des entreprises et des travailleurs pour une meilleure dynamisation de l'activité économique.

## **Introduction**

La crise sanitaire liée à la pandémie baptisée COVID-19, avec comme berceau la ville de Wuhan en Chine et dont les signes précurseurs remontent à novembre 2019, s'est rapidement répandue pour toucher plusieurs pays à travers tous les continents. Avec un important cortège de victimes dans le monde, cette crise a eu de graves répercussions sanitaires, économiques, financières et sociales autant sur les activités des entreprises qui sont moteurs de croissance économique que sur les conditions de vie des populations.

Spécifiquement, cette pandémie a affecté la santé financière et le niveau de productivité des entreprises surtout celles opérant dans le secteur informel. Aussi le monde du travail est-il profondément touché par cette pandémie planétaire. En plus de la menace pour la santé publique, elle menace le bien-être et la survie des travailleurs et tout particulièrement les femmes et hommes travailleurs de l'économie informelle.

Cette situation préoccupante à l'échelle mondiale touche également le Togo qui a enregistré le tout premier cas confirmé le 6 mars 2020. Elle a mis à rude épreuve le système sanitaire national déjà mal en point, freiné la dynamique du secteur privé embryonnaire et balbutiant et échaudé les actifs occupés limitant ainsi les capacités de résilience et de création de richesses. Ce faisant, le Togo a développé, à l'instar d'autres pays du continent africain en général et de l'espace UEMOA en particulier, des mesures de riposte pour contenir la propagation de cette pandémie et minorer ses effets sur les sphères économique et sociale. Il a également mis en place des mesures de résilience pour maintenir et stimuler l'activité économique afin d'assurer la sécurité de l'emploi et du revenu pour les individus et les ménages.

Toutefois, ces mesures de réponse aux effets perturbateurs de la crise sanitaire ne sont pas sans conséquences sur le tissu économique et sur le comportement des acteurs du secteur informel notamment les entreprises et les travailleurs.

Dans cette optique, l'objectif général de cette étude est d'évaluer les effets de la COVID-19 sur l'économie informelle en particulier sur le fonctionnement des entreprises informelles, les travailleurs et les conditions de travail.

Les conclusions de cette étude permettront d'alimenter la réflexion sur les mesures idoines à prendre pour contenir l'ampleur et atténuer les conséquences de la pandémie ainsi que les actions à développer au profit des entreprises et des travailleurs en vue d'une relance effective de l'activité économique.

**Première partie :**  
**Méthodologie, la crise du COVID-19 dans le contexte national et sélection des secteurs / filières couvertes par l'étude d'impact**

## **1. Méthodologie**

L'approche méthodologique retenue dans la conduite de cette étude a connu trois principales phases.

### **a) Phase préparatoire**

Au cours de cette phase, il a été essentiellement question d'élaborer des questionnaires et d'identifier des acteurs de l'économie informelle à enquêter afin de mieux apprécier les effets de la COVID-19 sur les entreprises et les travailleurs de l'économie informelle.

Au total, sept types de questionnaires proposés par le Bureau international du travail (BIT) ont été adaptés au contexte national par une équipe conjointe de la Direction de l'observatoire de l'emploi (DOE/ANPE) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). Ces questionnaires adaptés et soumis à l'appréciation du BIT s'adressent à quatre types d'acteurs de l'économie informelle à savoir les organismes d'appui, les organisations professionnelles des branches ainsi que les employeurs et les travailleurs.

Pour réussir la collecte, les différents acteurs identifiés ont été sensibilisés sur l'intérêt de l'étude.

### **b) Phase de collecte de données**

L'étude s'est basée autant sur une approche quantitative que qualitative. Dans l'incapacité de réaliser un sondage aléatoire faute d'une base de données actualisée sur les acteurs (entreprises et travailleurs) de l'économie informelle, l'étude a privilégié essentiellement une méthode de collecte qualitative afin d'assurer la diversité des situations et des points de vue des différents acteurs.

La phase de collecte des données se décline en trois étapes. A la première étape, les guides d'entretien ont été administrés aux organismes d'appui du secteur informel afin d'identifier les secteurs d'activité les plus impactés par la pandémie, de recueillir leurs appréciations des effets de la maladie sur le fonctionnement de l'économie et leurs rôles dans la relance de l'économie nationale. Cette étape a permis d'identifier six principaux domaines d'activités qui sont les plus impactés. Il s'agit de l'artisanat (coiffure, tresse, couture, esthétique), du transport (taxi moto, transport de personnes et de marchandises), du commerce, de la restauration, de la transformation agro-alimentaire (industrie) et des BTP (maçon, menuisier, extraction de gravier, etc.). Au total sur 16 organismes d'encadrement contactés, 11 ont répondu au guide d'entretien dont 2 structures à caractère financier.

La deuxième étape a consisté en l'administration du guide d'entretien aux organisations professionnelles des branches identifiées comme les plus impactées par la pandémie. En dehors d'une liste de leurs membres à enquêter au cours de la phase 3, il a été également question de recueillir des informations relatives aux répercussions de la pandémie sur les activités des membres et les stratégies mises en place pour le maintien des activités et leurs rôles dans la relance. Sur une douzaine d'organisations professionnelles, 11 ont répondu au

guide d'entretien. Sur ces 11, 5 relèvent du secteur de l'artisanat (coiffure, tresse, esthétique, habillement), 4 du transport et 2 des BTP.

La collecte à l'étape 3 basée sur l'approche quantitative a concerné les entreprises et travailleurs informels issus des branches identifiées comme les plus impactées dans la phase 1. Il faut préciser que les échantillons sont faits suivant une méthode à choix raisonnés. En effet, dans cette phase, l'échantillon, composé des personnes dont les contacts téléphoniques sont fonctionnels, est principalement issu des listes des membres fournies par les organisations professionnelles. Cet échantillon a été complété par d'autres enquêtés non membres d'organisations professionnelles identifiés en tenant compte des zones géographiques et des secteurs non représentés.

Elle a débuté par le recrutement suivi de la formation (du 25 août au 28 août 2020) des agents enquêteurs chargés de l'administration des questionnaires. La méthode de collecte retenue au regard du contexte est celle par contact téléphonique. Ce faisant, des dispositions spécifiques ont été prises pour faciliter la collecte (informer les personnes à enquêter avant la collecte). Néanmoins, il a été difficile d'avoir une liste des travailleurs et des entrepreneurs de certains corps de métiers. A ce titre, les agents ont été sur le terrain pour leur administrer les questionnaires. Au cours de cette phase 75 travailleurs dont 33 femmes et 311 promoteurs dont 138 femmes ont été interrogés.

La collecte, sous la supervision de l'équipe conjointe, s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire nationale pendant deux semaines (du 31 août au 14 septembre 2020).

Par ailleurs, il faut signaler que la collecte à cette étape a été faite au moyen des tablettes munies des masques de saisie conçus sous CS Pro 7.1.

### **c) Phase de traitement de données et de rédaction du rapport**

Les données collectées des deux premières phases, principalement qualitatives, ont été saisies et le corpus a été élaboré sous l'application Bloc note et les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel spécialisé IRAMUEQ 0.7 alpha 2. Les données de la phase 3 ont été traitées sous les logiciels Stata version 14.0, SPSS 25 et Microsoft Excel 2016. La rédaction du rapport de l'étude a été réalisée par une équipe conjointe du DOE/ANPE et de l'INSEED.

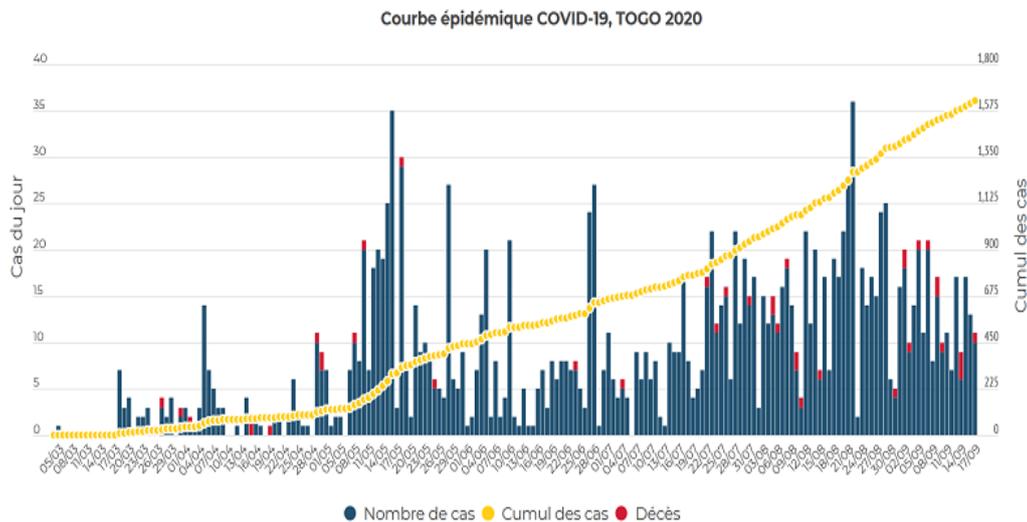
### **d) Difficultés rencontrées**

La conduite de l'étude a connu des difficultés qui méritent d'être énumérées. En effet, certains enquêtés ont été réticents à répondre au questionnaire. D'autres n'ont pas été disponibles pour diverses raisons. D'autres encore n'ont pas été retrouvés à cause de changement de numéro de téléphone. Par ailleurs, la lourdeur des questionnaires et guides d'entretiens n'a pas rendu facile la collecte. Aussi faut-il souligner que des organisations professionnelles n'ont pas fourni dans les délais prévus la liste de leurs membres à enquêter.

## **2. Mode de diffusion démographique et spatiale de la COVID-19**

Après la détection du premier cas de la COVID-19 le 06 mars 2020 à Lomé, la pandémie n'a pas cessé de toucher de plus en plus de personnes et de s'étendre sur le plan spatial au Togo.

Ainsi, en moins de deux semaines après, des cas ont été détectés dans les villes de Tsévié, Kpalimé et Sokodé, situées respectivement à 35 km, 120 km et 340km du premier foyer. Le nombre de contamination a continué par augmenter pour atteindre 88 cas confirmés dont 06 décès en date du 22 avril 2020 (CADERDT, 2020). Quelques mois après, toutes les régions économiques ont été touchées et le nombre de cas confirmés s’est chiffré à 16181 et celui des décès à 41 le 17 septembre 2020.



L’accroissement du nombre de cas de contamination au virus de la COVID-19 s’explique par la traversée illégale des frontières terrestres, le non-respect des mesures barrières préconisées par le gouvernement, le déplacement des personnes suspectes qui ont entraîné l’augmentation des foyers de transmission de la maladie.

### **3. Réponses gouvernementales à la COVID-19 : réponses à la crise sanitaire et à ses impacts économique et social**

#### **3.1 Mesures pour limiter l’exposition des travailleurs et de leurs familles au virus et réduire les risques de contagion (confinement / déconfinement)**

Devant l’ampleur et les répercussions de la pandémie, le Gouvernement, les collectivités locales et les partenaires au développement ont pris des mesures sanitaires et sécuritaires pour limiter voire rompre la chaîne de contamination humaine et la propagation spatiale de la maladie. Il s’agit, de façon chronologique, de :

- la suspension pour deux semaines, à compter du vendredi 20 mars 2020, de toutes les liaisons aériennes en provenance des pays à haut risque à savoir l’Italie, la France, l’Espagne et l’Allemagne ;
- l’annulation de tous les évènements internationaux prévus au Togo pendant 3 semaines à compter du 16 mars 2020 ;

---

<sup>1</sup> Selon le site du gouvernement [www.covid19.gouv.tg](http://www.covid19.gouv.tg)

- la fermeture de quelques marchés (marché de Tsévié à compter du jeudi 19 mars 2020 par les autorités locales) ;
- la fermeture immédiate de tous les établissements scolaires publics, privés et confessionnels, primaires, secondaires et universitaires à compter du 20 mars 2020 ;
- la fermeture des frontières terrestres et aériennes aux passagers à compter du 20 mars 2020 ;
- l'interdiction jusqu'à nouvel ordre de la fréquentation par toute personne de la plage tout le long du littoral à compter du 20 mars 2020 ;
- la suspension jusqu'à nouvel ordre des activités culturelles et sportives de masse à compter du 20 mars 2020 ;
- la fermeture immédiate des discothèques sur toute l'étendue du territoire national à compter du 20 mars 2020 ;
- le bouclage<sup>2</sup> des villes (Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé) à compter du 21 mars 2020
- la fermeture des lieux de culte, des églises et des mosquées du 21 mars 2020
- la mise en place de l'Etat d'urgence sanitaire par ordonnance à compter du 1er avril 2020 ;
- la création d'une force spéciale mixte anti-pandémie composée de 5000 hommes à compter du 1er avril 2020 ;
- l'instauration du couvre-feu à Lomé de 20h à 6h à compter du 1er avril 2020 puis de 21h à 5h à compter du 10 mai 2020 ;
- la modification/réajustement des heures de travail des fonctionnaires de 9h00 à 16h00 à compter du 2 avril 2020 puis de 8h00 à 16h00 à compter du 11 mai 2020 ;
- la désinfection des marchés 2 fois par semaine, occasionnant la réduction du nombre de jours d'animation des marchés à 5 jours (dont 3 jours pour la vente des produits alimentaires et 2 jours pour les autres articles à compter du 3 avril 2020) ;
- la limitation du nombre de passagers dans les transports en commun à compter du 3 avril 2020 ;
- l'interdiction des déplacements entre les préfectures à compter du 3 avril 2020 ;
- la réouverture des frontières aériennes togolaises et de la reprise des vols domestiques et internationaux à compter du 1er août 2020.

Face à la progression inquiétante des cas de nouvelles infections au coronavirus sur l'ensemble du territoire national et particulièrement dans les localités telles que : Sokodé, Tchamba et Adjengré complexifiant ainsi les stratégies nationales de riposte, le gouvernement a pris les nouvelles mesures suivantes :

- le bouclage des villes de : Sokodé, Tchamba et Adjengre à compter du 25 août 2020 ;
- l'instauration d'un couvre-feu dans les préfectures de Tchaoudjo, Tchamba et Sotouboua à compter du 25 août 2020.

---

<sup>2</sup> Bouclage : interdiction d'entrer ou de sortir des personnes d'une localité donnée sauf autorisation spéciale. Les marchandises ne sont pas concernées par cette mesure.

Par ailleurs, les mesures barrières suivantes sont à respecter à l'entrée de toutes les unités économiques notamment les unités informelles :

- la distanciation sociale ;
- le port obligatoire de masque ;
- le lavage systématique des mains ;
- la limitation du nombre de clients ;
- le contrôle de température à l'entrée.

### **3.2 Mesures visant à prévenir ou atténuer la détérioration du tissu économique et préserver l'emploi**

Pour maintenir l'activité économique, le gouvernement a développé une stratégie nationale de lutte contre la COVID-19 dans le but d'accompagner et de soulager toutes les entreprises surtout les PME/PMI vulnérables, et qui pâtissent des effets de cette crise sanitaire. Suivant l'ordonnance n°2020-005 portant loi de finances rectificative pour la gestion 2020 et relative aux mesures d'accompagnement d'ordre fiscal et douanier liées à la pandémie du coronavirus (COVID-19) du 30 juillet 2020, il s'agit des mesures ci-après :

- mise en place des équipes de descentes et de contrôles inopinés des inspecteurs de commerce, des agents de santé et des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire pour le contrôle des prix des produits médicaux et alimentaires afin d'éviter l'inflation ;
- déblocage d'une enveloppe de deux milliards de Fcfa par le gouvernement pour les actions urgentes (notamment les dispositifs de lave mains, cache nez, la désinfection des marchés et des latrines publics...) ;
- exonération de droits et taxes à l'importation sur les équipements de protection, de sécurité et les produits pharmaceutiques entrant dans le cadre de la lutte contre la covid-19 ;
- création d'un fonds national et de solidarité économique de 400 milliards de Fcfa pour soutenir l'activité économique et contenir les effets de la crise sanitaire ;
- suspension des contrôles fiscaux ;
- exonérations/report ou allègements fiscaux temporaires (différé de paiement de taxes et impôts, de charges fiscales et sociales) ;
- suspension de toutes les procédures de recouvrement forcé des impôts et les poursuites fiscales en cours durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire ;
- suspension des procédures des contrôles fiscaux externes sur place au sein des entreprises durant la période de la crise ;
- suspension de l'application des sanctions fiscales en cas de redressement fiscal, de défaut ou de retard de dépôt des déclarations fiscales, de paiement des impôts et taxes durant la période de la crise ;
- réduction spéciale de 25% sur l'acompte de la patente est accordée aux entreprises opérant dans le secteur des transports, aux hôtels, aux restaurants et organismes assimilés agréés, ainsi qu'aux organisateurs de circuit touristique agréés ;

- réduction de 50% sur le deuxième acompte de la taxe professionnelle unique (TPU) pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU ;
- rééchelonnement des crédits bancaires;
- report des paiements fiscaux prévus (TVA, impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu des résidents et non-résidents) ;
- report des droits et taxes de douane à l'importation ;
- des mesures spécifiques pour soutenir la production agricole et assurer l'autosuffisance alimentaire, tout comme celles en soutien à la consommation, la production, la sauvegarde de l'emploi ou la situation fiscale des entreprises.

Ces mesures concernent également les entreprises du secteur informel. Leur mise en œuvre effective et les effets qui en découlent seront captés dans les résultats de l'enquête.

### **3.3 Mesures fournissant un complément de revenu et une aide alimentaire aux personnes et aux familles afin de compenser l'arrêt ou la baisse de l'activité économique**

Pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages et améliorer les conditions de vie des populations, le gouvernement a pris les mesures suivantes :

- la mise en place d'un système de transferts monétaires dénommé «NOVISSI» à l'endroit des personnes les plus affectées (vulnérables) par la crise ;
- la gratuité pour une période de 03 mois de l'eau et l'électricité pour les tranches sociales et réduction des frais de branchements pour l'eau de 75 000 Fcfa à 25 000 Fcfa.

## **4. Identification des principales filières et secteurs d'activités impactés**

### **4.1 Critères de choix des filières considérées comme fortement impactées**

Le dépouillement de la première phase de collecte a permis, sur la base du critère de vulnérabilité décroissante, de retenir neuf domaines d'activité sérieusement impactés par la pandémie. Il s'agit de la restauration, du commerce, de l'artisanat (habillement, coiffure), du transport et logistique, de l'agriculture, des services, du tourisme, de l'industrie(transformation) et des BTP.

Pour sélectionner les six (6) domaines devant faire objet d'analyse dans la suite de l'étude, la méthode statistique des rangs moyens a été retenue. Cette méthode consiste à affecter un rang moyen qui se calcule à partir des préordres quelconques établis par les organismes d'appui du secteur informel. Les domaines d'activités qui ont obtenu les plus petits rangs sont ceux qui sont les plus impactés.

Les domaines retenus à la fin portent sur la restauration, le commerce, l'artisanat (habillement, coiffure), le transport et logistique, l'industrie (transformation) et les BTP.

## **4.2 Présentation synthétique des filières et secteurs les plus fortement impactés : mise en parallèle avec les critères et mesures adoptées au niveau national**

La crise sanitaire de la Covid-19 a eu des répercussions économiques et financières sur les agents économiques. Selon les secteurs ou domaines d'activités, les effets de cette crise sont différemment ressentis.

Pour faire face à cette pandémie, endiguer sa propagation et limiter ses effets sanitaires le gouvernement a pris des mesures notamment le bouclage des villes, le couvre-feu, le port de cache nez obligatoire, etc. L'exécution de ces mesures par le gouvernement a réduit les mouvements des personnes et des biens affectant ainsi les activités des entreprises surtout celles de l'économie informelle.

Le secteur de la construction est lourdement affecté du fait de la baisse de l'investissement des ménages et des entreprises dans l'acquisition des biens immobiliers. L'industrie (transformation) a subi le contrecoup dû aux difficultés d'approvisionnement et d'accès aux marchés (débouchés). Les activités dans le transport sont au ralenti en raison de la fermeture des frontières terrestre et aérienne, du bouclage de certaines villes stratégiques, de l'interdiction des déplacements entre les préfectures et de la limitation du nombre de passagers. Les services ont également subi un fort ralentissement, en particulier par l'arrêt des activités d'hébergement et de la restauration. Les branches agricoles ont moins ressenti les effets malgré les difficultés logistiques induites par les mesures de riposte prises.

### **4.3 Aperçu des organisations, des travailleurs et des entreprises couverts par l'enquête.**

Le recensement général des entreprises réalisé en 2017 relève que la majorité des entreprises opèrent dans l'informel (85,5%) au Togo. Les unités de production informelle sont principalement dans le commerce (44,2%), l'industrie (29,3%) et les services (26,5%) selon les résultats de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI ESI). Elles occupent 87,9% de la main d'œuvre dans le secteur non agricole. Le taux d'emploi vulnérable est estimé à 74,7%. Chez les femmes, il est de 87,4%. L'économie informelle constitue un secteur de sauvetage dans son ensemble contre la précarité, le chômage et le sous-emploi.

La présente étude fait référence aux organisations, travailleurs et promoteurs d'entreprises du secteur informel interrogés.

#### ***4.3.1- Aperçu des organisations***

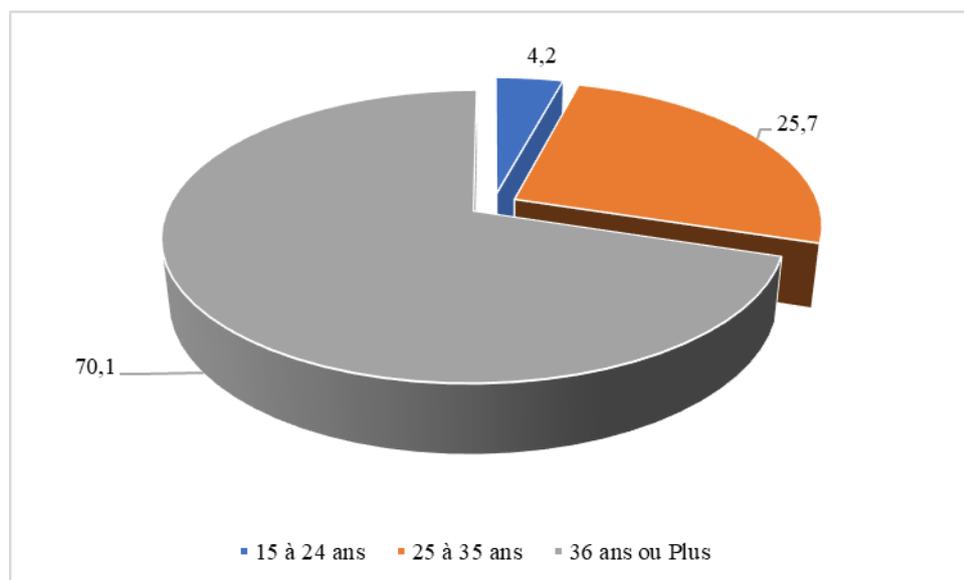
Au total 11 organisations d'appui et 11 organisations professionnelles des acteurs du secteur informel ont répondu au guide d'entretien. Les premières se répartissent en organisation d'appui financier (02) et en organisation d'appui non financier (09). Les organisations professionnelles se répartissent comme suit : 02 organisations des travailleurs, 07 organisations des auto entrepreneurs et 02 organisations mixtes. Elles couvrent généralement tout le territoire national (voir tableau n° en annexe). Selon la forme juridique il y a 08

organisations syndicales, une union et 02 fédérations. Leur axe principal d'intervention est la défense des intérêts de leurs membres et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

#### 4.3.2-Profil des entrepreneurs

L'effectif des entrepreneurs enquêtés est de 311 personnes. Leur répartition selon le sexe montre qu'un peu plus de la moitié (55,6%) des promoteurs des entreprises sont des hommes. Sept promoteurs sur dix (70,1%) sont au moins âgés de 36 ans. Ceux de moins de 25 ans ne représentent que 4,2%.

**Graphique 1 :** Répartition des promoteurs enquêtés selon l'âge (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Sur le plan scolaire, la majorité des promoteurs (66,9%) ont un niveau d'instruction du secondaire. Ils sont suivis de ceux du niveau primaire avec 16,4%. Très peu des promoteurs (5,1%) n'ont aucun niveau d'instruction.

**Tableau 1 :** Répartition des promoteurs d'entreprises selon le niveau d'instruction

Niveau d'éducation	Effectif	%
Aucun niveau	16	5,1
Primaire	51	16,4
Secondaire	208	66,9
Supérieur	36	11,6
<b>Ensemble</b>	<b>311</b>	<b>100</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Parmi ces promoteurs, 62,1% ont suivi une formation professionnelle.

Ils proviennent de l'ensemble des régions du pays. Lomé Commune, avec 28,9% des parts, est la région la plus représentée et celle des savanes avec 9,0%, la moins représentée.

**Tableau 2 :** Répartition des promoteurs d'entreprises selon la région de résidence

Région	Effectif	%
Lomé commune	90	28,9
Maritime	88	28,3
Plateaux	34	10,9
Centrale	33	10,6
Kara	38	12,2
Savanes	28	9,0
<b>Ensemble</b>	<b>311</b>	<b>100</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### Caractéristiques de l'activité

Les promoteurs des entreprises enquêtées déclarent en majorité exercer leurs activités dans des locaux loués (39,9%). Ceux qui déclarent n'avoir pas de local, représentent 33,1%.

**Tableau 3 :** Répartition des promoteurs d'entreprises selon le type de local de l'activité

Type de local de l'activité	Effectif	%
Local commercial/location	124	39,9
A domicile/local gratuit	84	27,0
Sans local	103	33,1
<b>Ensemble</b>	<b>311</b>	<b>100</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Les données collectées montrent que la majorité des entreprises enquêtées (26,1%) sont jeunes, c'est-à-dire une ancienneté ne dépassant pas 5 ans. Elles sont suivies de celles (16,7%) dont l'ancienneté est comprise entre 16 et 20 ans. Les entreprises dont l'ancienneté dépasse 30 ans ne représentent que 7,7%.

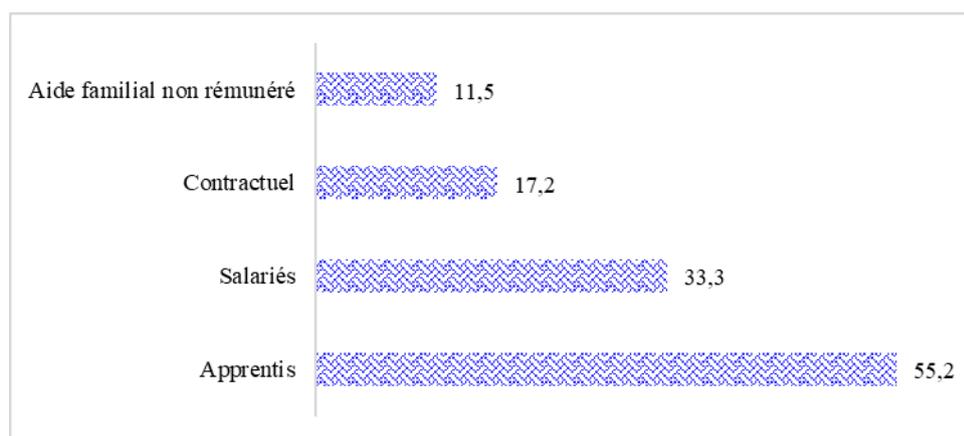
**Tableau 4 :** Répartition des promoteurs d'entreprises selon l'ancienneté de l'activité

Ancienneté de l'entreprise	Effectif	%
0 à 5 ans	81	26,1
6 à 10 ans	36	11,6
11 à 15 ans	41	13,2
16 à 20 ans	52	16,7
21 à 25 ans	48	15,4
26 à 30 ans	29	9,3
31 ou Plus	24	7,7
<b>Ensemble</b>	<b>311</b>	<b>100</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Dans l'exercice de leurs activités, les promoteurs ont eu recours aux employés ou apprentis. Ainsi, ils sont 56,0% à avoir déclaré qu'ils ont sollicité de la main d'œuvre. L'analyse selon le type de travailleurs a montré que 55,2% des promoteurs ont travaillé avec les apprentis, et 33,3% avec les salariés. Il faut souligner que certains promoteurs (11,5%) ont bénéficié de l'aide familial non rémunéré.

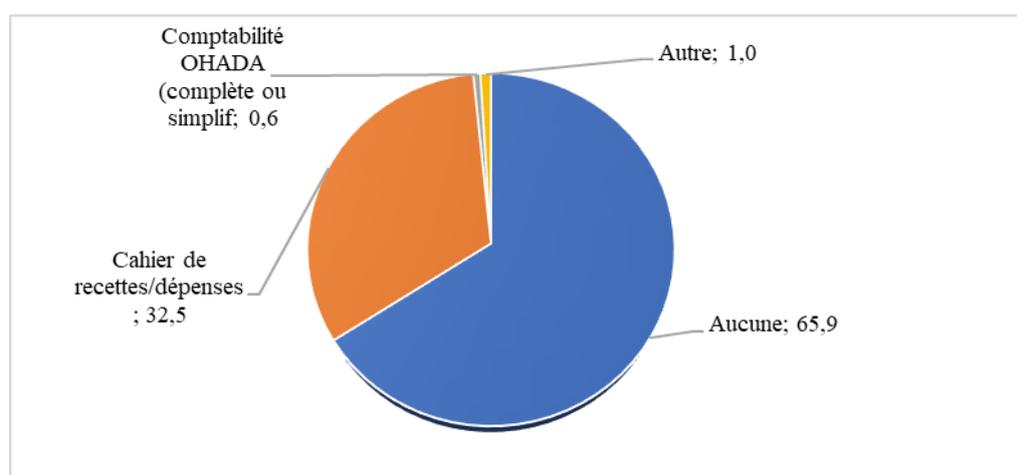
**Graphique 2 :** Répartition (%) des promoteurs enquêtés selon le type de travailleurs sollicités dans l'exercice de leurs activités



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

La majorité des promoteurs (65,9%) déclarent qu'ils ne tiennent aucune comptabilité dans la gestion de leurs activités, contre 0,6% qui ont une comptabilité formelle. En outre, 32,5% d'entre eux affirment disposer d'un cahier pour retracer les flux financiers.

**Graphique 3 :** Répartition (%) des promoteurs enquêtés selon le type de comptabilité utilisée dans la gestion de leurs activités



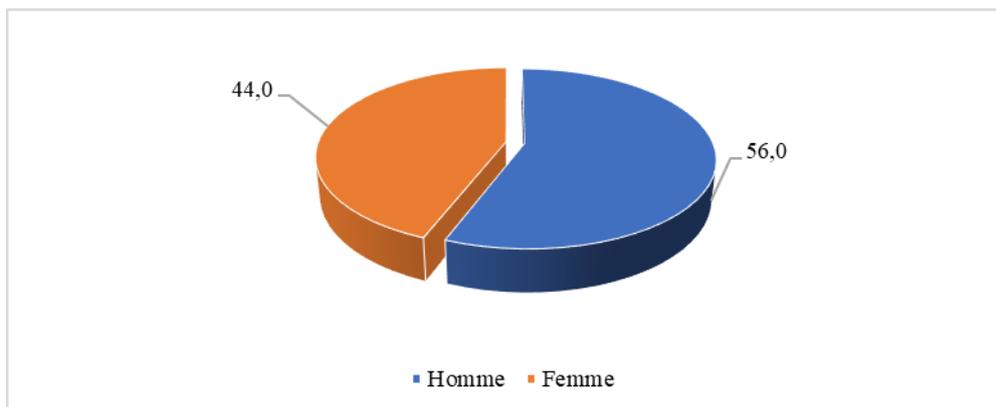
Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

S'agissant de la situation financière des entreprises avant la crise sanitaire, environ deux promoteurs sur trois (66,9%) déclarent qu'elle était profitable, contre 3,8% qui sont dans une situation économique difficile.

#### **4.3.3- Profil des travailleurs enquêtés**

Selon le sexe, les hommes sont plus représentés. Sur 75 travailleurs enquêtés, 42 sont des hommes contre 33 femmes.

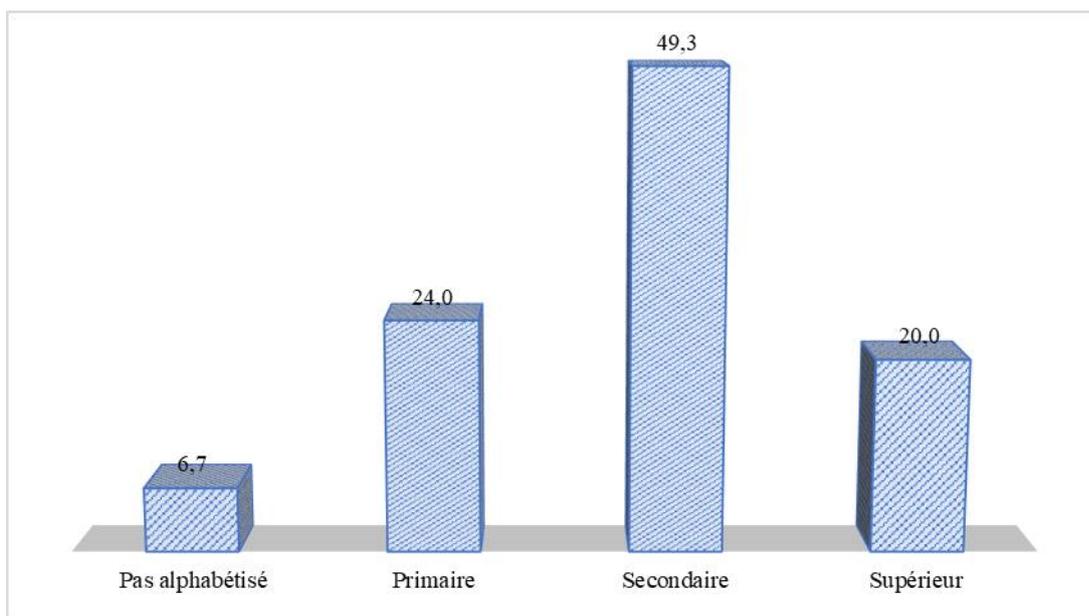
**Graphique 4 :** Répartition des travailleurs selon le sexe (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Lorsqu'on considère le niveau de l'éducation des travailleurs enquêtés, il est remarqué que parmi les travailleurs ayant le niveau secondaire sont plus nombreux (49,3%) suivi de ceux de niveau primaire (24,0%). Les travailleurs de niveau supérieur représentent 20,0%.

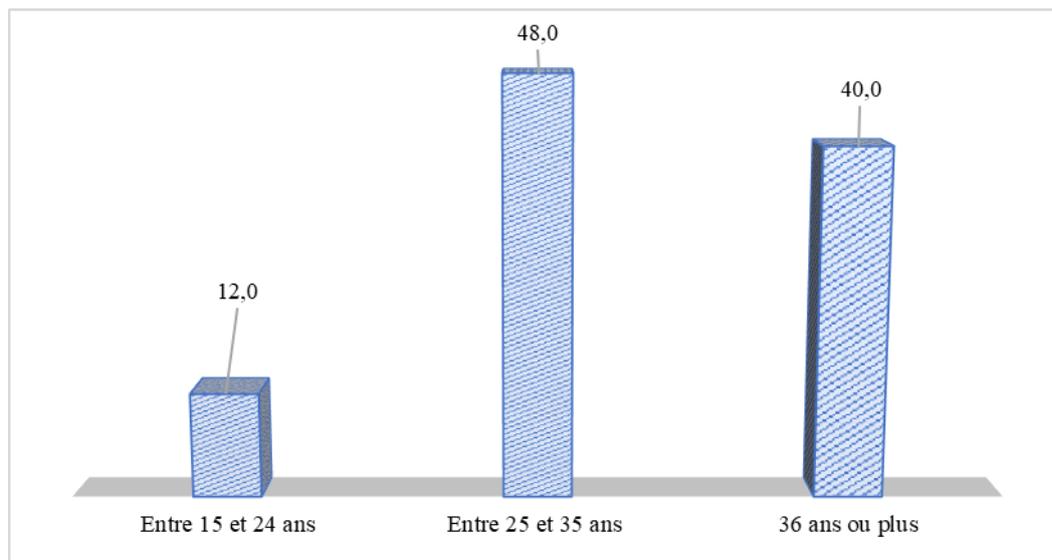
**Graphique 5 :** Répartition des travailleurs selon le niveau d'instruction (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

La répartition selon la tranche d'âge montre que les travailleurs dont est compris entre 25-35 ans sont les plus nombreux (48%) suivis de ceux de la tranche d'âge 36 ans ou plus (40%). Les jeunes travailleurs de moins de 25 ans représentent 12%.

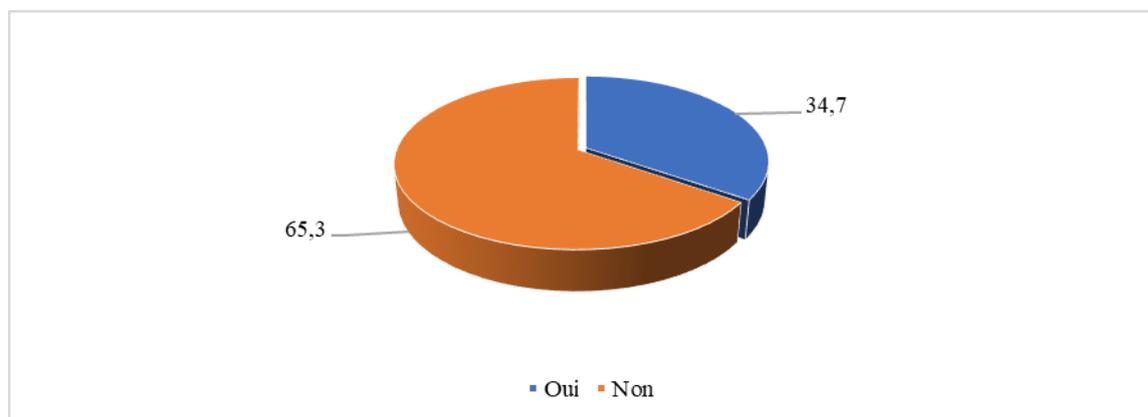
**Graphique 6 : Répartition des travailleurs selon la tranche d'âge**



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Par ailleurs, 34,7% des travailleurs enquêtés déclarent appartenir à une organisation professionnelle

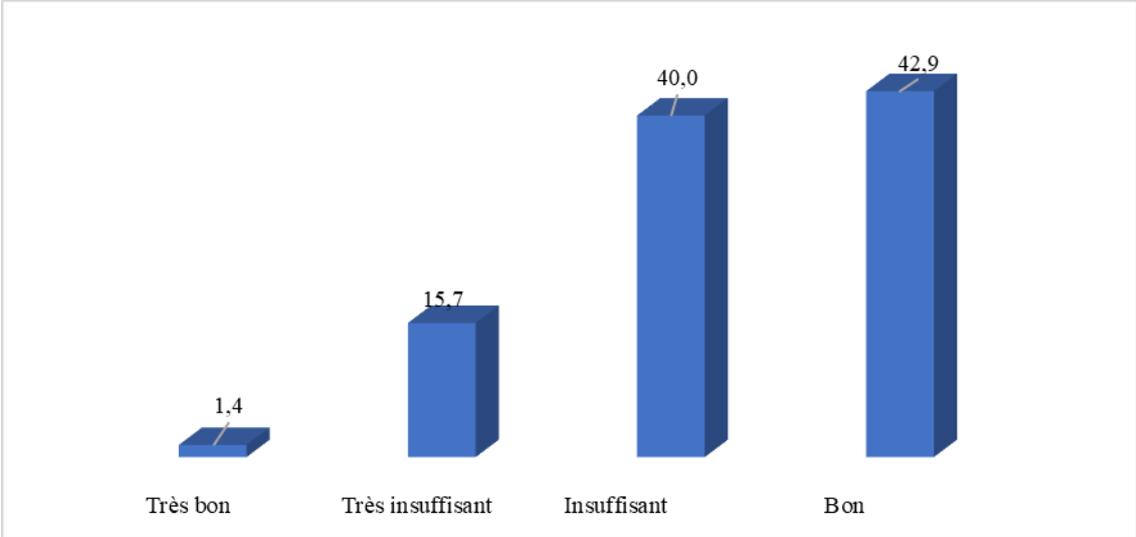
**Graphique 7 : Répartition (%) des travailleurs selon qu'ils soient membre ou non d'organisation professionnelle**



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

L'analyse de l'appréciation de la rémunération indique que, 42,9% des travailleurs interrogés déclarent avoir un bon niveau de revenu avant la crise pour répondre convenablement à leurs besoins et ceux de leurs familles. Par contre, pour respectivement 40,0% et 15,7% des travailleurs le niveau de revenu était insuffisant ou très insuffisant avant la période de crise sanitaire.

**Graphique 8 : Répartition des travailleurs selon l'appréciation du niveau de leur revenu**



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

**Deuxième partie :**  
**Impacts de la crise de la COVID-19 sur l'économie**  
**informelle**

## 5. Degré d'exposition à la COVID-19 et risque de contamination des travailleurs

### 5.1 Perception de l'exposition au risque et dangerosité du COVID-19

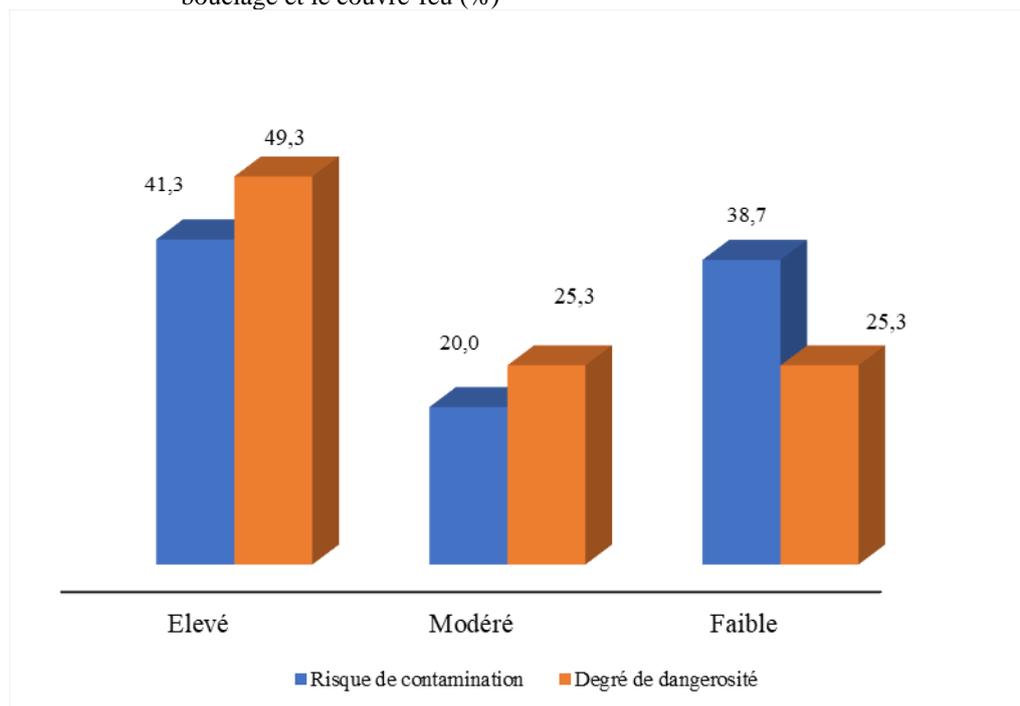
Face à son rythme de propagation, les perceptions que les travailleurs et les entreprises ont des risques induits par la pandémie de la COVID-19 et de son degré de dangerosité pendant et avant le bouclage ont été recueillies.

D'après les résultats, il est remarqué que les travailleurs (75) et les entreprises (311) ont pris la mesure de la gravité de l'exposition à la pandémie de la COVID 19.

En effet, les travailleurs dans leur majorité trouvent que les risques de contamination et la dangerosité de la maladie sont élevés pendant et après le bouclage et le couvre-feu.

Pendant le bouclage et le couvre-feu, la proportion des travailleurs qui trouvent la maladie à haut risque de contamination est de 41,3% tandis que près de la moitié (49,3%) la trouvent très dangereuse. Il faut souligner qu'une proportion non négligeable de travailleurs enquêtés affirment que le risque de contamination (38,7%) et la dangerosité (25,3%) de la maladie sont faibles.

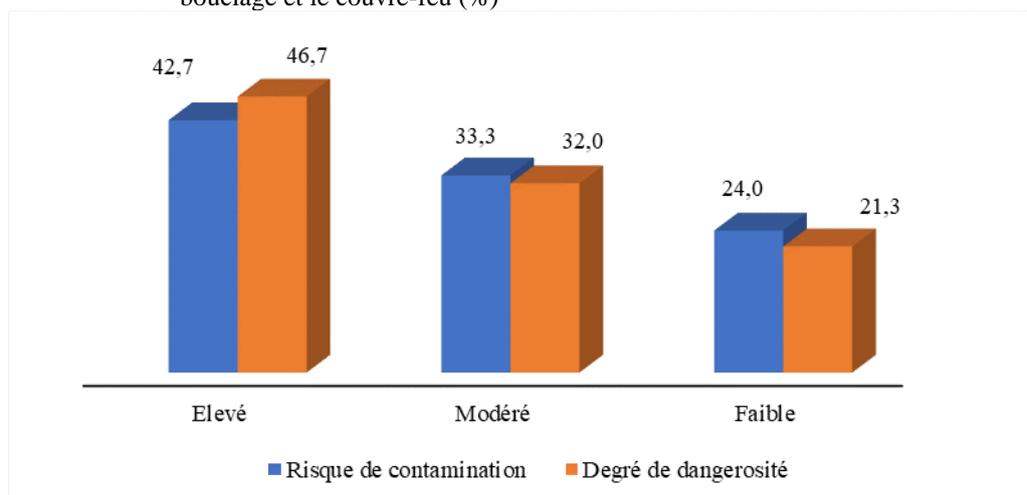
**Graphique 9 :** Perception du risque de contamination et du degré dangerosité par les travailleurs pendant le bouclage et le couvre-feu (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

En comparant les deux périodes, il est à noter que les travailleurs ont trouvé que les risques d'exposition sont plus élevés après la levée du bouclage et du couvre-feu. Ceux qui déclarent le risque élevé représentent 42,3% et ceux qui perçoivent la dangerosité de la maladie sont de 46,7%.

**Graphique 10:** Perception du risque de contamination et du degré d'angerosité par les travailleurs après le bouclage et le couvre-feu (%)



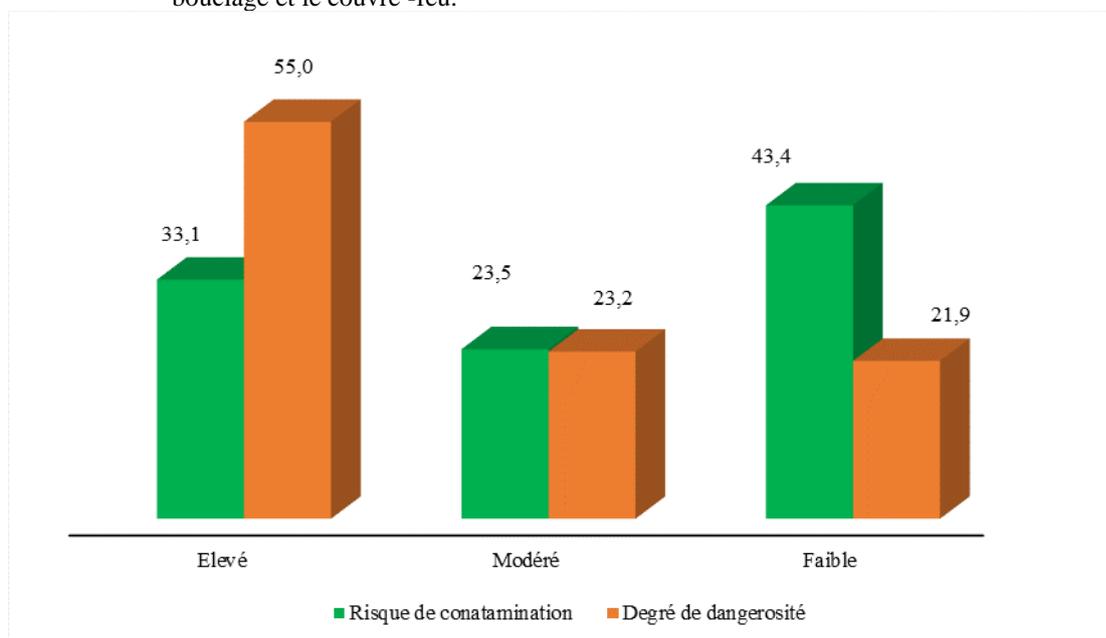
Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Pour les travailleurs, les contacts permanents avec les clients accroissent les risques d'exposition à la maladie. En outre, l'augmentation du nombre de cas confirmés après la levée du bouclage et du couvre-feu laisse présager un niveau élevé de transmission du virus.

Contrairement aux travailleurs, les promoteurs d'entreprises ont une forte perception de la contagiosité et de la gravité de la maladie surtout durant la période post bouclage et couvre-feu.

Pendant le bouclage et le couvre-feu, la majorité des promoteurs (43,4%) considèrent que le risque de contamination à la maladie de la COVID 19 est faible.

**Graphique 11:** Perception du risque de contamination et du degré d'angerosité par les employeurs pendant le bouclage et le couvre -feu.

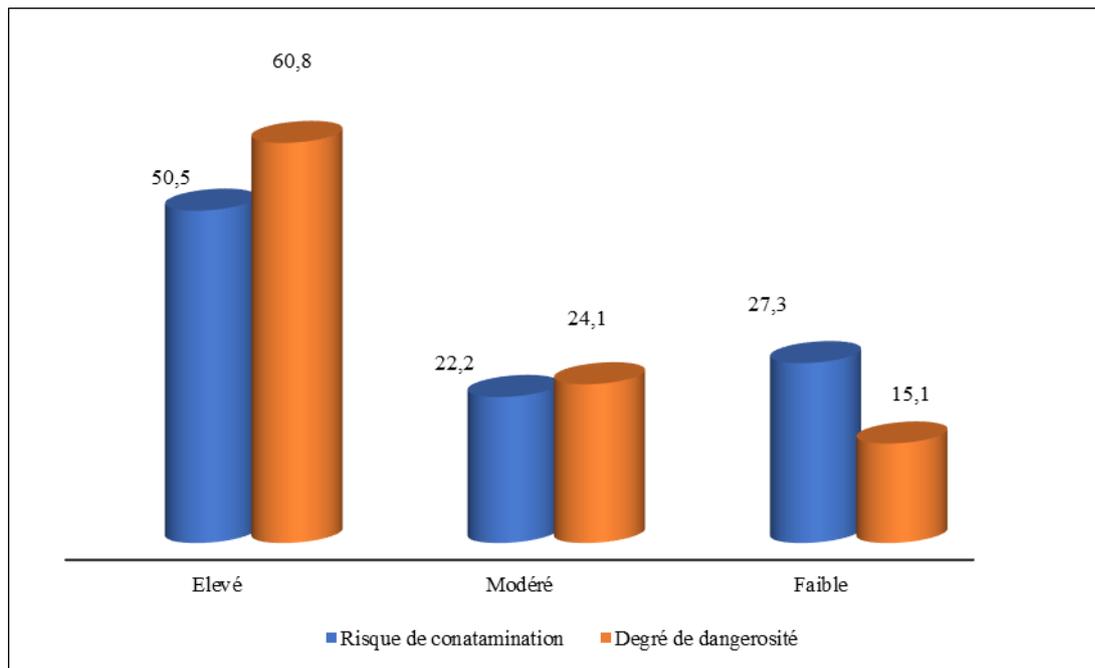


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Que ce soit pendant ou après le bouclage ou le couvre-feu, les promoteurs déclarent que la contagiosité et la dangerosité restent élevées.

Par contre, leurs perceptions des risques d'exposition (50,5%) et de gravité de la maladie (60,8%) sont élevées en période de levée du bouclage ou du couvre-feu en raison de la détérioration de la situation épidémique due aux déplacements incontrôlés des personnes suspectes.

**Graphique 12:** Perception du risque de contamination et du degré dangerosité par les employeurs après le bouclage et le couvre-feu



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

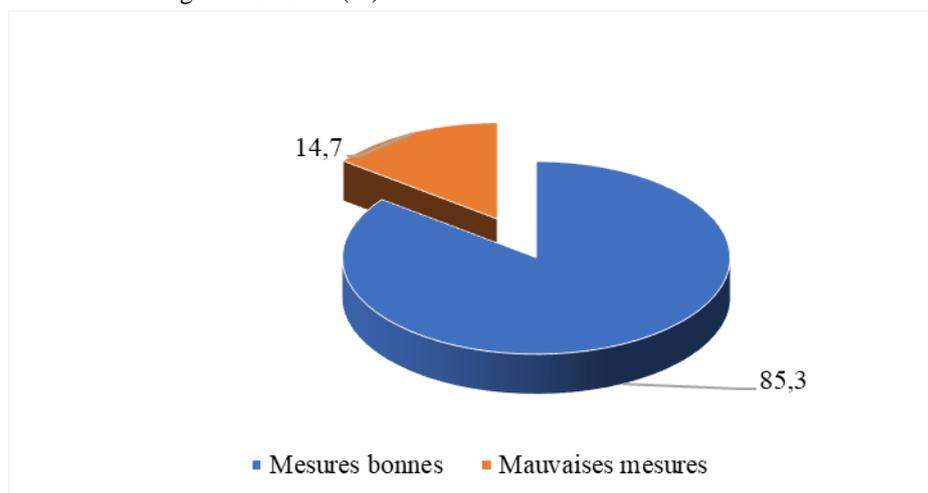
## 5.2 Perception/ appréciation des mesures préventives adoptées par le gouvernement

La découverte du premier cas confirmé de COVID 19 et la propagation de la maladie a conduit le gouvernement à promouvoir les pratiques d'hygiène et à mettre en place des mesures barrières permettant de contenir la transmission du virus.

Dans l'ensemble, les travailleurs et les entreprises enquêtées ont une bonne appréciation des mesures sanitaires préconisées par les pouvoirs publics.

Des résultats de l'enquête, il ressort que les mesures prises par le gouvernement sont bien appréciées par la plupart des travailleurs enquêtés (85,3%). A titre d'illustration, des propos tels que " *Oui, le port de masque obligatoire a beaucoup contribué à réduire la contamination* " ont été recueillis.

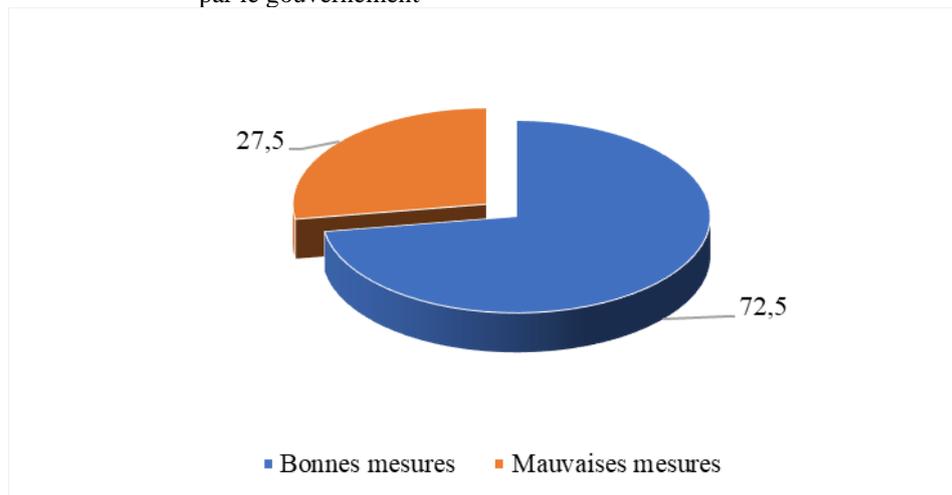
**Graphique 13:** Répartition des travailleurs selon leur appréciation des mesures préventives prises par le gouvernement (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

La même appréciation des mesures est recueillie auprès des promoteurs d'entreprises enquêtés. En effet, pour 72,5% d'entre eux, les mesures barrières du gouvernement s'avèrent bonnes.

**Graphique 14 :** Répartition des promoteurs d'entreprises selon leur appréciation des mesures préventives prises par le gouvernement



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Le bouclage et le couvre-feu ont été les mesures les plus citées par les travailleurs et promoteurs d'entreprises interrogés comme ayant le plus fortement impacté leurs activités. Ces deux mesures ont engendré la réorganisation des heures et méthodes de travail, la fermeture ou l'arrêt des activités des unités de production, les difficultés d'approvisionnement, la flambée des prix de certains produits, la baisse de la fréquence d'achats et par ricochet la baisse du chiffre d'affaires des entreprises.

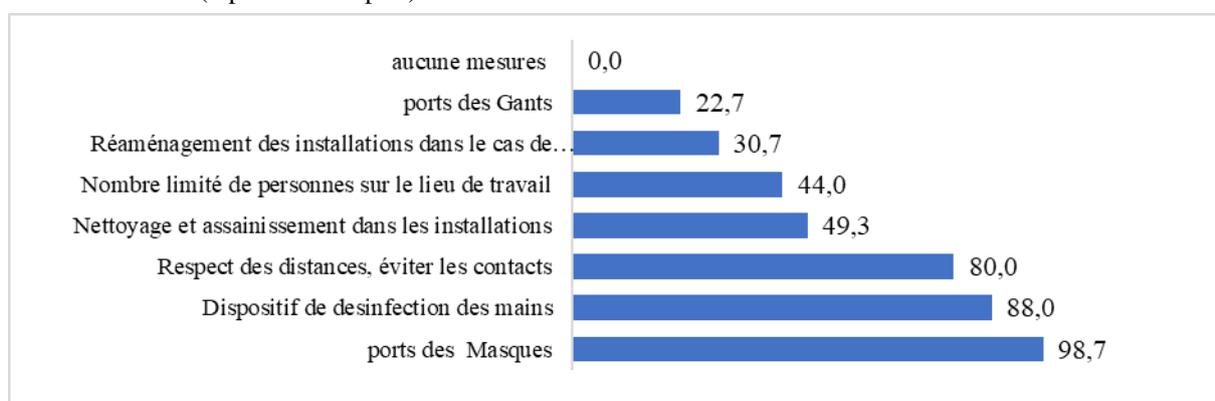
### 5.3 Adoption des mesures, défis rencontrés et appui éventuel reçu

- **Adoption des mesures**

Plusieurs mesures préventives ont été prises par le gouvernement afin de limiter la propagation de la maladie de la COVID-19 au Togo. Ces mesures préventives sont collectives ou individuelles.

Dans l'ensemble, 98,7% des travailleurs interviewés ont adopté le port de masques, 88% utilisent le dispositif de lave main et 23% ont adopté le port des gants. En ce qui concerne le respect des distances, 80% des enquêtés ont déclaré avoir adopté cette mesure.

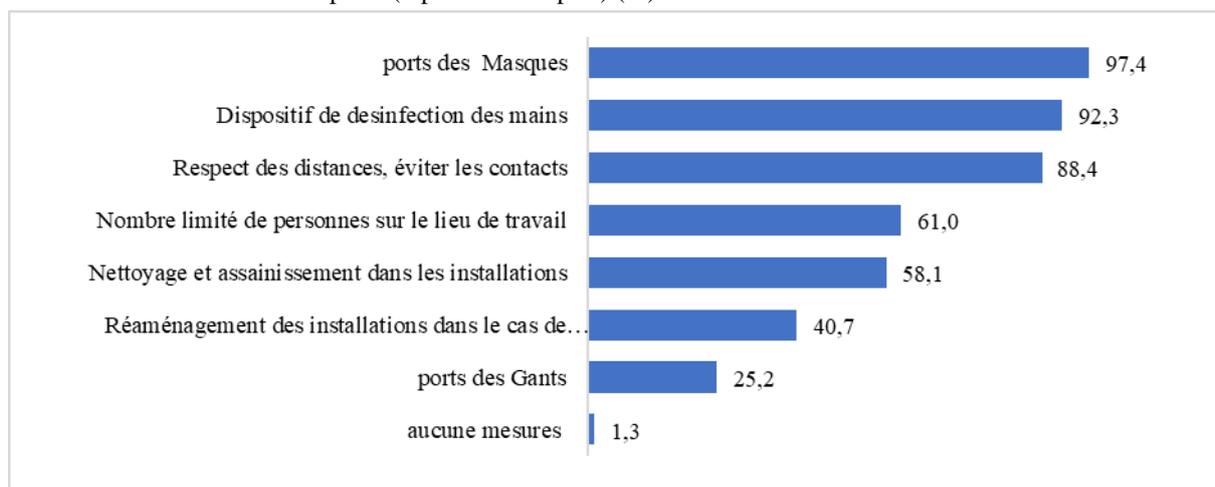
**Graphique 15:** Répartition des travailleurs selon les mesures de protection individuelle ou collective adoptées (réponses multiples)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Parmi les entreprises enquêtées 88,4% ont déclaré avoir respecté les mesures de distanciation sociale, 97,4% le port de masques, 92,3% ont utilisé le dispositif de lavage de mains. Il est également enregistré 1,3% des promoteurs qui n'ont observé aucune de ces mesures.

**Graphique 16:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon les mesures de protection individuelle ou collective adoptées (réponses multiples) (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Les organisations professionnelles ont également relevé le port de masques, le lavage des mains, la distanciation physique comme les mesures préventive adoptées au sein de leurs structures.

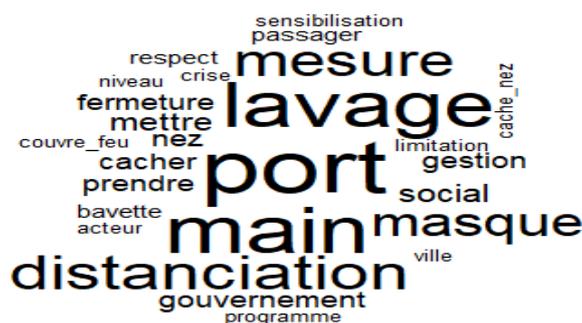
En effet, les formes actives les plus fréquentes illustrées par le tableau ci-après tourne autour des mots tels que port (23), main (20), lavage (19), distanciation (14).

**Tableau 5:** Forme active les plus fréquentes relevées par le corpus sur les mesures préventives adoptées par les organisations professionnelles

Forme	Freq. ↓	Types
port	23	nom
main	20	nom
lavage	19	nom
distanciation	14	nom
mesure	13	nom
masque	12	nom
mettre	6	ver
social	6	adj
cache	5	ver
fermeture	5	nom
gestion	5	nom
gouvernement	5	nom
nez	5	nom
prendre	5	ver
bavette	4	nom
passager	4	nom
respect	4	nom

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

**Tableau 6:** Nuage de mots relevé par le corpus sur les mesures préventives adoptées par les organisations professionnelles



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

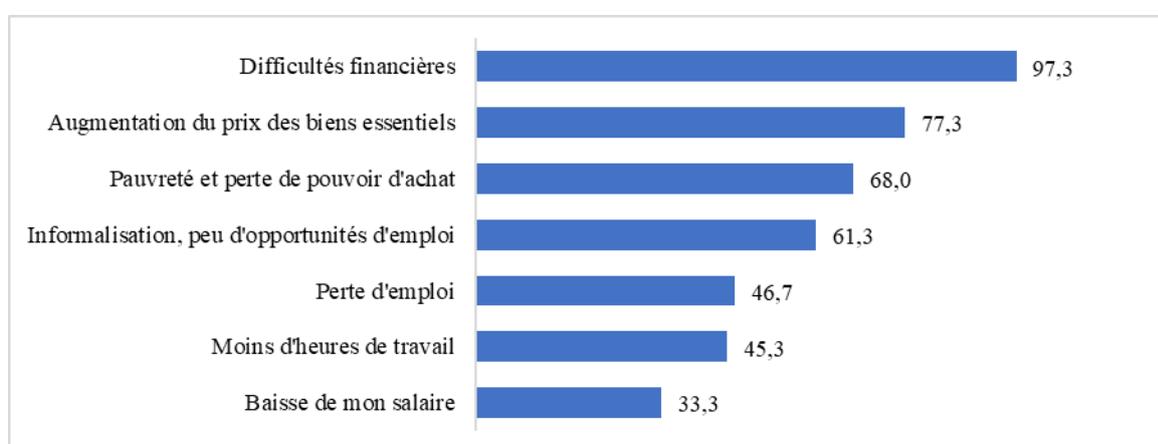
Par contre, certaines organisations professionnelles enquêtées affirment que pour une crise sanitaire touchant le monde du travail et les entreprises, le gouvernement n'avait pas jugé utile d'impliquer d'une manière suffisante les confédérations syndicales et le patronat dans la gestion de ladite pandémie.

- **Défis rencontrés**

Les mesures barrières mises en place par les autorités pour limiter la propagation de la COVID19 ont non seulement engendré une baisse des activités des entreprises, mais aussi ont contraint les entreprises à un arrêt temporaire des activités, de réduction des effectifs voire des licenciements définitifs.

Aussi, l'enquête révèle-t-elle que l'emploi de la plupart des travailleurs a été maintenu en dépit des multiples difficultés liées aux bouclages des villes et du couvre-feu. En effet, 97,3% des travailleurs ont déclaré avoir été confrontés à des difficultés financières depuis l'avènement de la COVID-19. De même, 61,3% des travailleurs ont vu leurs salaires baisser et 68% affirment que les prix des biens essentiels ont augmenté.

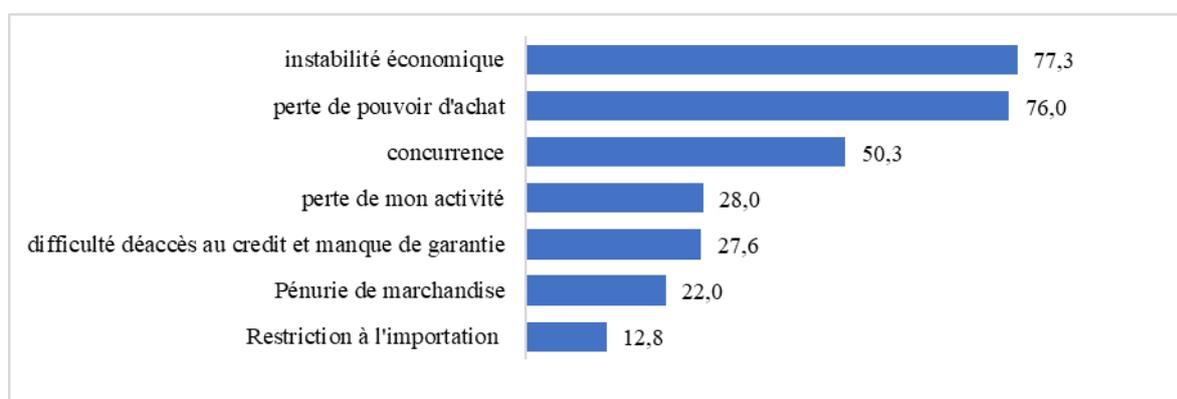
**Graphique 17 :** Répartition des travailleurs selon les défis rencontrés (%) (réponses multiples)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Pour les promoteurs d'entreprises interrogés, 76,0% ont connu une baisse de pouvoir d'achat, 77,3% des promoteurs ont déclaré avoir eu des instabilités économiques.

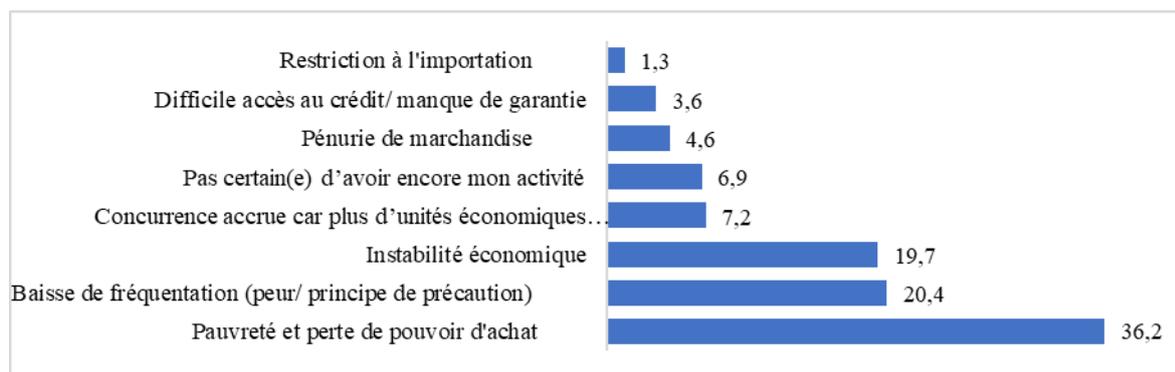
**Graphique 18:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon les défis rencontrés (réponses multiples)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Par ailleurs, dans les mois à venir, 36,2% des promoteurs d'entreprises ont évoqué des soucis de pauvreté et de perte de pouvoir d'achat et 20,4% ont affirmé qu'ils seront confrontés à des difficultés de baisse de fréquentation des clients.

**Graphique 19:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon la principale difficulté à laquelle leurs entreprises seront confrontées dans les mois à venir (une seule réponse)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

- **Appuis éventuels reçus**

Face à la pandémie de la COVID-19 et les mesures prises par le gouvernement, des appuis ont été mis en place pour soutenir les entreprises et les travailleurs.

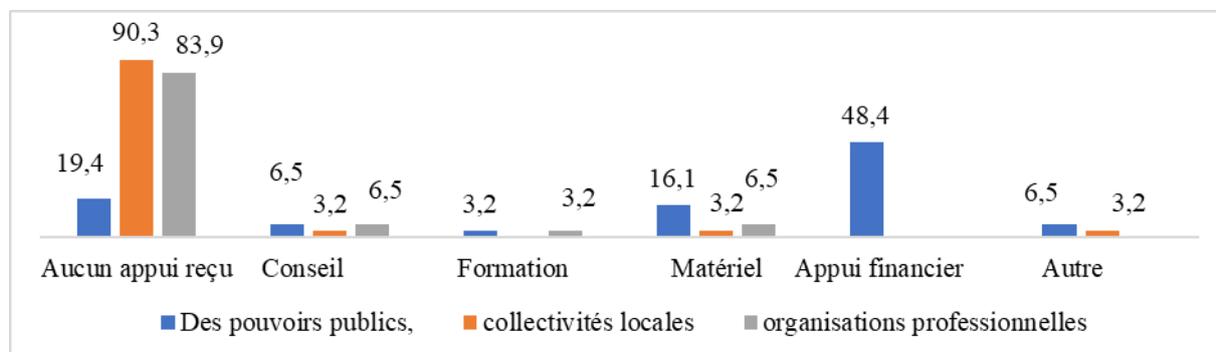
Parmi les travailleurs enquêtés, seulement 13,3% affirment avoir bénéficié des campagnes de sensibilisation et de remise de kits sanitaires organisées sur le terrain par le gouvernement ou d'autres acteurs non gouvernementaux.

Selon l'analyse des informations collectées auprès des promoteurs d'entreprises, 10,1% déclarent avoir reçu au cours de ces trois mois un appui pour accompagner le processus d'adaptation pour le maintien ou la relance de leurs activités économiques. Parmi ces dernières, 48,4% ont bénéficié des appuis financiers et 16,1% d'appuis matériels auprès des pouvoirs publics. Elles ont également reçu des appuis en matériels (6,5%) au près des organisations professionnelles.

S'agissant d'appuis conseils, 6,5% des promoteurs l'ont bénéficié respectivement auprès des pouvoirs publics et auprès des organisations professionnelles.

Par contre, elles sont respectivement 90,3% et 83,9% qui ont déclaré n'avoir reçu aucun appui au près des collectivités locales et des organisations professionnelles.

**Graphique 20:** Répartitions des promoteurs d'entreprises selon les formes d'appuis reçus et l'institution de provenance de l'appui (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Près de 68% des promoteurs aimeraient avoir d'appui financier en priorité pour subvenir aux besoins fondamentaux.

## **6. Les effets des mesures de confinement sur les filières/ secteurs d'activités : impacts, perceptions et stratégies adaptées**

### **6.1 L'impact économique de la crise du Covid-19 sur le fonctionnement des entreprises informelles**

- **Analyse des impacts directs et les effets de chaînes entre secteurs**

L'économie togolaise, à instar des autres pays de la sous-région ouest africaine, est caractérisée par la coexistence des secteurs formel et informel. Selon le dernier recensement général des entreprises (RGE 2018) réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), le tissu économique togolais est largement dominé par le secteur informel. En effet, la répartition suivant la forme d'exploitation montre que 85,5% des unités recensées appartiennent au secteur informel non agricole.

Du point de vue de l'emploi, le RGE 2018 a ressorti que le secteur informel non agricole emploie 58,2% des personnes occupées dans le secteur privé, ce qui montre son importance dans l'économie.

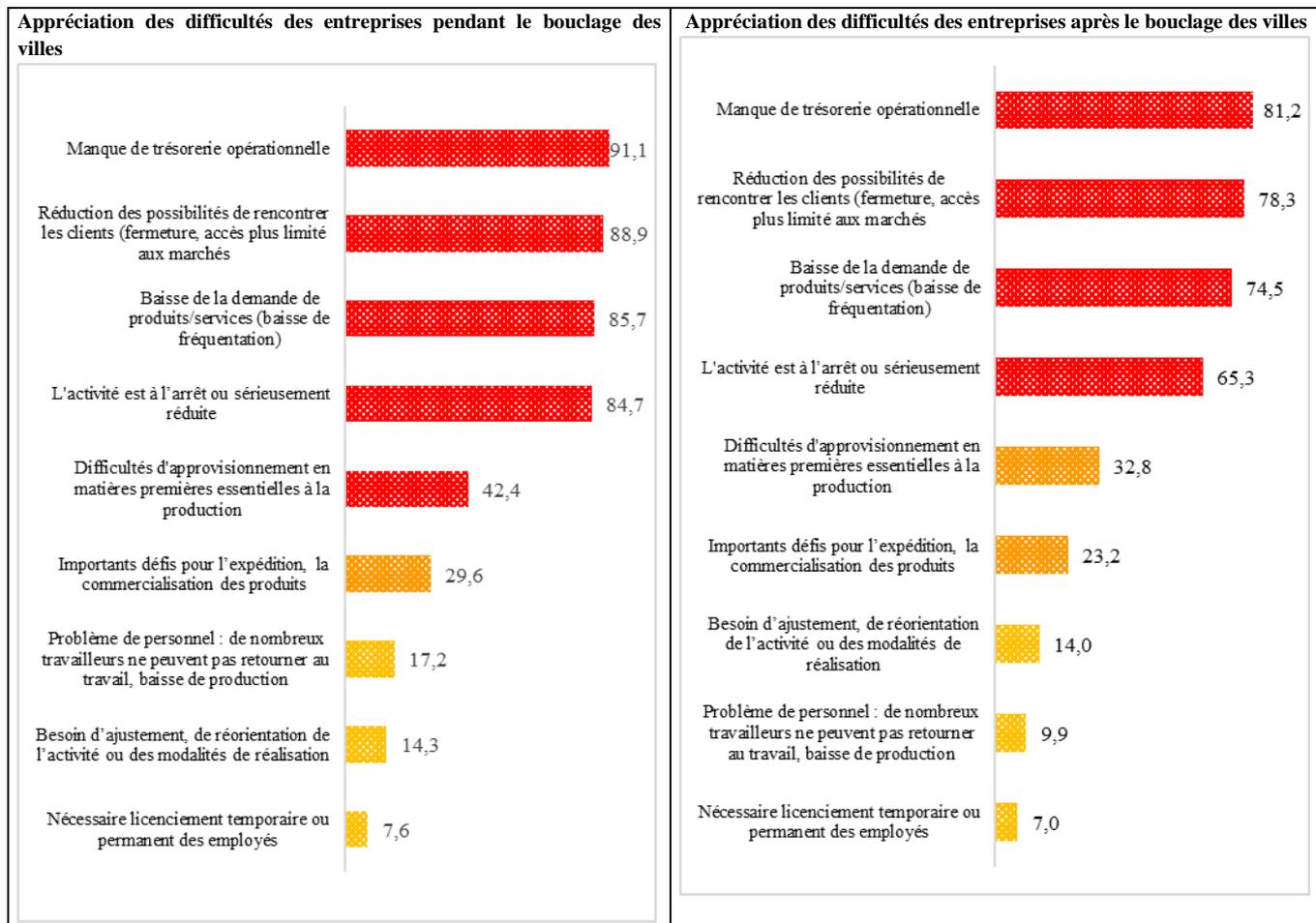
Le secteur informel tout comme formel subit les effets de la crise sanitaire que connaît le Togo depuis mars 2020. Cette étude se permet d'apprécier les effets économiques de la crise de la COVID-19 sur le fonctionnement des entreprises informelles.

- **Difficultés rencontrées par les entreprises informelles au cours de la période de bouclage**

Le graphique suivant montre que lors de la période de bouclage, les entreprises informelles étaient confrontées à cinq difficultés majeures. Il s'agit du « manque de trésorerie opérationnelle » relevé par 91,1% des entrepreneurs enquêtés, suivi de la « réduction des possibilités de rencontrer les clients (fermeture, accès plus limité aux marchés) » identifiée par 88,9% des entrepreneurs. La « baisse des fréquentations » (85,7%) et « l'arrêt ou la réduction de leurs activités » (85,7%) sont également évoqués par les promoteurs d'entreprises.

Cependant, des difficultés non négligeables ont été relevées. Il s'agit des difficultés d'« approvisionnement en matière premières essentielles à la production », les « défis liés à l'expédition ou la commercialisation des produits », les « problèmes de personnel », mentionnées respectivement par 42,4%, 29,6% puis 17,2% des répondants.

**Graphique 21:** Difficultés rencontrées par les entreprises pendant et après le bouclage des villes, par ordre d'importance (%) (réponses multiples)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Il en ressort de l'étude que pendant la période du bouclage des villes, le commerce est l'une des branches les plus touchées dont les principales difficultés sont entre autres la « réduction des contacts avec les clients », le « manque de trésorerie opérationnelle », la « baisse de la demande » et l'« arrêt ou la réduction de l'activité », respectivement pour 22,3%, 21,7%, 21,3% 19,1% des déclarations. L'artisanat (dont les travaux de confection d'habillements et de coiffure) a été également touché et les difficultés identifiées sont le « manque de trésorerie opérationnelle » (32,5% des déclarations), la « baisse de la demande » (31,8%), la « réduction de la clientèle » (30,9%) et l'« arrêt ou la réduction de l'activité » (30,3%).

**Tableau 7 : Réurrence des difficultés par secteur ou branche d'activités pendant le bouclage des villes (%)**

Secteurs/branches d'activités	L'activité est à l'arrêt ou sérieusement réduite	Réduction des possibilités de rencontrer les clients (fermeture, accès plus limité aux marchés)	Baisse de la demande de produits/services (baisse de fréquentation)	Difficultés d'approvisionnement en matières premières essentielles à la production	Importants défis pour l'expédition, la commercialisation des produits	Manque de trésorerie opérationnelle	Problème de personnel : de nombreux travailleurs ne peuvent pas retourner au travail, baisse de production	Nécessaire licenciement temporaire ou permanent des employés	Besoin d'ajustement, de réorientation de l'activité ou des modalités de réalisation
Hôtellerie, Restaurants	7,0	7,0	6,1	3,5	1,6	7,0	1,9	1,0	0,0
Commerce	19,1	22,3	21,3	13,7	12,7	21,7	4,5	2,5	3,5
Artisanat (Habillement, Coiffure)	30,3	30,9	31,8	14,6	8,3	32,5	6,1	1,3	7,6
Transport et logistique	11,1	10,5	8,9	1,3	0,6	11,1	0,6	0,3	1,6
Industrie (Transformation)	10,2	10,8	10,5	6,4	6,1	11,5	2,5	1,9	1,6
Bâtiments travaux publics	7,0	6,7	6,4	2,2	0,3	6,7	1,6	0,6	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Comparativement aux difficultés évoquées par les entrepreneurs lors du bouclage, la photographie de la situation après le bouclage semble être la même.

En effet, l'analyse des données montre que, tout comme la période du bouclage, les branches d'activités qui restent toujours sensibles à la crise dans l'informel sont celles du commerce et de l'artisanat.

S'agissant du commerce, bien qu'il est noté une légère baisse des déclarations de façon globale, le niveau reste toujours élevé avec 20,7% des déclarations pour la « réduction des contacts avec les clients », 20,1% pour le « manque de trésorerie opérationnelle », 19,7% et 16,2% pour la « baisse de la demande » et l'« arrêt ou la réduction de l'activité ».

En ce qui concerne le secteur de l'artisanat (couture, coiffure etc.) il en ressort que trois (03) principales difficultés persistent. Il s'agit de la « réduction des contacts avec les clients » (29,0% des déclarations), le problème de la « baisse de la demande » (29,0%) puis les difficultés de trésorerie opérationnelle indiquée par 27,4% des déclarants.

**Tableau 8 : Récurrence des difficultés par secteur/branche d'activités après le bouclage des villes (%)**

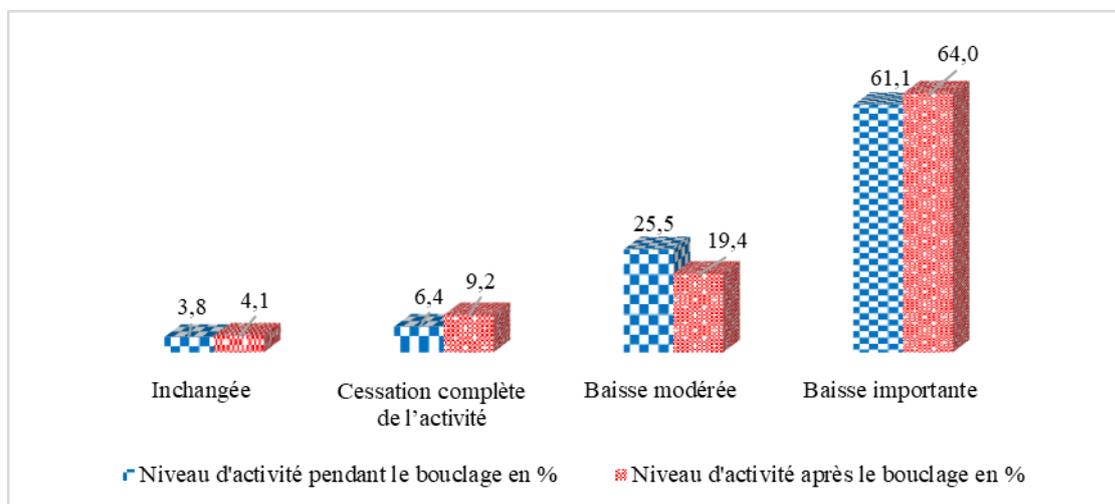
Secteurs/branches d'activités	L'activité est à l'arrêt ou sérieusement réduite	Réduction des possibilités de rencontrer les clients (fermeture, accès plus limité aux marchés)	Baisse de la demande de produits/services (baisse de fréquentation)	Difficultés d'approvisionnement en matières premières essentielles à la production	Importants défis pour l'expédition, la commercialisation des produits	Manque de trésorerie opérationnelle	Problème de personnel : de nombreux travailleurs ne peuvent pas retourner au travail, baisse de production	Nécessaire licenciement temporaire ou permanent des employés	Besoin d'ajustement, de réorientation de l'activité ou des modalités de réalisation
Hôtellerie, Restaurants	5,7	5,1	4,8	3,2	1,0	7,0	1,3	1,0	0,0
Commerce	16,2	20,7	19,7	10,5	11,5	20,1	4,1	2,9	3,8
Artisanat (Habillage, Coiffure)	21,3	29,0	29,0	10,8	6,1	27,4	2,9	1,6	7,0
Transport et logistique	8,6	9,2	7,0	0,6	0,3	10,2	0,3	0,3	2,2
Industrie (Transformation)	7,6	8,3	8,6	5,1	4,5	10,5	0,6	0,6	1,0
Bâtiments travaux publics	5,7	6,1	5,4	2,5	0,0	6,1	0,6	0,6	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Les différentes difficultés causées par la crise ont impacté d'une manière ou d'une autre l'activité économique, ce qui a engendré des prises de décision notamment « baisser ou non le rythme des activités », « cesser ou non l'activité ».

Selon les résultats de l'enquête on note de façon générale qu'au cours de la période de bouclage des villes, les entrepreneurs ont opté en majeure partie pour une baisse importante (61,1% des déclarations) du niveau d'activité, suivi d'une plausible cessation d'activité relevée par 25,5% des enquêtés. Cependant, suite à la levée du bouclage, le maintien de la tendance baissière en ce qui concerne le niveau des activités s'intensifie.

**Graphique 22 : Evolution du niveau d'activité selon les répondants avant et après le bouclage**



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

En effet, après le bouclage 64,0% des entrepreneurs enquêtés déclarent la baisse de leurs activités contre 61,1% en période de bouclage, soit une augmentation de 3 points en pourcentage. De même, l'étude montre que 9,2% des entrepreneurs enquêtés estiment cesser complètement leur activité suite à la période de bouclage. Ces situations semblent montrer l'incidence de la crise sur les activités dans le secteur informel.

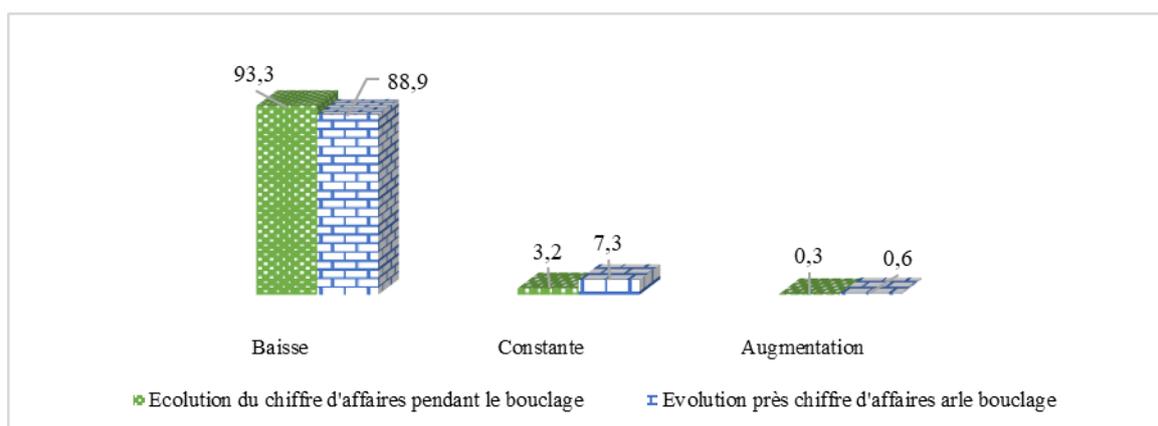
La crise économique liée due à la COVID-19 a certes occasionné les cessations ou la réduction d'activités des entreprises informelles. Pour pallier les difficultés, les entrepreneurs ont soit cessé leurs activités, soit changé leurs activités. Les nouvelles activités exercées par les entrepreneurs sont entre autres la vente de caches nez, des gels hydro alcooliques, les activités de restauration, etc.

Pour les entreprises ayant maintenu leurs activités lors de la période du bouclage, les principales difficultés auxquelles elles ont fait face sont entre autres l'approvisionnement en matière première, le manque de la clientèle et les problèmes d'ordre financier. Pour ces mêmes entreprises, la période post bouclage se caractérise par une baisse des fréquentations de la clientèle, des difficultés d'approvisionnement et aussi un manque crucial de liquidités.

- **Evolution du chiffre d'affaires des entreprises informelles**

La crise engendrée par la COVID-19 a fortement impacté le niveau de production des entreprises informelles. En effet, sans spécification des secteurs d'activités, 93,3% des enquêtés déclarent une forte baisse de leur chiffre d'affaires au cours de la période de bouclage et de couvre-feu, contre 88,9% lors de la période post bouclage et couvre-feu.

**Graphique 23:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon l'évolution de leur chiffre d'affaires pendant et après le bouclage et couvre-feu (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Prenant en compte les secteurs, il en ressort que 22,6% des responsables de la branche hôtellerie et restauration et 33,4% des artisans (habillement, coiffure) déclaré une baisse de leur chiffre d'affaires lors de la période de bouclage.

**Tableau 9:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon le domaine d'activités et l'évolution de leur chiffre d'affaires pendant et après le bouclage et couvre-feu (%)

Secteur/Branché d'activité	Baisse	Constante	Augmentation
Hôtellerie, Restaurants	7,0	0,3	0,0
Commerce	22,6	0,3	0,0
Artisanat (Habillement, Coiffure)	33,4	0,6	0,0
Transport et logistique	11,5	1,0	0,0
Industrie (Transformation)	12,1	0,0	0,3
Bâtiments travaux publics	6,7	1,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

En ce qui concerne la période post bouclage et couvre-feu, la baisse du chiffre d'affaires est déclarée par 21,3% et 32,2% des responsable enquêtés (voir tableau).

**Tableau 10 :: Evolution du chiffre d'affaires des entreprises informelles après le bouclage et le couvre-feu.**

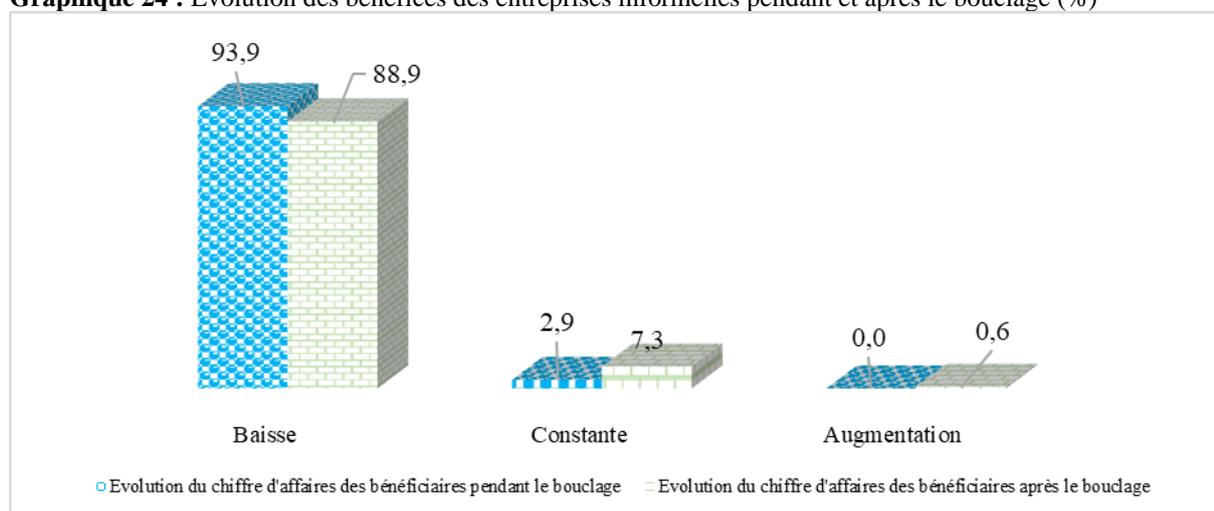
	Baisse	Constante	Augmentation
Hôtellerie, Restaurants	7,0	0,3	0,0
Commerce	21,3	1,6	0,0
Artisanat (Habillement, Coiffure)	32,2	1,6	0,3
Transport et logistique	10,5	1,6	0,3
Industrie (Transformation)	11,1	1,3	0,0
Bâtiments travaux publics	6,7	1,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

- **Evolution des bénéfices des entreprises informelles pendant et après le bouclage et le couvre-feu**

Tout comme la baisse du chiffre d'affaires, 93,9% des responsables d'entreprises enquêtées ont relevé une baisse de leur bénéfice en lien avec la baisse du chiffre d'affaire pendant la période de bouclage et de couvre-feu contre 88,9% qui l'ont évoqué après la période.

**Graphique 24 :** Evolution des bénéfices des entreprises informelles pendant et après le bouclage (%)

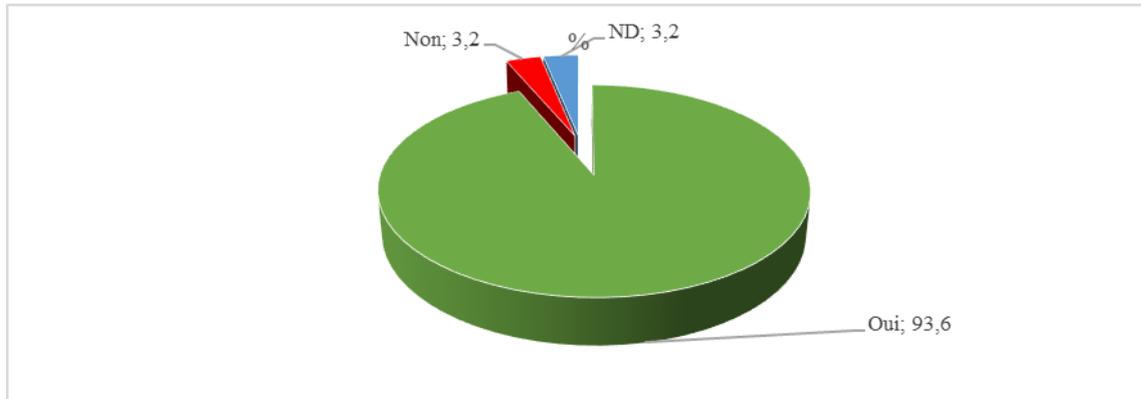


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

- **Entrepreneurs face aux difficultés financières lors de l'avènement de la COVID-19**

L'une des principales difficultés que font face les entreprises est celle liée aux finances. Cette difficulté est exprimée par 93,6% des répondants qui estiment être impacté par le manque accru de moyens financiers nécessaire au bon déroulement de leurs activités.

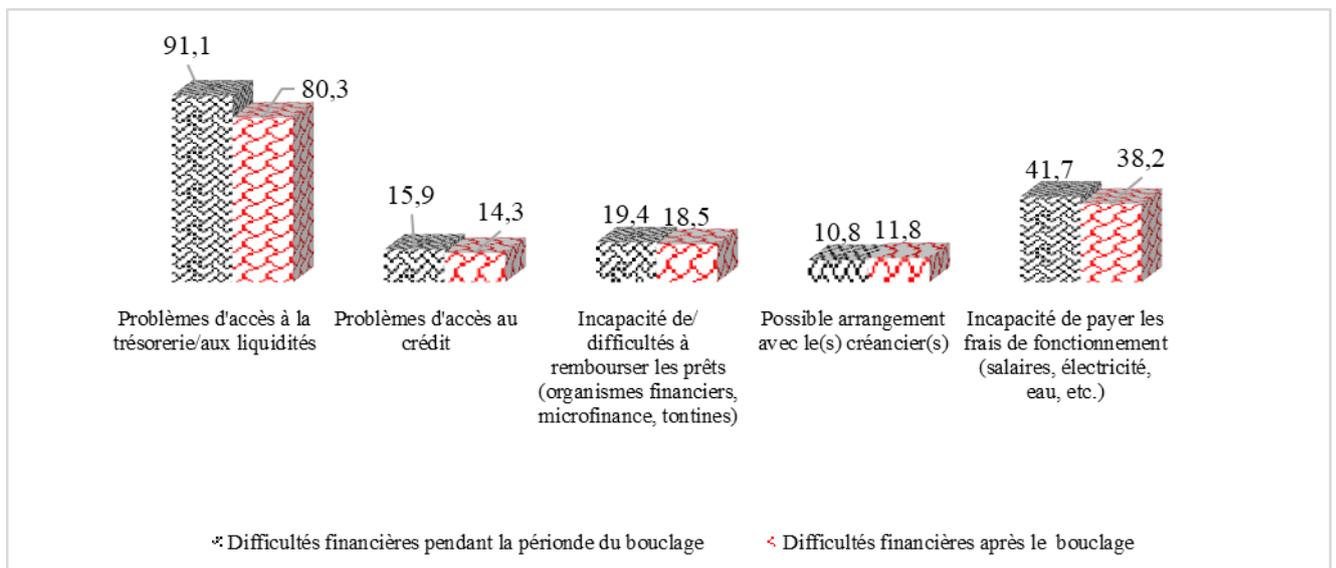
**Graphique 25:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon qu'ils aient ou non des difficultés financière (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

En se focalisant sur le manque de moyens financiers, il en ressort que le principal défi pour les entrepreneurs en cette période de bouclage et celle d'après est le problème d'accès à la trésorerie. Il est relevé par 91,1% des entrepreneurs, contre 80,3% en ce qui concerne la période d'après. L'incapacité de payer les frais de fonctionnement (salaire, électricité, eau etc.) vient en seconde position. En effet, 41,7% des entrepreneurs ont déclaré être incapables de payer les frais de fonctionnement lors de la période de bouclage contre 38,2% lors de la période post bouclage. La troisième difficulté évoquée par les entrepreneurs est celle relative au remboursement des prêts aux organismes financiers tels que les banques et les microfinances. Ils représentent 19,4% et 18,5%, relativement pour les périodes sous revues.

**Graphique 26:** Répartition des entrepreneurs selon les principales difficultés financières rencontrées (%)

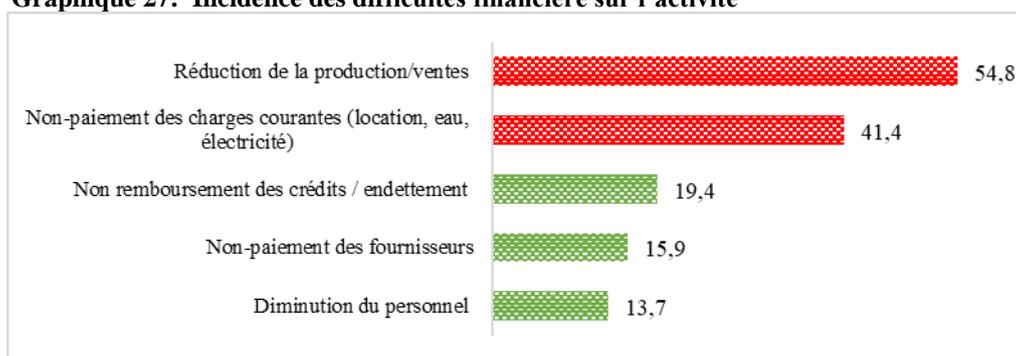


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

- **Incidence des difficultés financières des entrepreneurs sur les activités**

Les difficultés financières rencontrées par les entrepreneurs enquêtés ont eu des répercussions sur le fonctionnement de leurs unités. Les deux effets immédiats identifiés par ces derniers sont entre autres la réduction de la production ou des ventes (54,8% des répondants) suivie du non-paiement des charges courantes (41,4% des répondants) à savoir les frais de location, eau ou encore d'électricité. Ils sont suivis du non-remboursement des crédits et donc de la hausse de l'endettement, du non-paiement des fournisseurs mais aussi de la contraction du personnel.

**Graphique 27: Incidence des difficultés financière sur l'activité**



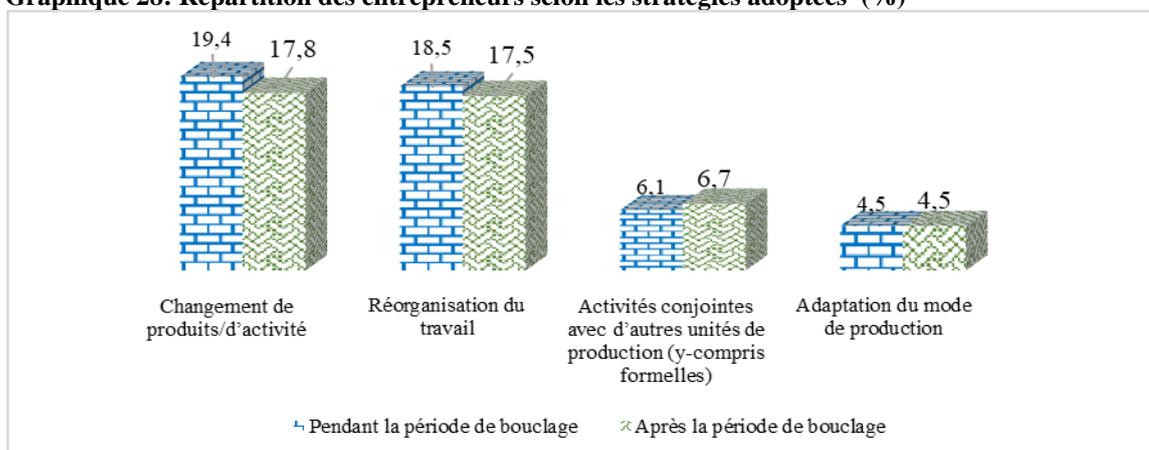
Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Face aux difficultés financières rencontrées par les entrepreneurs 46,8% déclarent être menacé par un risque de faillite/fermeture.

- **Stratégies adoptées**

Tout comme les gouvernants qui mettent en place des stratégies pour contenir les effets de la crise liée à la COVID-19, certains entrepreneurs ont défini les leurs afin d'assurer la continuité, d'une manière ou d'une autre, leurs activités économiques. Deux stratégies adoptées par les entreprises s'illustrent. Pendant la période du bouclage, 19,4% des entrepreneurs affirment avoir opté pour le changement des produits ou d'activité contre 17,8% pour la période post bouclage. La réorganisation du travail est également adoptée par 18,5% des entrepreneurs interrogés pendant la période de bouclage contre 17,5% pour la période post bouclage.

**Graphique 28: Répartition des entrepreneurs selon les stratégies adoptées (%)**

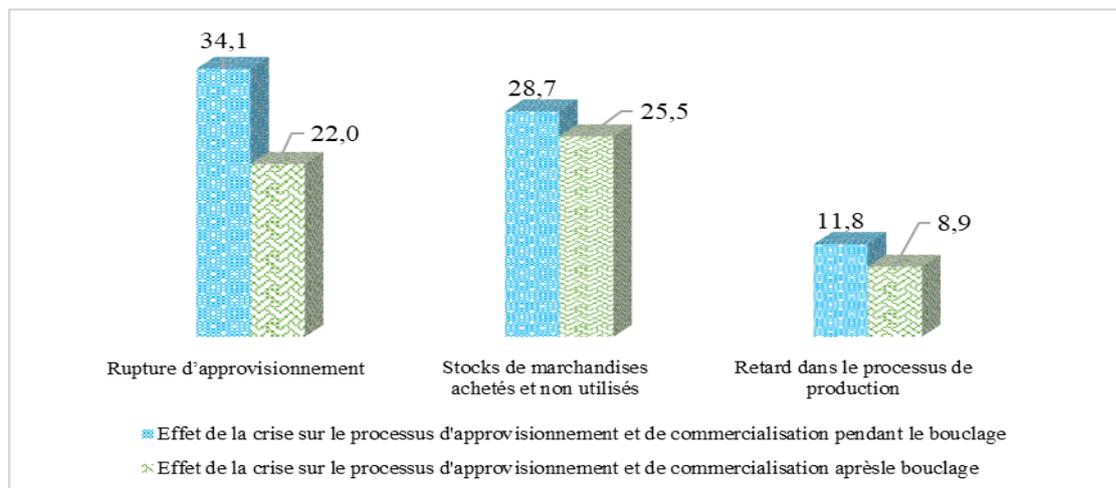


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ✓ Effets de la crise sur le processus d'approvisionnement en matières premières/produits à commercialiser

L'approvisionnement en matières premières permet de renouveler la production et d'assurer la non-rupture des produits sur le marché. Au cours de la période de bouclage des villes, la rupture d'approvisionnement et la mévente (stock de marchandises achetés et non utilisés) sont les principaux effets relevés par 34,1% des entrepreneurs contre 22,0% pour la période d'après.

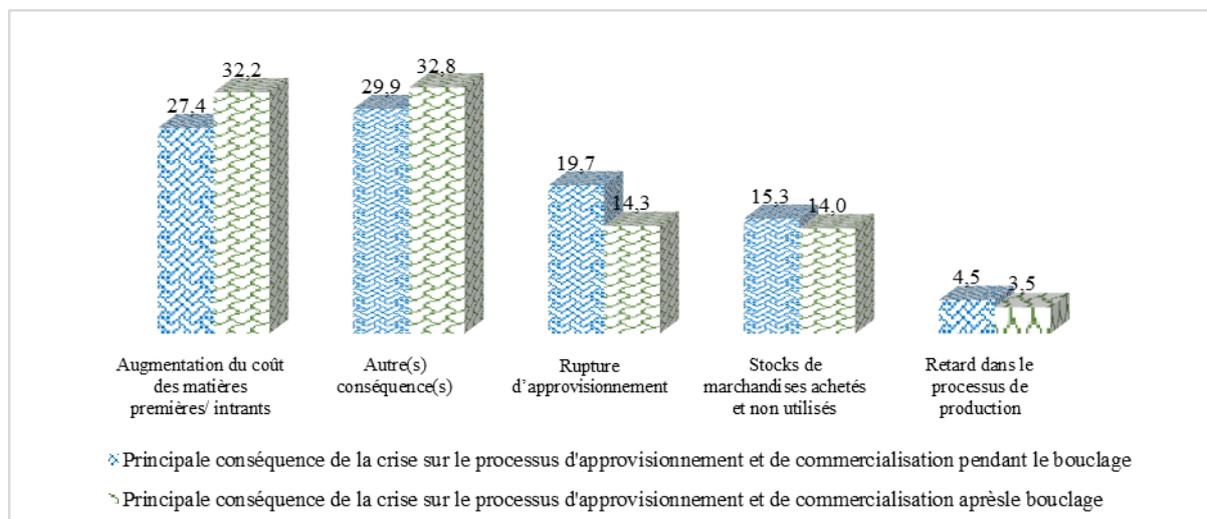
**Graphique 29:** Effet de la crise sur l'approvisionnement en matières premières/produits à commercialiser



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

En ce qui concerne les conséquences de la crise sur le processus d'approvisionnement, 27,4% des entrepreneurs interrogés ont souligné la hausse des coûts des matières premières/produits à commercialiser pendant le bouclage. Ils sont 32,2% à évoquer cette même conséquence après la période post bouclage. D'autres conséquences telles que la cessation d'activité ou la fermeture des entreprises ont fortement été relevées.

**Graphique 30:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon la principale conséquence engendrée par les effets de la crise sur l'approvisionnement (%)

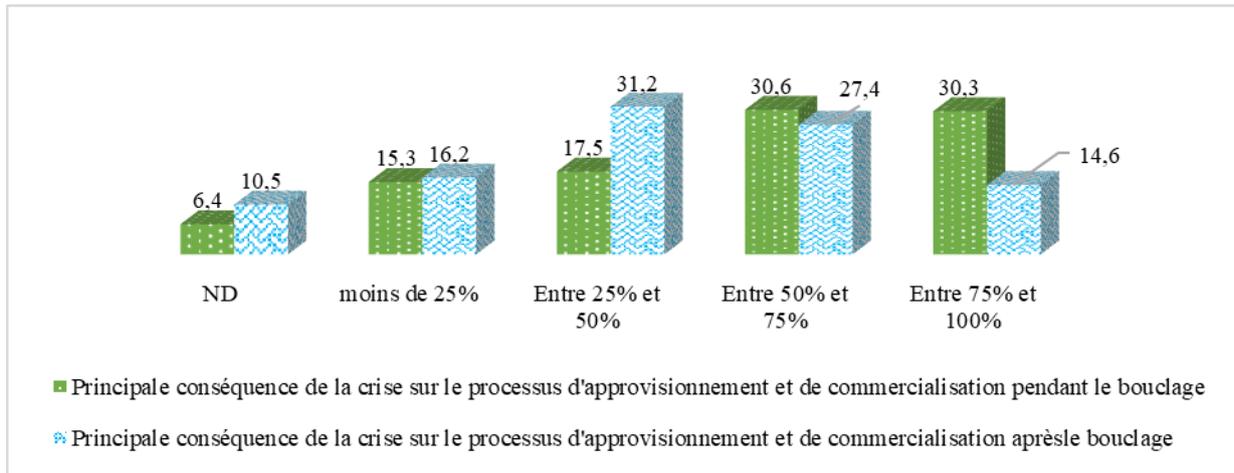


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ✓ Fréquentation de la clientèle

L'un des principaux effets de la crise est la baisse de la fréquentation des unités économiques pour causes des mesures restrictives mises en place. En effet, pendant la période de bouclage 30,6% des entrepreneurs ont estimé la baisse comprise entre 50% et 75%. A côté de cette frange d'entrepreneurs il est également enregistré 30,3% qui l'ont estimé entre 75 et 100%. Par contre après le bouclage 30,2% des entrepreneurs ont déclaré une baisse comprise entre 25 et 50%. Ils sont 27,4% à l'avoir estimé entre 50% et 75%.

**Graphique 31:** Opinion des entrepreneurs sur la fréquentation (%)

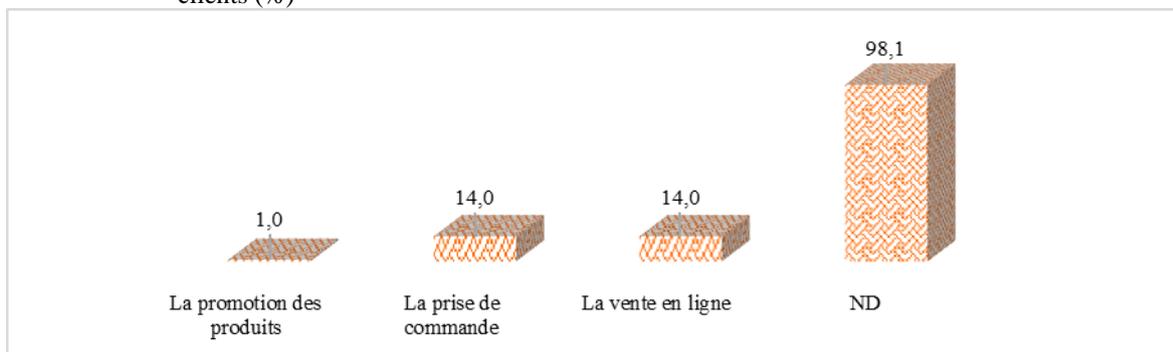


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ✓ Stratégies nouvelles développée par les entreprises pour accéder à la clientèle

Pour assurer la poursuite des activités, de nouvelles stratégies ont été adoptées par les promoteurs. Ils sont 1,0% à adopter la promotion des produits, 14% la prise de commande et 14% la vente en ligne.

**Graphique 32:** Répartition des entrepreneurs selon leurs nouvelles stratégies développées pour accéder aux clients (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

A la question posée « pensez-vous retrouver un niveau de clientèle antérieure à la crise », on relève que 79,6% des répondants ont été optimistes après la période du bouclage des villes.

Pour confirmer ces effets de la pandémie relevés au niveau des entrepreneurs et des travailleurs, une analyse qualitative a été faite. Pour ce faire, des questions ouvertes ont été posées aux organisations professionnelles sur les différentes dimensions relatives au fonctionnement de l'activité de leurs membres.

En termes de maintien de l'activité, les répercussions de la COVID-19 sur les activités sont appréciées par la baisse de l'activité. Cela est mis en exergue par la fréquence (14) du verbe « **baisser** » dans les formes actives. Dans le concordancier, ce verbe tire sa subsistance de la fréquence d'utilisation du mot « **baisse** » pour signifier la baisse de l'activité, du revenu, du chiffre d'affaires ou de la clientèle. La phrase suivante « *la fréquentation de la clientèle a baissé ; ce qui a ralenti l'activité* » tirée du concordancier illustre de la baisse. Pour pallier cette situation, la délocalisation n'a pas été l'option retenue bien que la rentabilité des entreprises soit touchée, mais plutôt, il a été prôné la mise en pratique des directives recommandés par l'Organisation mondiale de la santé.

Le second élément ressorti des formes actives est le mot « mesure » qui fait référence aux mesures barrières ou sanitaires, aux mesures prises ou encore à leur respect. En exemple, il est cité ce témoignage recueilli lors de l'interview : « *les mesures prises pour garantir la santé de la clientèle sont le respect de la distanciation sociale et le port des masques* ».

Le mot « **diminution** » a été souvent utilisé pour exprimer l'effet de la crise. Dans certains cas, l'emploi de ce mot veut exprimer la diminution de la clientèle, de la fréquence d'achat et du chiffre d'affaires. Aussi, la réduction des déplacements a-t-elle impacté les échanges avec la diminution des frets.

Les mots « **distanciation** », « **entreprise** », « **port** », « **prix** », « **revenu** », « **travail** » ont été utilisés à la même fréquence. Ils traduisent les **gestes barrières de distanciation ou de port de cache nez ou de masque** qui sont des mesures recommandées et l'organisation du travail. Ils évoquent aussi le coût ou le prix de revient des productions ou encore le revenu et des entreprises.

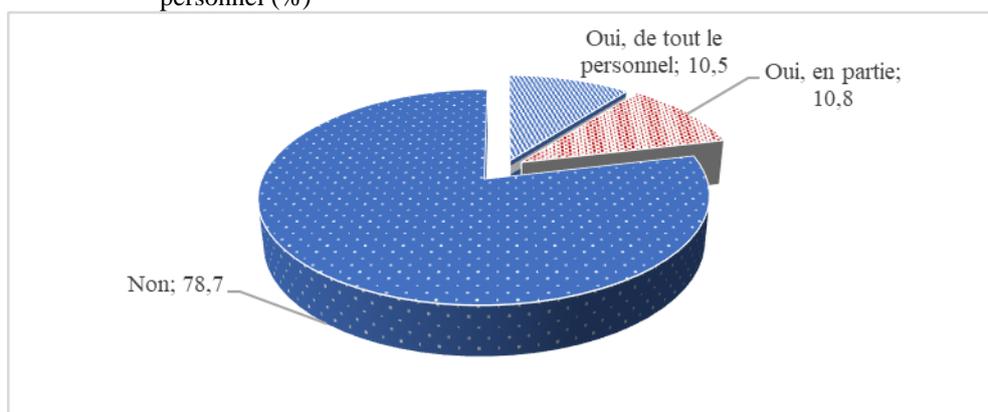


## 6.2 L'impact de la crise de la COVID-19 sur les travailleurs et les conditions de travail

### ✓ Gestion de la main d'œuvre par les entreprises

Les entrepreneurs ont eu à répondre aux questions concernant les dispositions prises quant à la gestion de leur personnel au cours de cette période de crise. L'analyse du graphique ci-dessous montre qu'un peu plus de 20% des entrepreneurs ont dû se séparer temporairement ou définitivement de tout ou partie de leur personnel. La grande majorité (78,7%) a pu maintenir les postes de leurs employés malgré la conjoncture économique défavorable.

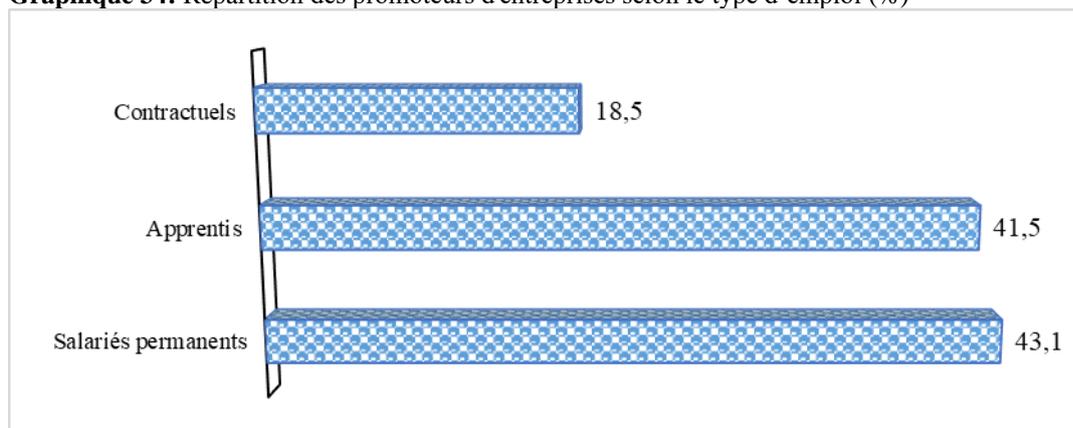
**Graphique 33:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon les dispositions prises par rapport à la gestion du personnel (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

En ce qui concerne le type de travailleur touché par cette séparation employeur-employé, le graphique suivant montre que les salariés permanents seraient les plus touchés (43%), suivis des apprentis (42%) puis des contractuels (18%). En moyenne, les entrepreneurs se sont séparés temporairement ou définitivement de quatre travailleurs, quel que soit le type d'employé.

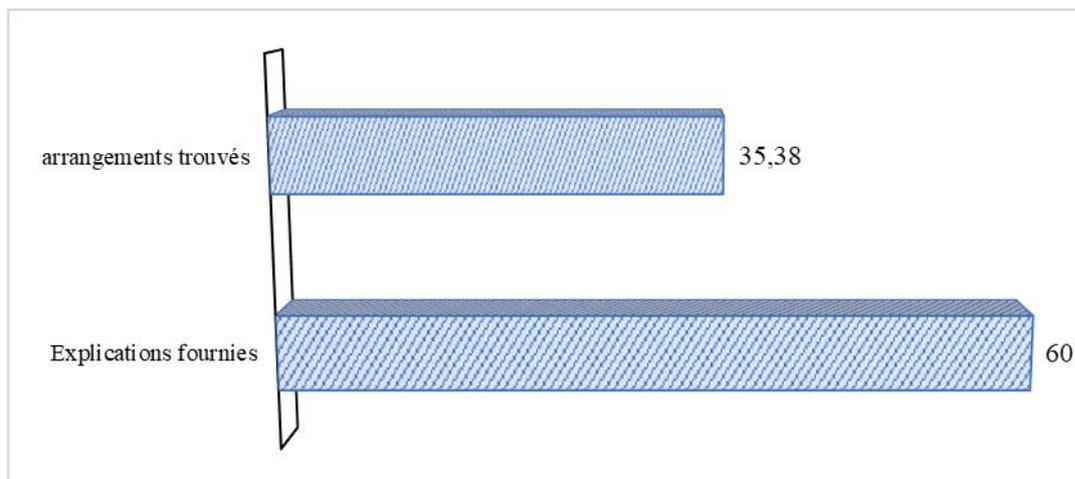
**Graphique 34:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon le type d'emploi (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Pour la plupart de ces entrepreneurs, la mise à l'arrêt temporaire ou définitif des activités des employés s'est effectuée après une explication fournie (60%). Elle est passée par un arrangement trouvé chez certains promoteurs (35,38%).

**Graphique 35** : Répartition des promoteurs d'entreprises selon la manière dont la séparation est effectuée (%)

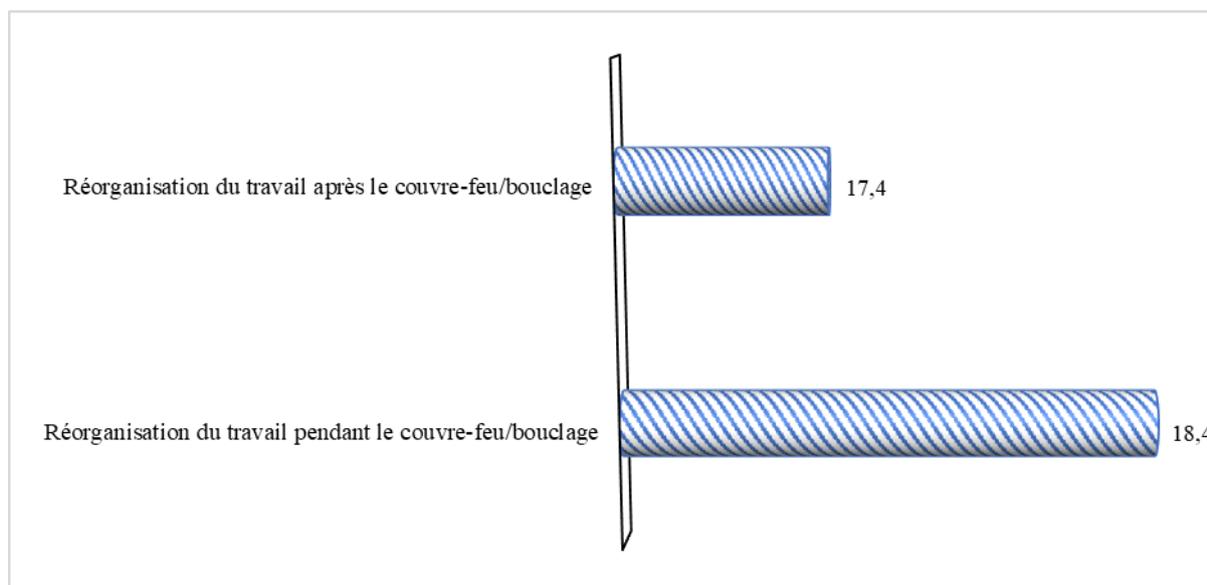


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ✓ **Stratégies**

En ce qui concerne les stratégies adoptées par les entrepreneurs pendant et après le couvre-feu/bouclage pour assurer le maintien d'un certain niveau d'activité et maintenir l'emploi, le graphique ci-après montre que pendant le bouclage/couvre-feu, 18,4% des entrepreneurs auraient effectué une réorganisation du travail. Cette proportion a connu une légère baisse après le couvre-feu/bouclage (17,4%).

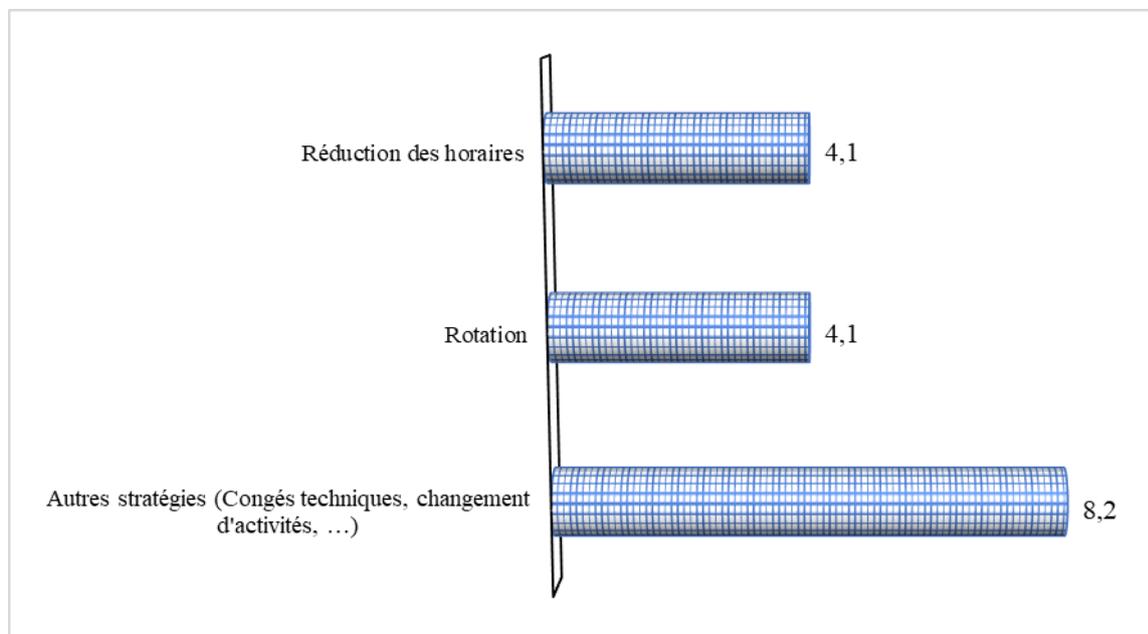
**Graphique 36:** Répartition des entreprises selon la réorganisation du travail (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

D'après le graphique suivant, cette réorganisation du travail touche notamment la réduction des horaires de travail (4,1%) et la rotation des apprentis ou des employés (4,1%). D'autres stratégies ont été adoptées entre autres la mise en congés techniques des employés ainsi que les changements d'activités pour certaines unités.

**Graphique 37:** Répartition des entrepreneurs suivant les stratégies de réorganisation de travail (%)

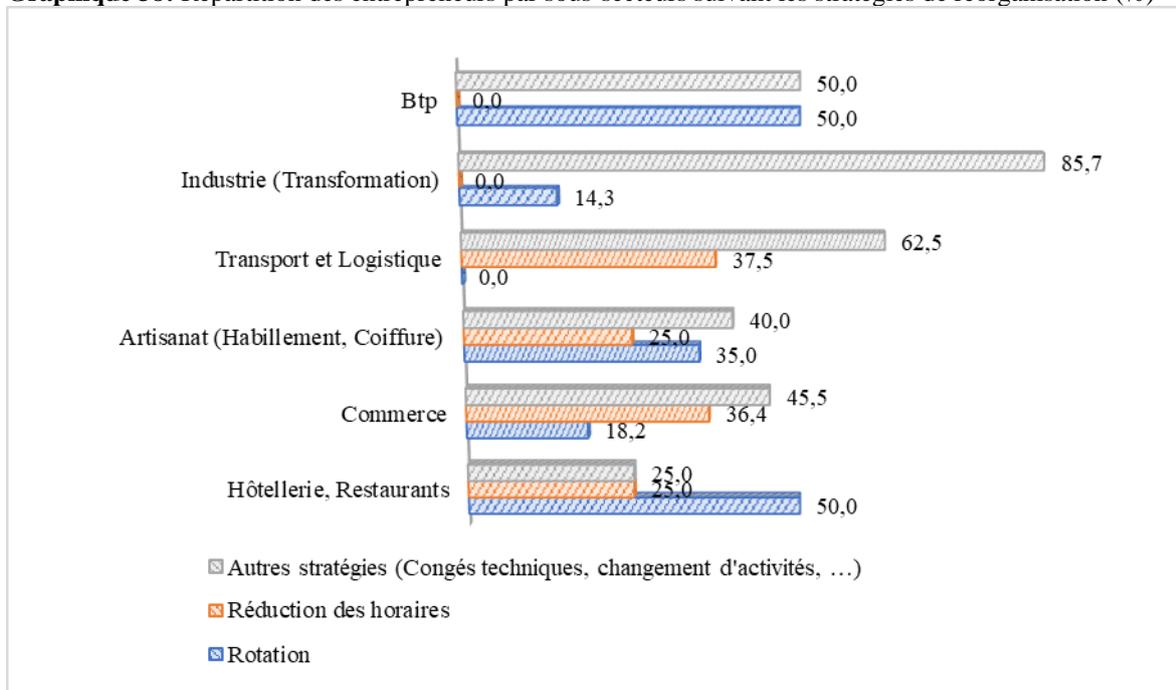


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Par sous-secteurs d'activités, on note d'après le graphique suivant que les BTP et les hôtelleries & restaurants auraient opté pour les techniques de rotations des employés afin de couper la chaîne de transmission du virus. De même, 35% des artisans auraient utilisé ces

techniques ainsi que 14% des entrepreneurs de l'industrie. En ce qui concerne les autres stratégies telles que les congés techniques, les changements techniques, etc., elles auraient été pratiquées par plus de 80% des entreprises industrielles. Ces stratégies seraient également utilisées par au moins 50% des entrepreneurs des sous-secteurs des BTP et du transport & logistique.

**Graphique 38:** Répartition des entrepreneurs par sous-secteurs suivant les stratégies de réorganisation (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ✓ Effets sur les activités du point de vue des travailleurs

Comme le montre le tableau suivant, la plupart des travailleurs enquêtés auraient constaté une baisse importante de l'activité de l'entreprise dans laquelle ils travaillent au cours des quatre derniers mois précédant l'enquête. Cette baisse des activités au niveau des entreprises a eu des conséquences sur la situation professionnelle des travailleurs. Selon les résultats de l'enquête, 49,3% des travailleurs interrogés déclarent avoir perdu de façon temporaire leur emploi et 26,7% des travailleurs, de façon permanente pendant le bouclage /couvre-feu. Selon les domaines d'activité, les travailleurs interrogés dans l'artisanat (100,0%), le transport et logistique (78,6%), l'industrie (60,0%) et dans une mesure, le commerce (55,6%) ont perdu temporairement leur emploi pendant le bouclage/couvre-feu. Dans le BTP, 33,3% des travailleurs du secteur ont vu leurs heures de travail ou leur salaire modérément réduits contre 50,0% qui ont perdu permanemment leur emploi. Après le bouclage/couvre-feu, les résultats montrent une reprise relativement faible de l'activité qui a une faible incidence sur l'emploi. En effet, la plupart des travailleurs ont pratiquement les mêmes situations dans l'emploi que pendant le bouclage/couvre-feu. Ceux qui ont connu une baisse des heures de travail ou de salaire est passé à 25,3% après le bouclage/couvre-feu. Les mêmes observations sont faites lorsqu'on analyse les données par branche.

**Tableau 12:** Evolution du niveau d'activité des entreprises par secteurs d'activités selon les travailleurs (%)

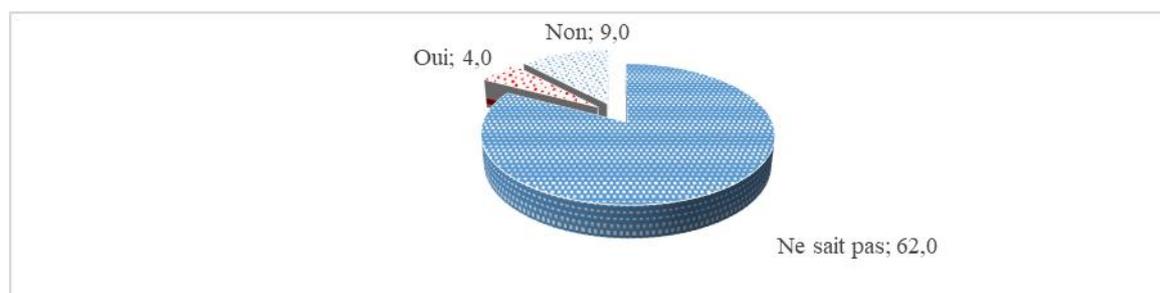
		Hôtellerie, Restaurants	Commerce	Artisanat (Habilleme nt, Coiffure)	Transport et logistique	Domestique	Industrie (Transformation)	BTP	Ensemble
Evolution pendant le bouclage/couvre-feu	Perte permanente de mon emploi	26,3	22,2	0,0	21,4	31,3	40,0	50,0	26,7
	Arrêt temporaire de mon emploi	36,8	55,6	100,0	78,6	25,0	60,0	16,7	49,3
	Réduction modérée des heures de travail et/ou du salaire	15,8	11,1	0,0	0,0	18,8	0,0	33,3	12,0
	J'ai continué/je continue à travailler normalement	21,1	11,1	0,0	0,0	25,0	0,0	0,0	12,0
Evolution après le bouclage/couvre-feu	Perte permanente de mon emploi	10,5	22,2	0,0	7,1	18,8	0,0	0,0	10,7
	Arrêt temporaire de mon emploi	31,6	22,2	100,0	64,3	25,0	100,0	50,0	46,7
	Réduction modérée des heures de travail et/ou du salaire	31,6	44,4	0,0	21,4	31,3	0,0	16,7	25,3
	J'ai continué/je continue à travailler normalement	26,3	11,1	0,0	7,1	25,0	0,0	33,3	17,3
Ensemble		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ✓ Effets sur l'emploi et les conditions d'emploi du point de vue des travailleurs

Du graphique ci-dessous, 4% des travailleurs enquêtés auraient déclaré que l'entreprise dans laquelle ils travaillent a procédé à des licenciements définitifs depuis le 6 mars 2020 à la suite des mesures de lutte contre la COVID-19. Ils sont 9% des travailleurs à affirmer le contraire et 62% à ne pas savoir si l'entreprise a procédé à des licenciements.

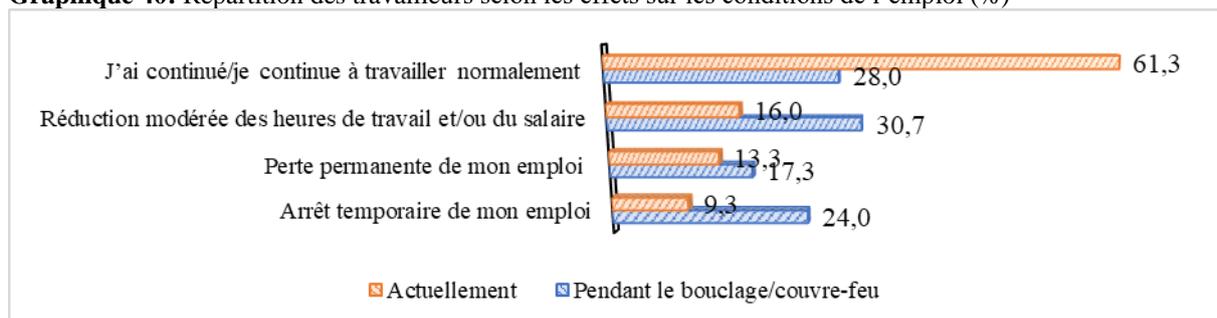
**Graphique 39:** Répartition des travailleurs selon la décision de licenciement de l'entreprise (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

En ce qui concerne les conditions de l'emploi, il ressort du graphique ci-après que la proportion des travailleurs maintenus en emploi malgré cette crise sanitaire a plus que doublé avec la levée du bouclage/couvre-feu. En effet elle est passée de 28 % pendant le bouclage/couvre-feu à 61,3% actuellement. Le graphique montre également une baisse importante des proportions des travailleurs ayant connu un arrêt temporaire de leur emploi et une réduction modérée des heures de travail et/ou du salaire. Elles seraient passées de 24% et 30,7% respectivement à 9,3% et 16%.

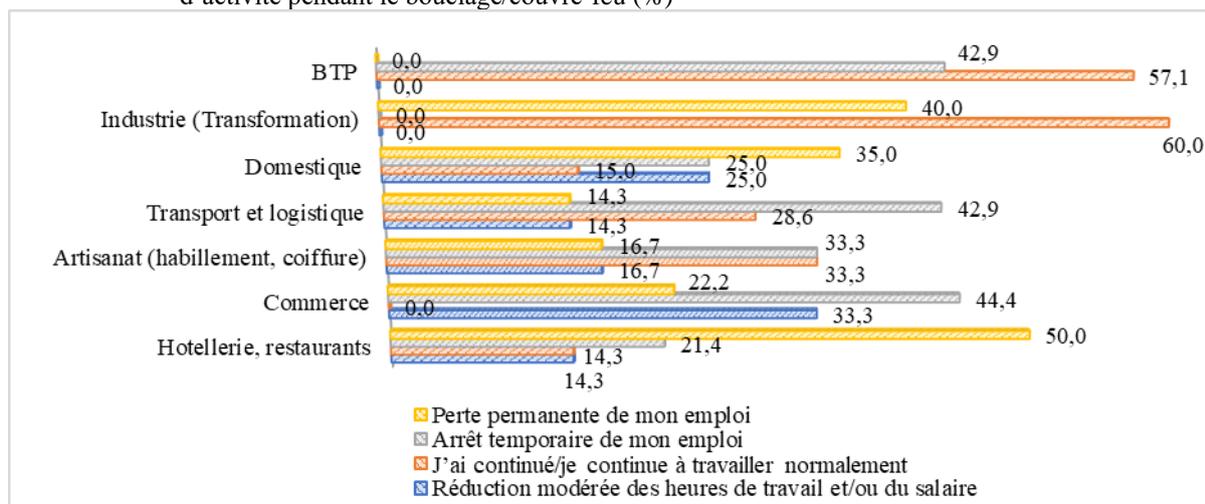
**Graphique 40:** Répartition des travailleurs selon les effets sur les conditions de l'emploi (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Par sous-secteur d'activité, le graphique ci-dessous révèle que 50% des travailleurs de l'hôtellerie et restaurants auraient connu une perte permanente de leur emploi pendant le bouclage/couvre-feu et que 21,4% ont eu un arrêt temporaire de leur emploi. Par contre dans les sous-secteurs de l'industrie et des BTP, plus de 50% des travailleurs auraient maintenu leur poste malgré la conjoncture économique défavorable. Les sous-secteurs de l'artisanat et du transport & logistique auraient connu un arrêt temporaire de l'emploi de plus 30% des travailleurs.

**Graphique 41:** Répartition des travailleurs selon les effets de la Covid-19 sur l'emploi par sous-secteur d'activité pendant le bouclage/couvre-feu (%)



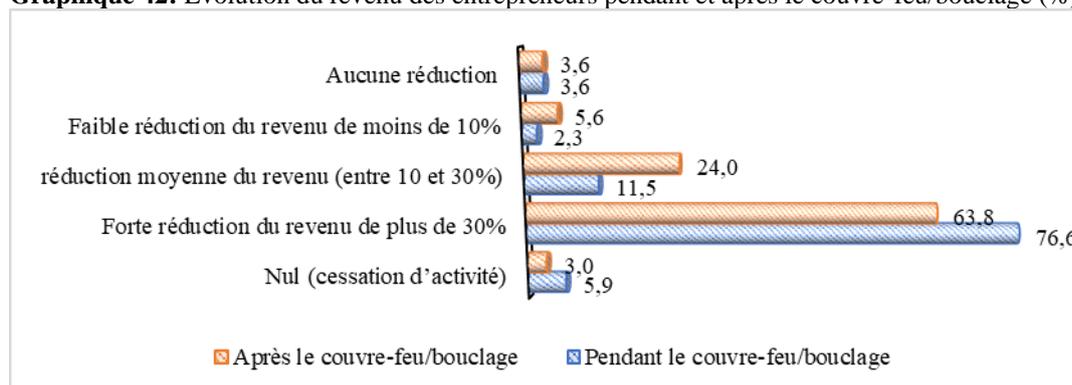
Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

✓ **Impact en termes d'heures et de revenus sur les entrepreneurs et les employés**

➤ **Evolution du revenu des entrepreneurs**

D'après le graphique suivant, il ressort que pendant le couvre-feu/bouclage, plus de 75% des entrepreneurs enquêtés auraient connu une forte réduction de leurs revenus de plus de 30%. Malgré la levée du couvre-feu/bouclage, cette proportion reste toujours élevée (63,8%), mais toutefois un peu inférieure à celle d'avant. La proportion (3,6%) des entrepreneurs n'ayant connu aucune réduction de leurs revenus reste inchangée pendant et après le couvre-feu/bouclage. Environ 6% des entrepreneurs ont cessé leur activité pendant le couvre-feu/bouclage contre 3% après.

**Graphique 42:** Evolution du revenu des entrepreneurs pendant et après le couvre-feu/bouclage (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Par sous-secteurs d'activités, le tableau suivant montre qu'une proportion élevée de plus 50% de tous les entrepreneurs enquêtés de toutes les sous-branches retenues pour cette étude auraient connu une forte réduction de plus de 30% des revenus tirés de leur activité, comparativement à leur situation de février 2020 pendant et après le couvre-feu/bouclage. Cette situation a particulièrement touché les entrepreneurs de l'hôtellerie, restaurants enquêtés pendant et après le bouclage avec des proportions respectivement de 87,0% et 82,6%.

**Tableau 13:** Evolution par sous-secteur d'activités du revenu des entrepreneurs pendant et après le couvre-feu/bouclage (%)

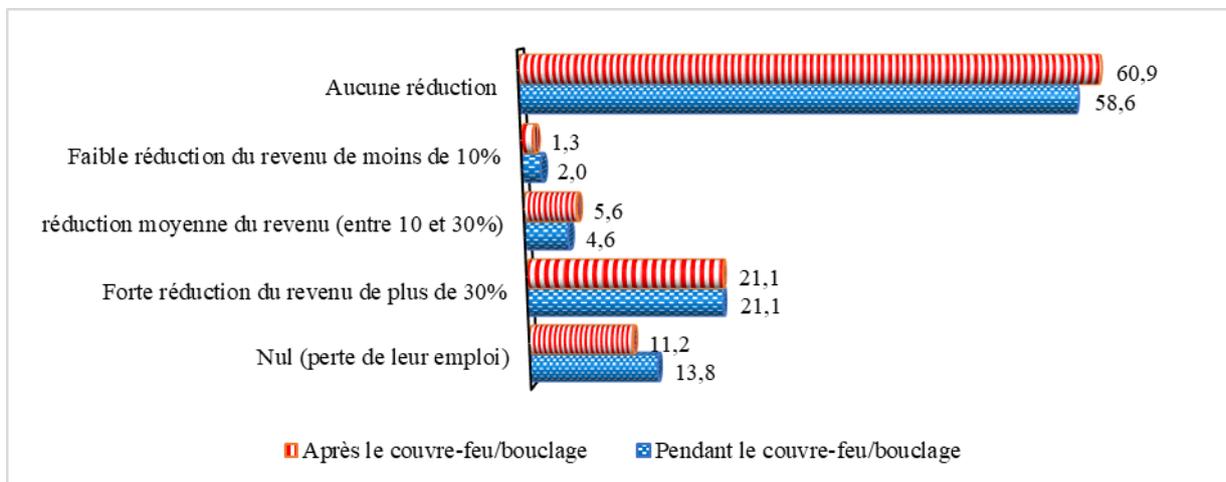
	Hôtellerie, Restaurants		Commerce		Artisanat (Habillage, Coiffure)		Transport et Logistique		Industrie (Transformation)		BTP	
	Pendant	Après	Pendant	Après	Pendant	Après	Pendant	Après	Pendant	Après	Pendant	Après
Nul (cessation d'activité)	0,0	0,0	9,7	2,8	2,8	0,9	10,5	5,3	5,0	5,0	8,3	8,3
Forte réduction du revenu de plus de 30%	87,0	82,6	72,2	68,1	83,2	59,8	65,8	57,9	67,5	62,5	83,3	62,5
réduction moyenne du revenu (entre 10 et 30%)	13,0	17,4	12,5	20,8	9,3	29,9	18,4	26,3	15,0	20,0	0,0	16,7
Faible réduction du revenu de moins de 10%	0,0	0,0	2,8	4,2	2,8	7,5	5,3	10,5	0,0	5,0	0,0	0,0
Aucune réduction	0,0	0,0	2,8	4,2	1,9	1,9	0,0	0,0	12,5	7,5	8,3	12,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

➤ **Evolution du revenu des employés**

Le graphique ci-dessous montre qu'environ 60% des entrepreneurs enquêtés, ont déclaré que leurs employés n'ont connu aucune réduction de leurs revenus pendant et après le couvre-feu/bouclage même si cette proportion a connu une amélioration avec la levée du couvre-feu et le bouclage des villes (60,9% contre 58,6%). Toutefois, 13,8% (respectivement 11,2%) des entrepreneurs reconnaissent la perte de l'emploi de leurs travailleurs pendant le couvre-feu/bouclage (respectivement après le couvre-feu/bouclage). Environ 21% des entrepreneurs déclarent que leurs employés auraient connu une réduction de plus de 30% de leur revenu pendant le couvre-feu/bouclage. Cette proportion reste inchangée malgré la levée de cette mesure barrière.

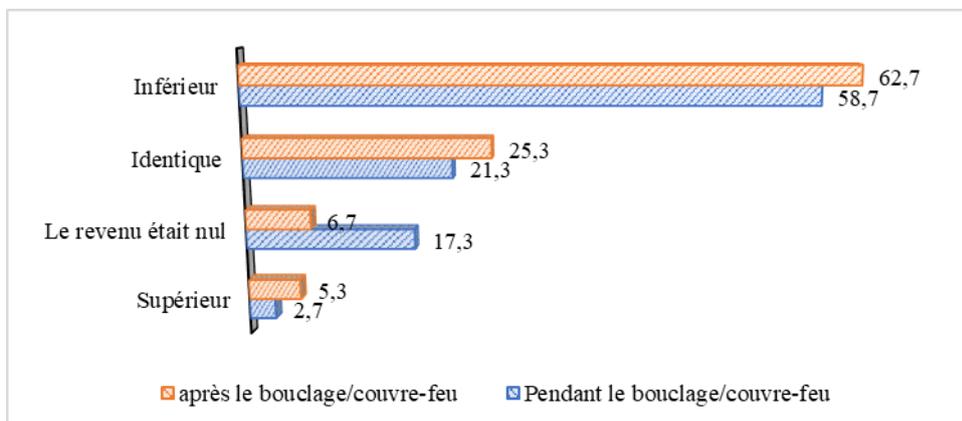
**Graphique 43:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon l'évolution du revenu de leurs employés pendant et après le couvre-feu/bouclage (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Toutefois, comparativement à février 2020, pendant le bouclage/couvre-feu 25,3% des travailleurs enquêtés ont déclaré garder leur niveau de revenu contre 21,3% des travailleurs, après le bouclage/couvre-feu. Ils sont 58,7% des travailleurs interrogés pendant le bouclage/couvre-feu et 62,7% après le bouclage/couvre-feu, à déclarer avoir connu une baisse de leur revenu comparativement à février 2020.

**Graphique 44:** Evolution du revenu des travailleurs pendant et après le confinement comparé à février 2020 (%)

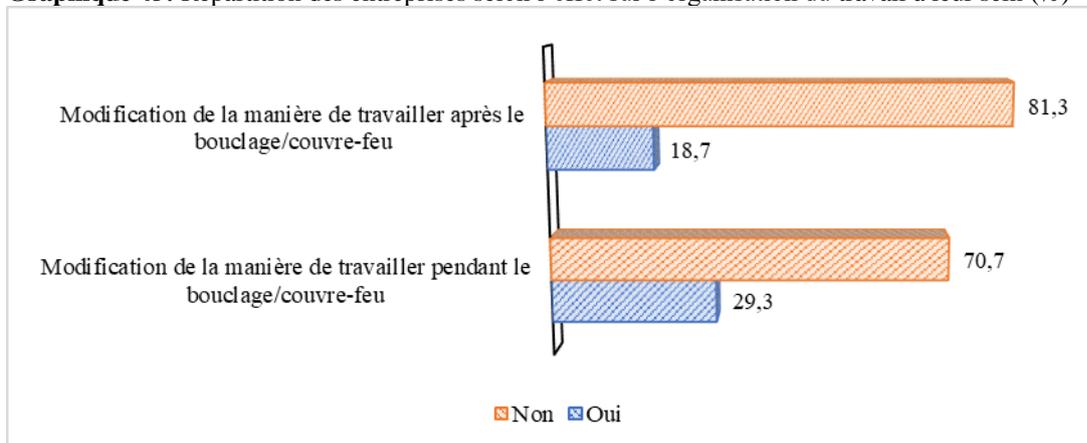


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

➤ **Effet sur l'organisation du travail au sein des entreprises**

Comme le montre le graphique suivant, pendant le bouclage/couvre-feu et au moment de l'enquête, la majorité des entreprises n'ont pas modifié leur manière de travailler. Par contre elles sont, 29,3% à l'avoir fait pendant le bouclage/couvre-feu et 18,7% au moment de l'enquête.

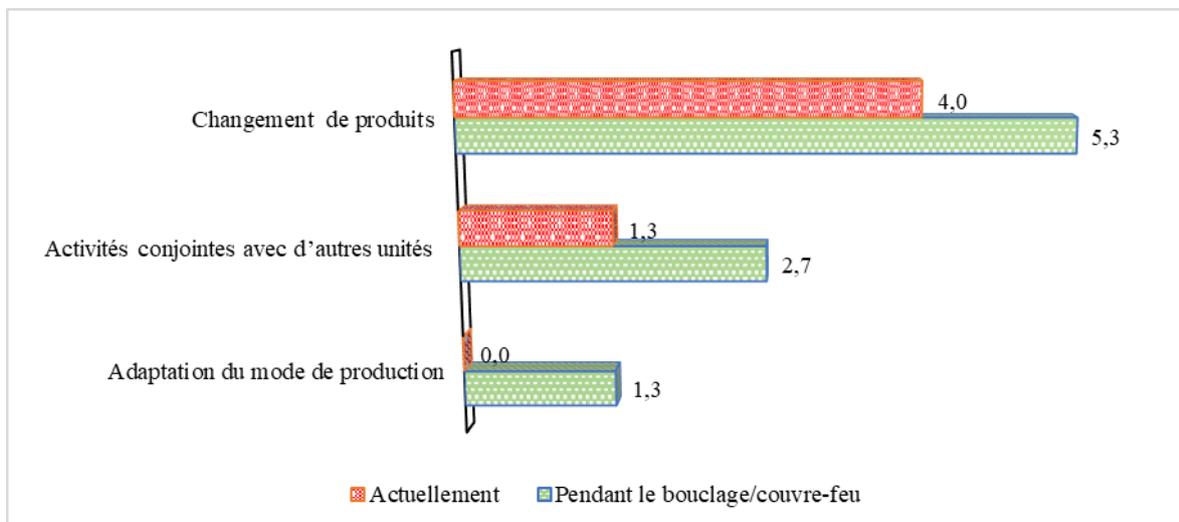
**Graphique 45:** Répartition des entreprises selon l'effet sur l'organisation du travail à leur sein (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Le graphique suivant montre les différentes modifications effectuées par les entreprises. Il ressort que la plupart des travailleurs enquêtés ont déclaré que les entreprises dans lesquelles ils sont employés n'ont pas procédé à un changement. En effet, seulement 5,3% et 4% des entreprises auraient procédé à un changement de produits/ d'activités respectivement pendant le bouclage/couvre-feu et après le bouclage/couvre-feu pour assurer le maintien de l'activité, limiter les risques de faillite et de licenciements, favoriser la relance. Par ailleurs, 2,7% des entreprises se sont associées à d'autres unités dans le cadre de leurs activités pendant le bouclage/couvre-feu contre 1,3% au moment de la collecte de données.

**Graphique 46 :** Répartition des travailleurs selon les changements effectués dans leurs entreprises (%)

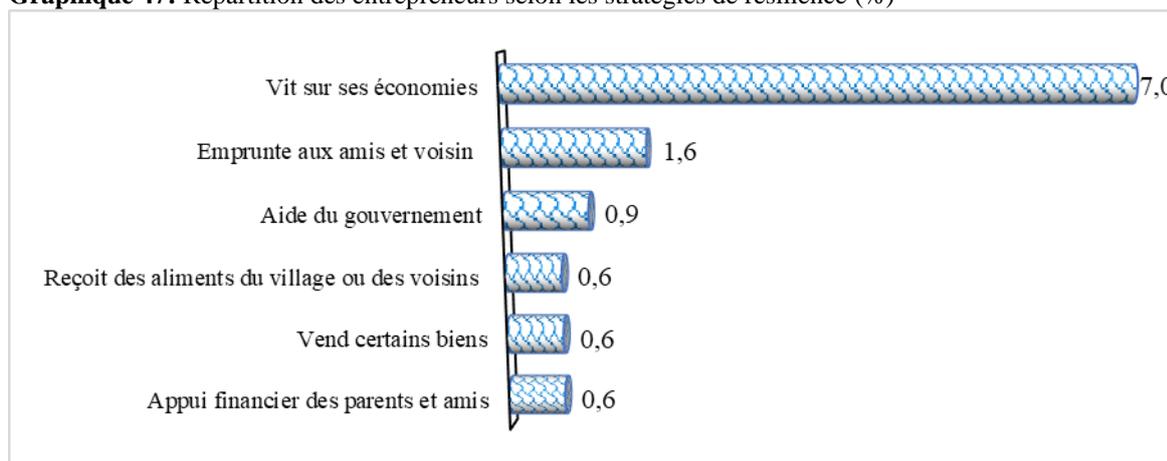


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ➤ *Stratégies de résilience des entrepreneurs*

Face à la COVID-19, les entrepreneurs du secteur informel ont eu à mettre en place quelques stratégies pour limiter ses effets sur leurs quotidiens. Le graphique suivant ressort que globalement, une petite minorité des entrepreneurs enquêtés ont eu à adopter des stratégies. 7% de ces entrepreneurs vivent sur leurs économies et environ 2 entrepreneurs sur 100 empruntent aux amis et aux voisins. Près d'un entrepreneur sur cent aurait reçu une aide du gouvernement. Cette même proportion d'entrepreneurs a reçu des aliments du village, des appuis financiers des parents et amis et/ou ont vendu certains biens pour pouvoir survivre.

**Graphique 47:** Répartition des entrepreneurs selon les stratégies de résilience (%)

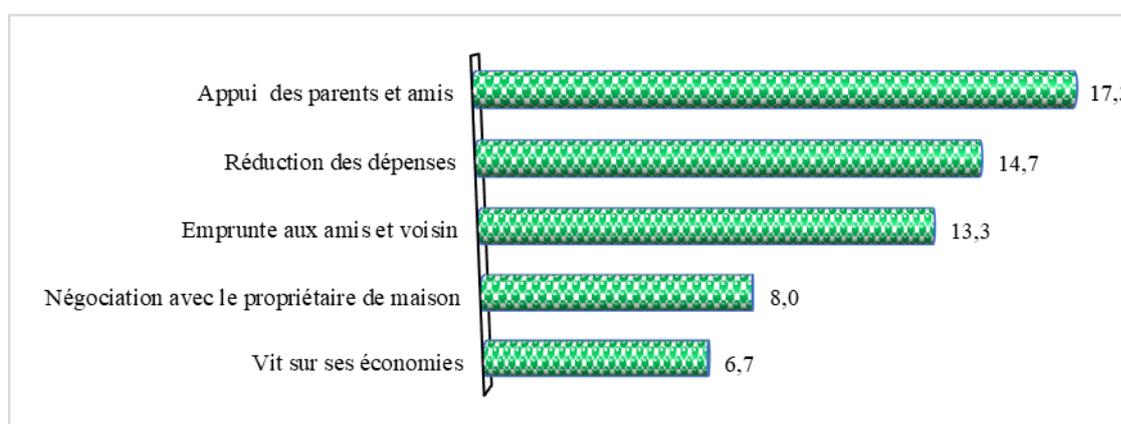


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ➤ *Stratégies de résilience des travailleurs*

Tout comme aux entrepreneurs, certaines questions ont été posées aux travailleurs pour mettre en lumière les différentes stratégies développées par ces derniers en ce temps de crise. Globalement, il ressort du graphique suivant que 17,1% des travailleurs auraient reçu des appuis des parents et amis et que 14,7% ont préféré réduire leurs dépenses pour atténuer les effets de la crise. Un peu plus de 13% des travailleurs enquêtés empruntent aux amis et aux voisins. Environ 7% vivent sur leurs économies et que près de 9% auraient fait des négociations avec leurs maisoniers.

**Graphique 48:** Répartition des travailleurs selon les stratégies de résilience (%)



➤ Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

## 7. Dispositifs d'appui : Politiques publiques d'appui, rôle des organisations professionnelles et mécanismes de solidarité endogènes

### 7.1 Mesures de soutien et de relance de l'activité économique à destination des entreprises

#### ➤ *Connaissance et Perception*

En dehors de ces mécanismes d'assistance mis en place par l'Etat, d'autres mécanismes de solidarité collectifs ou individuels pour subvenir aux besoins fondamentaux des travailleurs et entrepreneurs sont également mis en œuvre sur le territoire. Les promoteurs interrogés ont déclaré dans leur majorité (87,1%) qu'ils n'ont pas connaissance de ces types de mécanismes. Mais à côté d'eux, il y a 40 promoteurs représentant 12,9% de l'ensemble qui reconnaissent l'existence de tels mécanismes dans leur entourage ou au sein de leur communauté.

**Tableau 14:** Répartition des promoteurs d'entreprises selon qu'ils connaissent ou non de mécanismes de solidarité collectifs ou individuels (%)

Connaissance ou non de mécanismes de solidarité collectifs ou individuels	Effectif	Proportion
Oui	40	12,9%
Non	271	87,1%
<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>100,0%</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Ainsi, les promoteurs qui ont connaissance de telles initiatives ont déclaré qu'elles viennent des collectivités locales (9 promoteurs), des groupes communautaires (8 promoteurs), des organisations du secteur informel (5 promoteurs), des amis/familles (4 promoteurs).

**Tableau 15:** Répartition des promoteurs qui ont connaissance des mécanismes de solidarité selon l'institution de mise en œuvre

Institutions de mise en oeuvre	Connaissance de mécanismes de solidarité pour subvenir aux besoins fondamentaux des travailleurs et des entrepreneurs		
	Oui	Non	Total
Collectivité locale	9	302	311
Groupe communautaire	8	303	311
Organisations du secteur informel	5	306	311
Amis/ famille	4	307	311
Autre institution	19	292	311

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ➤ *Bénéficiaires*

Sur la question des mesures de soutien et de relance de l'activité économique à destination des entreprises, il ressort des résultats de l'enquête que la majorité des promoteurs d'entreprises interviewés n'ont pas bénéficié d'un programme quelconque de protection sociale y compris les assistances sociales. Ils représentent 87,1% des enquêtés. Par contre, 10,6% de ces promoteurs sont bénéficiaires d'un programme quelconque de protection sociale.

**Tableau 16** : Répartition promoteurs selon qu'ils soient bénéficiaires ou non de certains programmes de protection sociale (%)

<b>Bénéficiaires de certains programmes de protection sociale y compris assistance sociale</b>	<b>Effectif</b>	<b>Proportion</b>
Oui	33	10,6%
Non	271	87,1%
Non déclaré	7	2,3%
<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>100,0%</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Quelle que soit la filière, il est observé que les promoteurs bénéficiaires de protection sociale y compris l'assistance sociale sont peu nombreux. Les mêmes tendances sont observées lorsqu'on considère le sexe et le niveau d'instruction des enquêtés

Durant la crise, l'Etat a mis en place des mesures d'assistance pour accompagner la population en général et les acteurs économiques en particulier pour relancer leurs activités. La plupart de ceux qui ont pu bénéficier d'une des assistances sociales de l'Etat ont déclaré avoir bénéficié de l'aide financière dénommée NOVISSI (8,7%). Certains ont aussi bénéficié de l'assurance maladie (1,3%) et/ou de l'allègement des frais d'eau et d'électricité (0,6%).

**Tableau 17**: Répartition des entrepreneurs selon le Programme de protection sociale/assistance bénéficié (%)

<b>De quel programme/ assistance s'agit-il</b>	<b>Effectif</b>	<b>Proportion</b>
Aucun programme	278	89,4%
Allègement des frais d'eau et d'électricité	2	0,6%
Assurance maladie	4	1,3%
NOVISSI	27	8,7%
<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>100,0%</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Ceux qui ont connaissance des mesures de relance de l'Etat sont minoritaires. De ceux-là, très peu en ont bénéficié. Ils représentent 27,5% des promoteurs qui ont connaissance à déclarer avoir bénéficié de telles mesures incitatives de l'Etat.

**Tableau 18** : Répartition des promoteurs d'entreprises bénéficiaires ayant connaissance des mécanismes de solidarité

Bénéficiaires	Effectif	Proportion
Oui	11	27,5%
Non	29	72,5%
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>100,0%</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

La nature de l'aide dont a bénéficié les promoteurs d'entreprises sont diverses. Certains (11 promoteurs) ont bénéficié de l'aide financière, 10 ont bénéficié des aides alimentaires, 9 des matériels de protection et 6 pour des appuis conseils.

**Tableau 19** : Répartition des promoteurs d'entreprises bénéficiaires selon sa nature de l'aide

Nature de l'aide	Oui	Non	Total
Aide financière	11	300	311
Aliments	10	301	311
Matériels de protection	9	302	311
Autres matériels de survie	1	310	311
Appui conseils	6	305	311
Autres (emprunts)	1	310	311

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

## 7.2 Mesures de protection sociale visant à fournir un complément de revenu et/ou une aide en nature

### ➤ *Au niveau des promoteurs d'entreprises*

Avec l'avènement de la crise sanitaire, beaucoup d'institutions aussi bien publiques que privées ont apporté des appuis multiformes. Ainsi, des organisations professionnelles, les Organisations non gouvernementales (ONG), la mairie et les chambres des métiers ont été les principaux acteurs relevés par les promoteurs d'entreprises interrogés. Beaucoup de ces promoteurs interrogés ont connaissance de telles actions et reconnaissent les efforts de ces institutions malgré les moyens financiers limités. Ces efforts ont concerné les sensibilisations, les formations, les soutiens financiers ou en nature (prêts, aides, etc.), les négociations avec les autorités publiques pour l'octroi des marchés ou autres.

En termes de bénéficiaires, 27 promoteurs ont déclaré avoir bénéficié de la part de leur syndicat ou de la chambre des métiers ou de la mairie ou des ONG des partages d'informations sur la pandémie. Relativement aux séances de formations et aux efforts de négociations avec le gouvernement pour influencer les politiques, respectivement 11 et 4 promoteurs ont déclaré avoir bénéficié de telles initiatives. Certains ont reconnu avoir bénéficié d'un soutien financier de la part de leur syndicat.

**Tableau 20** : Répartition des promoteurs d'entreprises bénéficiaires d'un appui quelconque selon le type d'appui reçu, le type d'organisation qui le propose

Type d'appui	Proposée par l'organisation	Bénéficiaires
Soutien financier	Organisation professionnelle	3 promoteurs
Partage d'informations relatives à la COVID-19	Organisation professionnelle, mairie, chambre des métiers, ONG	27 promoteurs
Contacts/ réseaux d'entreprises, fournisseurs, structures d'appui	ONG	2 promoteurs
Porte notre voix au gouvernement pour influencer les politiques	OP, chambre de métiers	4 promoteurs
Formations	Collectivités locales, OP, Chambre des métiers	11 promoteurs
Soutien en nature	OP	4 promoteurs
Autre (octroi des marchés, etc.)	OP	3 promoteurs

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### ➤ *Au niveau des travailleurs*

Dans l'ensemble des travailleurs, 50,7% n'ont donné aucune appréciation sur leur niveau de satisfaction des mesures incitatives prises par l'Etat. Par contre, 32,0% ont trouvé ces mesures intéressantes car elles ont permis de relancer les activités des entreprises et de répondre à leurs besoins fondamentaux ainsi que ceux de leurs familles. D'autres travailleurs les ont partiellement appréciées pour diverses raisons. Pour eux, ces mesures sont soit insuffisantes, soit mal gérées par les autorités ou non étendues à tous. Mais 2,7% ont jugé n'ont pas du tout apprécié ces mesures car elles ne sont pas adaptées à leurs besoins.

**Tableau 21** : Répartition des travailleurs du secteur informel enquêtés selon leur appréciation sur les mesures incitatives de l'Etat

Quelle est votre appréciation des mesures incitatives prises par le gouvernement	Effectif	Proportion
Aucune appréciation	38	50,7%
Bonnes mesures	24	32,0%
En partie, bonnes mesures	11	14,7%
Mesures non appréciables	2	2,7%
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>100,0%</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Mais ces mesures n'ont pas produit d'effets positifs selon la majorité de ces travailleurs (80,0%) car beaucoup n'en ont pas bénéficié ou les méconnaissent. Seulement 20,0% des travailleurs pensent que ces mesures ont impacté leurs conditions de vie et de travail.

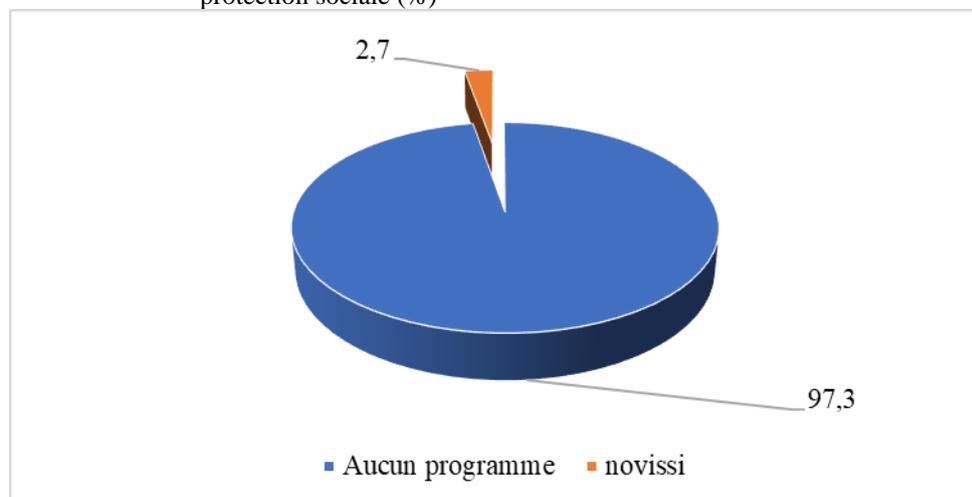
**Tableau 22** : Appréciation des travailleurs par rapport à l'effet produit par les mesures

Appréciation des effets produits par les mesures	Effectif	Proportion
Oui	15	20,0%
Non	60	80,0%
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>100,0%</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Par ailleurs, seulement 2,7% des travailleurs interrogés ont pu bénéficier de certains programmes de protection sociale comme le transfert monétaire de solidarité dénommé NOVISSI.

**Graphique 49 :** Répartition des travailleurs enquêtés selon qu'ils soient bénéficiaires ou non d'un programme de protection sociale (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

L'une des réponses apportées par l'Etat à la crise sanitaire occasionnée par la pandémie est le transfert monétaire de solidarité. A la question de savoir combien de travailleurs du secteur informel ont bénéficié d'un programme de protection sociale, 64,0% des travailleurs n'ont aucune idée des bénéficiaires. Mais certains (25,3%) estiment que juste une minorité a été concernée. Seulement 4,0% ont déclaré que la majorité a bénéficié du programme.

**Tableau 23 :** Répartition des travailleurs selon leur perception du nombre de travailleurs du secteur informel/ de l'économie informelle ayant bénéficié d'un programme de protection sociale (assistance/ assurance)

Niveau de perception des travailleurs sur le nombre de bénéficiaires d'un programme de protection sociale	Effectif	Proportion
Une minorité	19	25,3%
La moitié	1	1,3%
Une majorité	3	4,0%
Aucune idée	48	64,0%
Non déclaré	4	5,3%
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>100,0%</b>

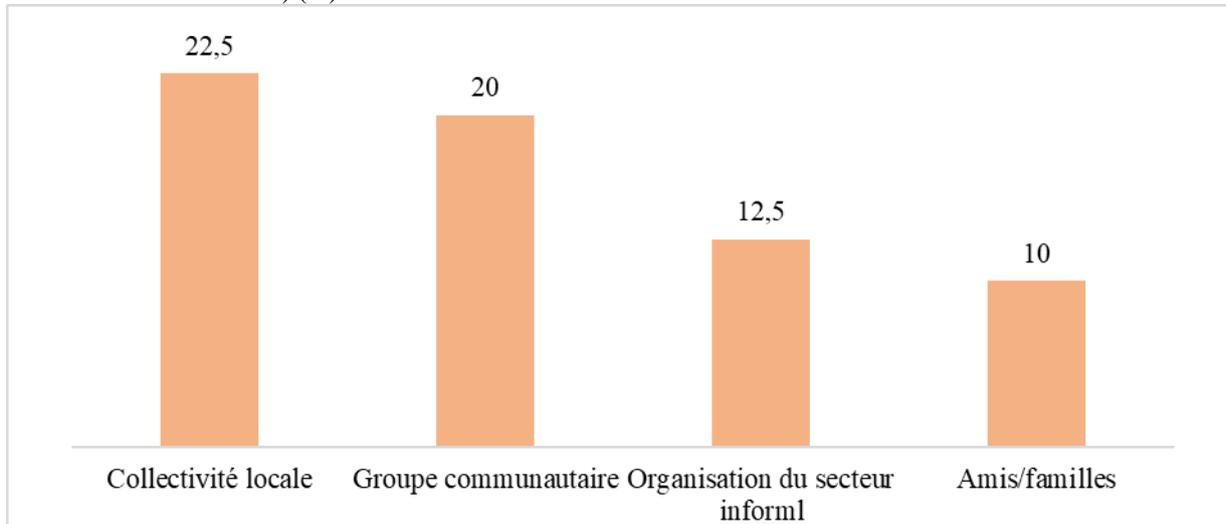
Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### 7.3 Mécanismes endogènes de solidarité

La paralysie des activités due à la pandémie de la COVID-19, a affecté les acteurs du secteur informel en particulier les populations les plus vulnérables. Pour aider ces derniers à atténuer les effets de la crise, en dehors des actions publiques, des mécanismes de solidarité collectifs ou individuels ont été mis en place pour subvenir à certains besoins fondamentaux. Très peu d'entrepreneurs (13,2%) connaissent l'existence de ces mécanismes. Ils proviennent des

collectivités locales (22,5%), des groupes communautaires (20,0%), des organisations du secteur informel (12,5%) et des amis ou la famille (10,0%).

**Graphique 50** Répartition des travailleurs selon leur perception du nombre de travailleurs du secteur informel/ de l'économie informelle ayant bénéficié d'un programme de protection sociale (assistance/assurance) (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Par ailleurs, une infime partie (2,7%) des travailleurs affirment connaître l'existence de pareils mécanismes. Pour la moitié de ces travailleurs, ces mécanismes sont initiés par les collectivités locales.

#### 7.4 Rôle des organisations professionnelles du secteur informel

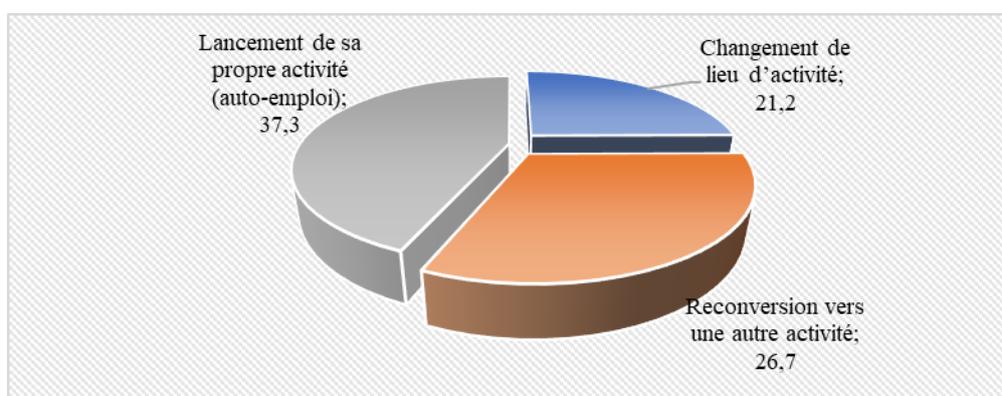
Pour bien mener leurs activités, les acteurs du secteur informel se sont organisés en corporation ou en syndicat avec divers objectifs. La plupart des organisations professionnelles rencontrées fondent leur mission sur la défense et la promotion des intérêts matériels, professionnels, sociaux, économiques et culturels de leurs membres pour améliorer leur condition de vie et de travail et aussi de servir d'intermédiaire auprès des tiers. Pour y arriver elles déclarent recourir aux formations et à la sensibilisation de leurs membres. L'un des objectifs poursuivis par certains regroupements est d'être un cadre de solidarité par la création d'une mutuelle solidaire ou d'entraide (aide sociale).

## 8. Stratégies d'adaptation adoptées par les acteurs, leçons tirées et formalisation des entreprises

### 8.1 Stratégies adoptées par les acteurs

L'avènement de la crise pandémique a engendré des difficultés dans lesquelles les travailleurs de l'économie informelle se sont retrouvés. Parmi les travailleurs enquêtés, 21,2% ont développé comme stratégie, un changement de lieu de leur activité (25%). D'autres, se sont reconvertis vers une autre activité (31%) ou ont lancé leurs propres activités (soit 44%).

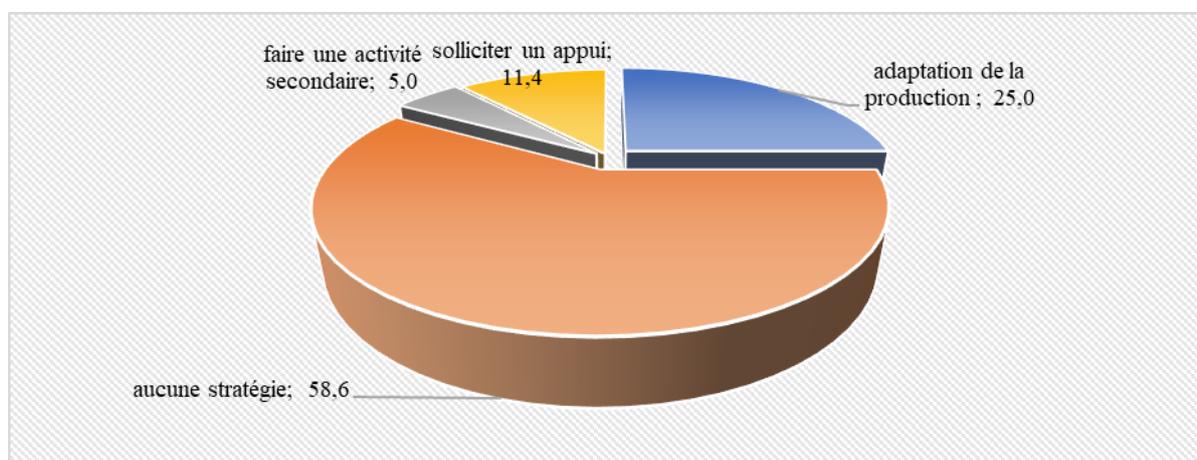
**Graphique 51** Graphique : répartition des travailleurs par type de stratégies adoptées pour faire face aux difficultés liées à la crise



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Par ailleurs, les entrepreneurs quant à eux ont relevé des stratégies telles que l'adaptation de leurs productions (25%), la sollicitation d'un appui (11%) ou lancement d'une activité secondaire (5%). Plus de la moitié des entrepreneurs (59%) ont déclaré n'avoir développé aucune stratégie pour pallier les effets de la crise.

**Graphique 52** : Répartition des entrepreneurs par type de stratégies adoptées pour faire face aux difficultés liées à la crise

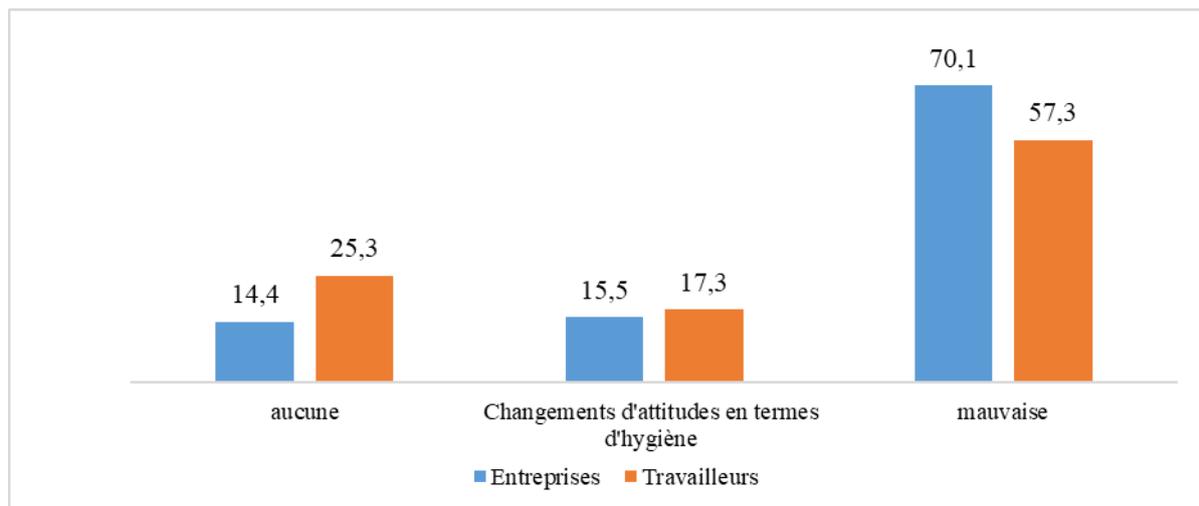


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

## 8.2 Expériences et leçons tirées par les acteurs

La crise sanitaire a eu des répercussions sur le fonctionnement de l'activité des entreprises et sur les revenus et les conditions de vie des travailleurs. En effet, 78% des entrepreneurs déclarent avoir eu une mauvaise expérience de la crise contre 57% des travailleurs. Cependant, autant les entrepreneurs (19%) que les travailleurs (17%) pensent que la crise a quand même permis d'améliorer leurs attitudes en termes d'hygiène (le port des masques, le lavage régulier des mains...).

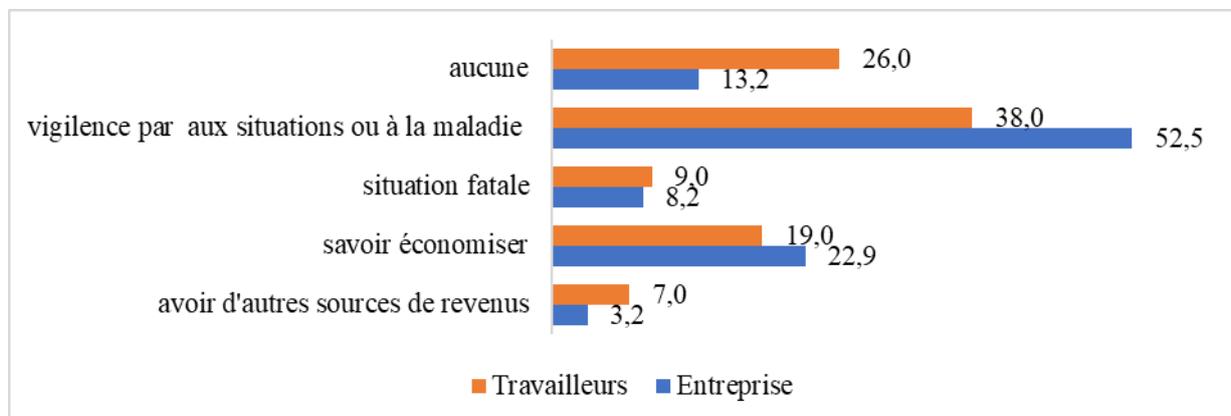
**Graphique 53** : Répartition des types d'acteurs selon l'appréciation de l'expérience vécue (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

S'agissant des leçons apprises par les différents acteurs interrogés, la plupart des entrepreneurs (52,5%) ou des travailleurs (38,0%) du secteur informel trouvent qu'il est important de mettre en place une gestion prudentielle en période de crises économique et sanitaire. Des entrepreneurs (33,9%) et des travailleurs (19%) ont déclaré également qu'il est important d'économiser ou d'épargner afin de maintenir le pouvoir d'achat en période de crise. En outre, 7% des travailleurs et 3,2% des entrepreneurs ont jugé nécessaire de disposer d'autres sources de revenus pour faire face à une future situation critique.

**Graphique 54** : Répartition des travailleurs par type de leçons tirées de la crise pandémique (%)



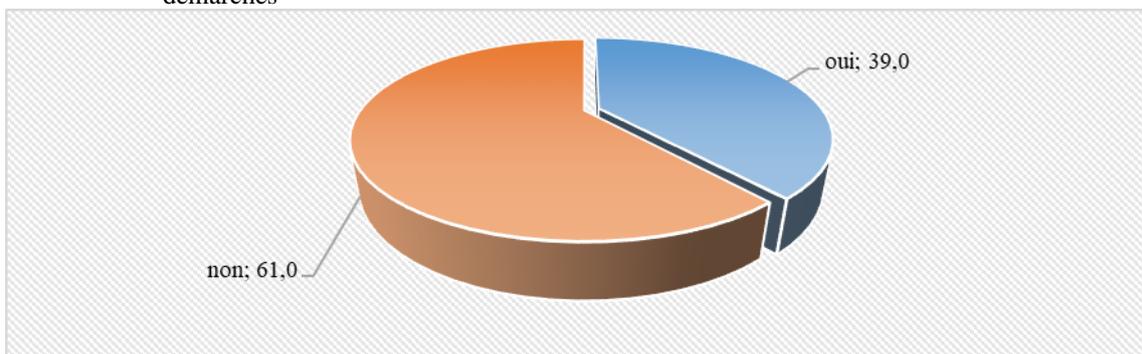
Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

### 8.3 Formalisation : Connaissances, avantages, motivations et obstacles

#### ➤ Connaissances sur la formalisation d'une entreprise et ses démarches

Parmi les travailleurs enquêtés du secteur informel, 39,0% ont une connaissance sur la formalisation d'une entreprise et ses démarches.

**Graphique 55** : Répartition des entreprises selon la connaissance sur la formalisation d'une entreprise et ses démarches

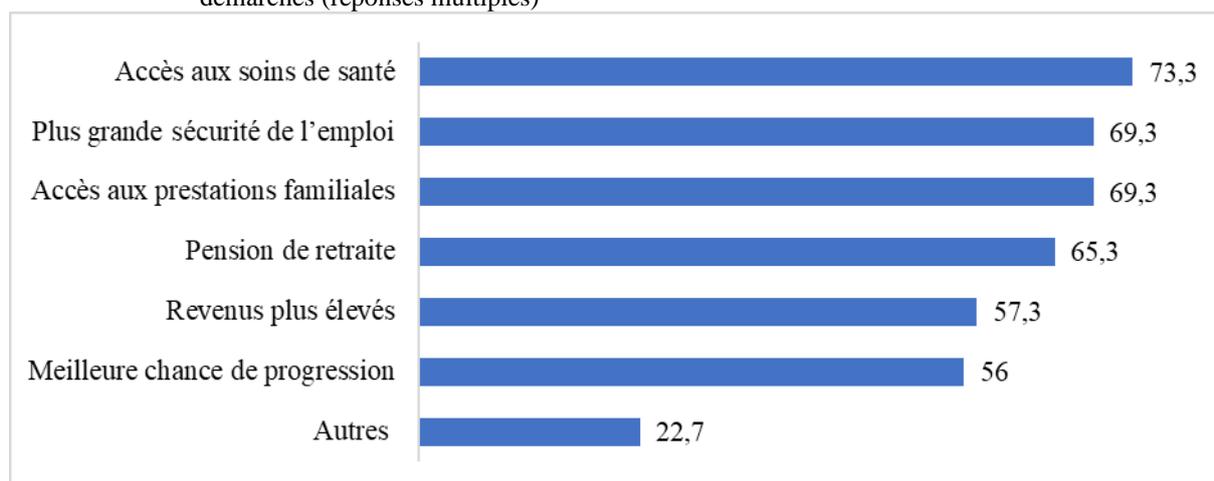


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

#### ➤ Avantages

Les travailleurs du secteur informel reconnaissent que le fait d'avoir un emploi formel regorge de nombreux avantages. La plupart (73,3%) d'entre eux pensent que l'accès aux soins de santé est un principal avantage. De plus, 69,3% des enquêtés pensent que l'accès aux prestations familiales et à l'emploi formel procure une sécurité.

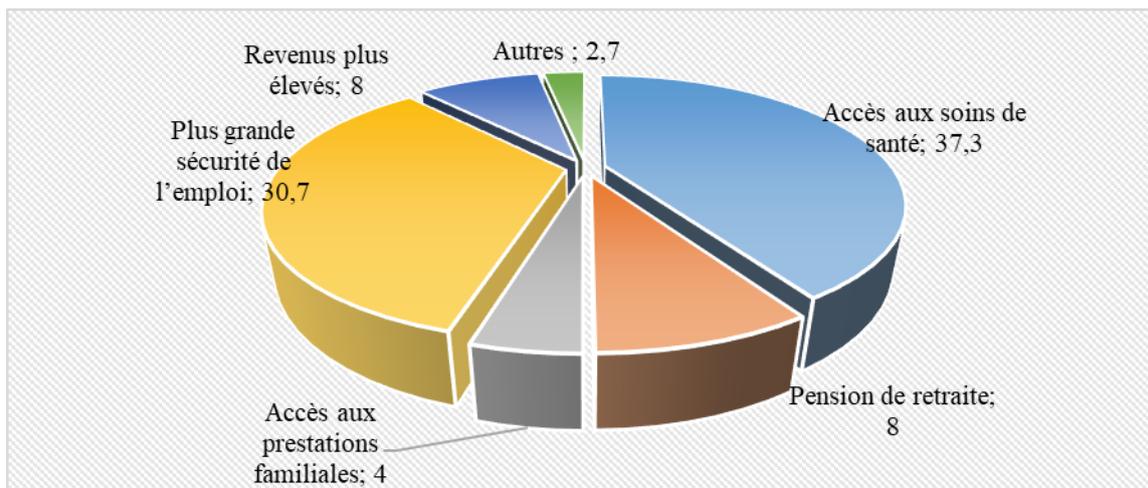
**Graphique 56** : Répartition des travailleurs selon la connaissance sur la formalisation d'une entreprise et ses démarches (réponses multiples)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Parmi les avantages liés à la formalisation, les travailleurs du secteur informel trouvent que l'accès aux soins de santé (41%) et la plus grande sécurité de l'emploi formel (34%) constituent les avantages comparatifs les plus importants.

**Graphique 57** : Répartition des travailleurs selon l'avantage le plus important (une seule réponse)

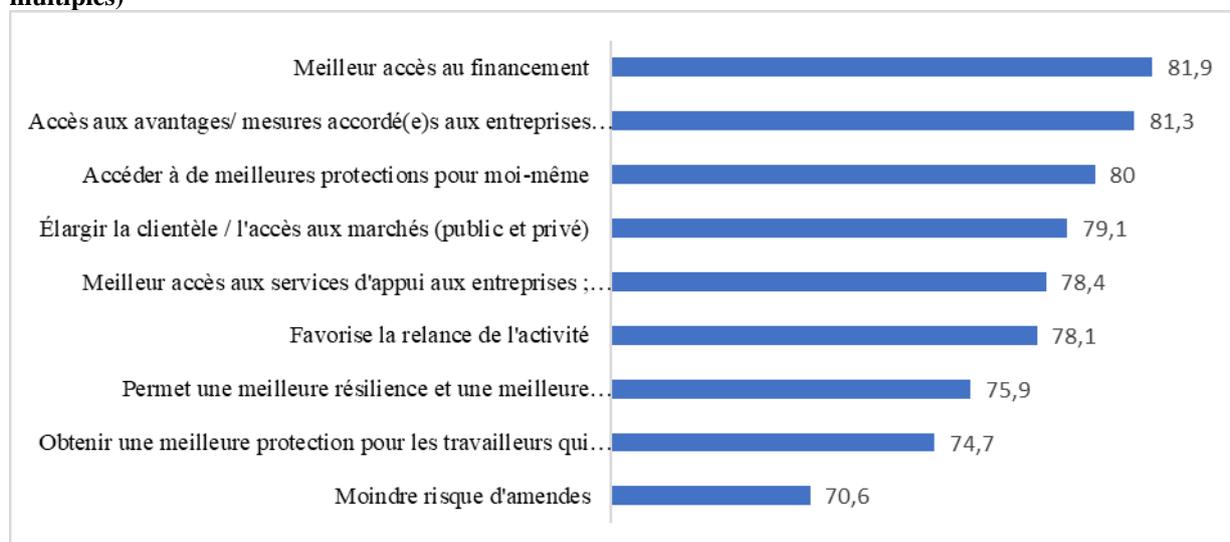


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

➤ **Motivations pour formaliser l'entreprise et déclarer ses travailleurs**

Considérant les entrepreneurs du secteur informel, 81,9% d'entre eux sont motivés par l'accès aux financements accordés et 81,3% sont motivés par les avantages/mesures accordées aux entreprises formelles. Pour 80,0% d'entre eux, l'accès à de meilleures protections constitue une motivation de formalisation d'entreprise.

**Graphique 58** : Répartition des promoteurs d'entreprises selon les motivations de formalisation (réponses multiples)



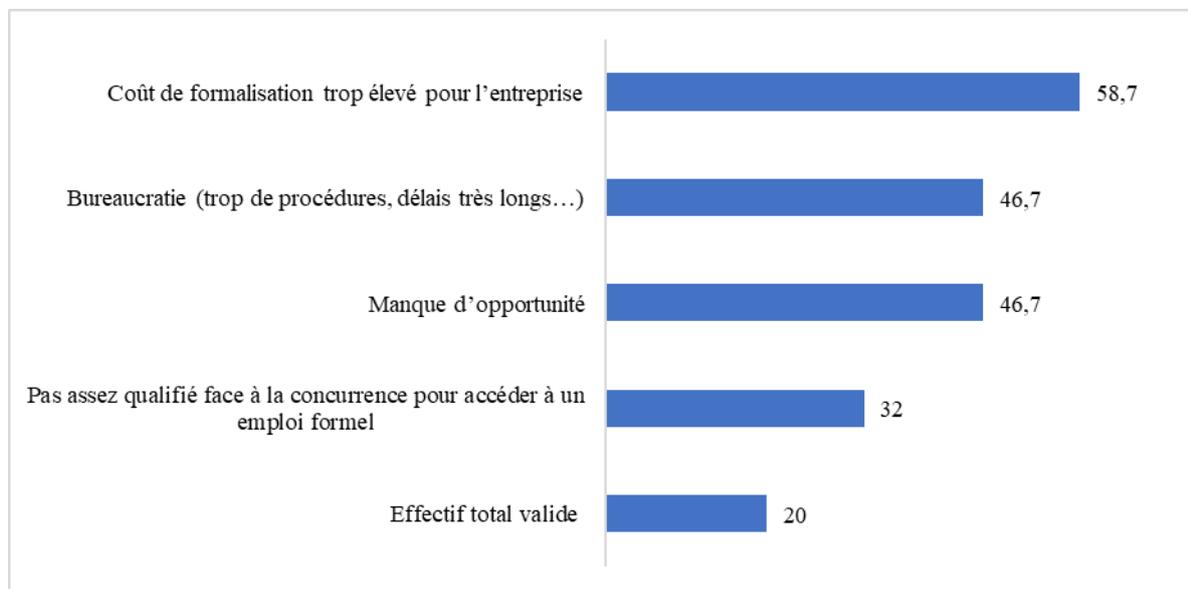
Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Pour 37,5% des promoteurs d'entreprises enquêtés, avoir accès aux avantages ou mesures accordées aux entreprises formelles constitue la meilleure motivation pour formaliser son entreprise. D'autre part, un meilleur accès au financement (27,5%) et un accès à de meilleures protections pour soi-même (11,3%) ont été également identifiés.

### ➤ Obstacles à la formalisation

Parmi les travailleurs enquêtés, 58,7% déclarent que les coûts de formalisation sont trop élevés pour les entreprises. D'autres travailleurs considèrent que la bureaucratie et le manque d'opportunités constituent aussi des obstacles à la formalisation.

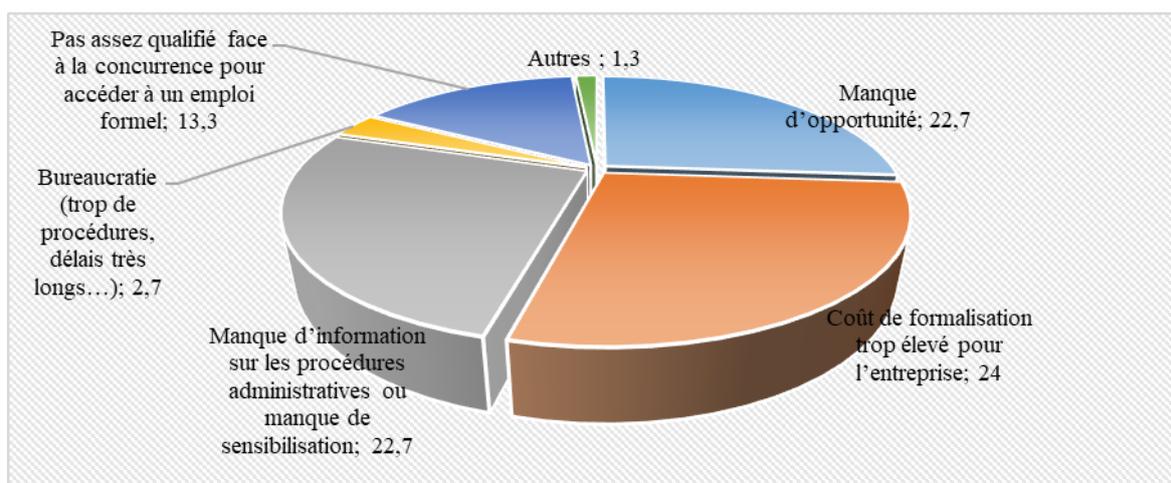
**Graphique 59** : Répartition des travailleurs selon les principaux obstacles à la formalisation (% , réponse multiples)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Parmi les obstacles à la formalisation des emplois, 28% des travailleurs du secteur informel ont déclaré que le plus important est le coût de formalisation. A part cet obstacle, d'autres sont relevés tels que le manque d'informations sur les procédures administratives (26%) et le manque d'opportunités (26%).

**Graphique 60** : Répartition des travailleurs par obstacle plus important à la formalisation (une seule réponse) (%)

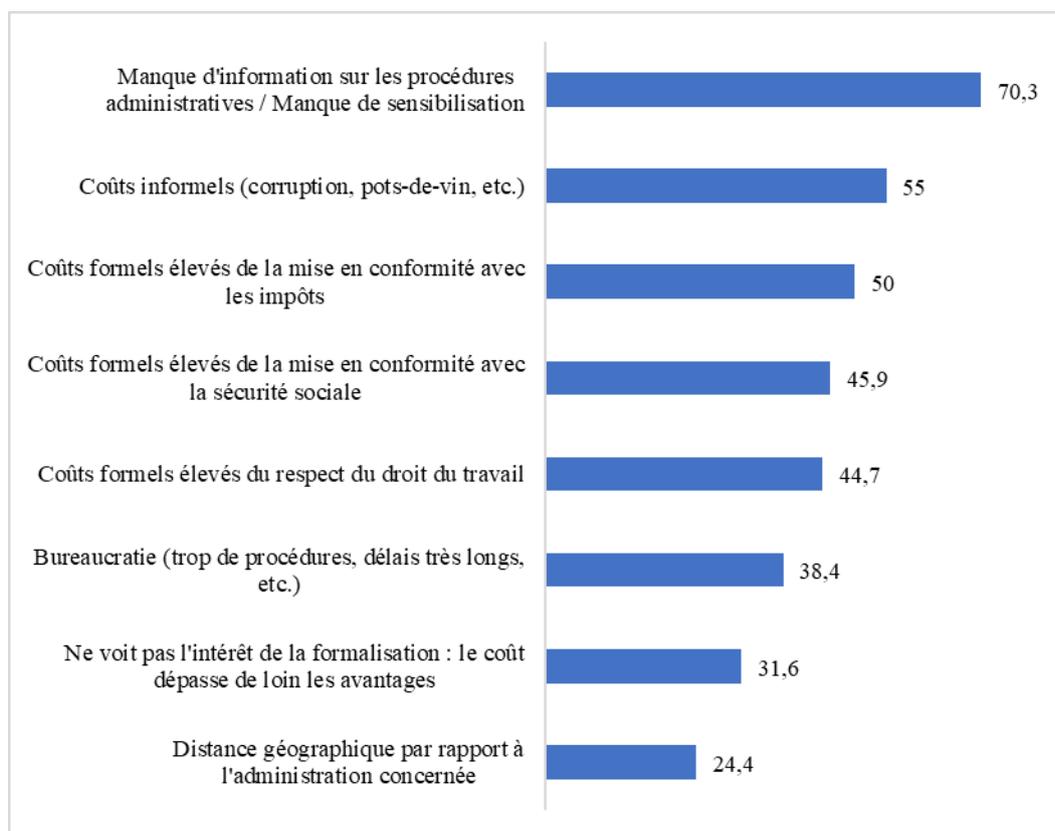


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Parmi les promoteurs enquêtés du secteur informel, 70,3% pensent qu'un principal obstacle à la formalisation de leurs entreprises et de leurs travailleurs est le manque d'information sur les

procédures administratives. Ensuite, 55% d'entre eux considèrent les coûts informels (corruption, pots-de-vin, etc.) comme un principal obstacle à la formalisation des entreprises.

**Graphique 61** : répartition des promoteurs d'entreprises selon les types d'obstacles à la formalisation (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

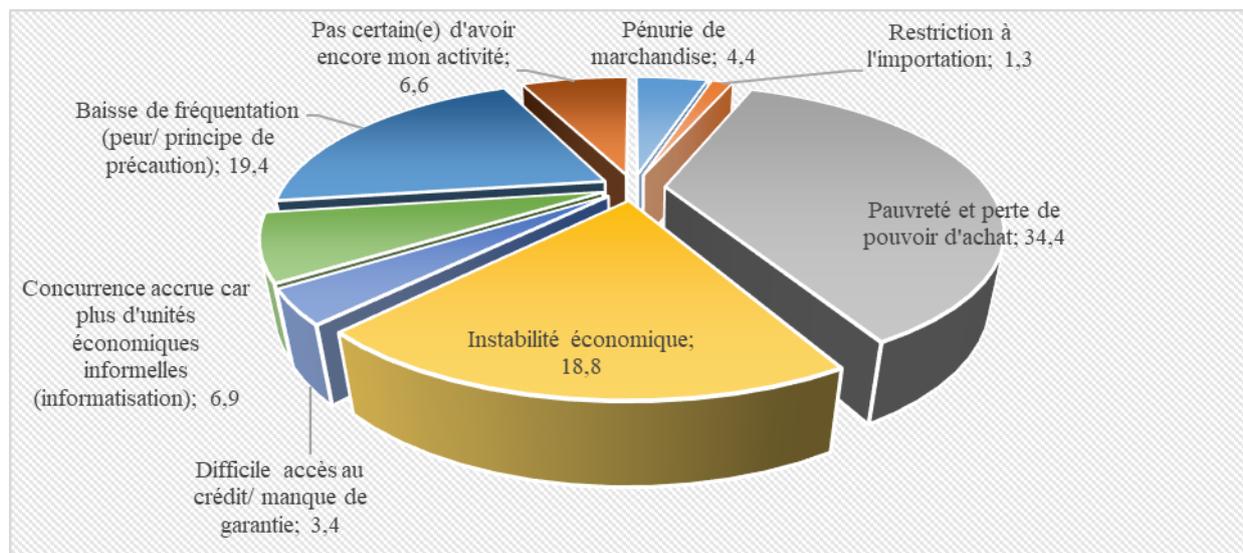
➤ **Obstacles importants à la formalisation de votre entreprise et des travailleurs qui contribuent à son fonctionnement**

Parmi tous ces obstacles précités, 57,8 % des entrepreneurs du secteur informel considèrent comme principal obstacle, le manque d'information sur les procédures administratives. Pour 15,6% d'entrepreneurs, les coûts formels élevés de la mise en conformité avec les impôts ont été les plus importants obstacles.

➤ **Principale difficulté à laquelle l'entreprise sera confrontée dans les mois à venir**

Les entreprises ont eu à anticiper sur les difficultés auxquelles elles seront confrontées dans les mois à venir et parmi lesquelles certaines sont principales. En effet, la plupart des promoteurs d'entreprises (36%) pensent qu'elles seront confrontées à la baisse du pouvoir d'achat et à la pauvreté. D'autres entrepreneurs pensent que la principale difficulté serait la baisse de la fréquentation de la clientèle (20%) et l'instabilité économique (20%).

**Graphique 62** : Répartition des travailleurs selon la principale difficulté à laquelle l'entreprise sera confrontée dans les mois à venir (%)

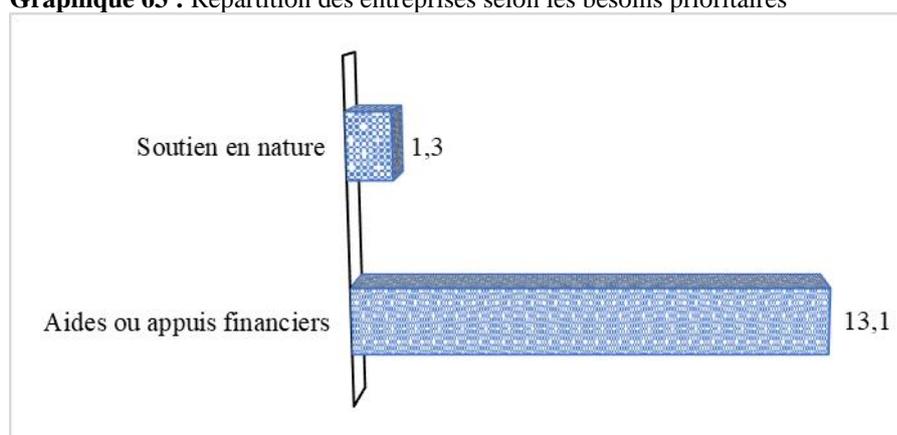


Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

## 9. Principaux besoins et revendications des acteurs

Les besoins prioritaires des entrepreneurs enquêtés sont illustrés par le graphique ci-dessous. Il en ressort de l'analyse de ce dernier que les entrepreneurs du secteur informel auraient besoin en priorité des aides ou des appuis financiers et du soutien en nature. Ces aides ou appuis financiers pourraient se présenter sous forme de dons en nature ou de prêt à octroyer aux différents entrepreneurs.

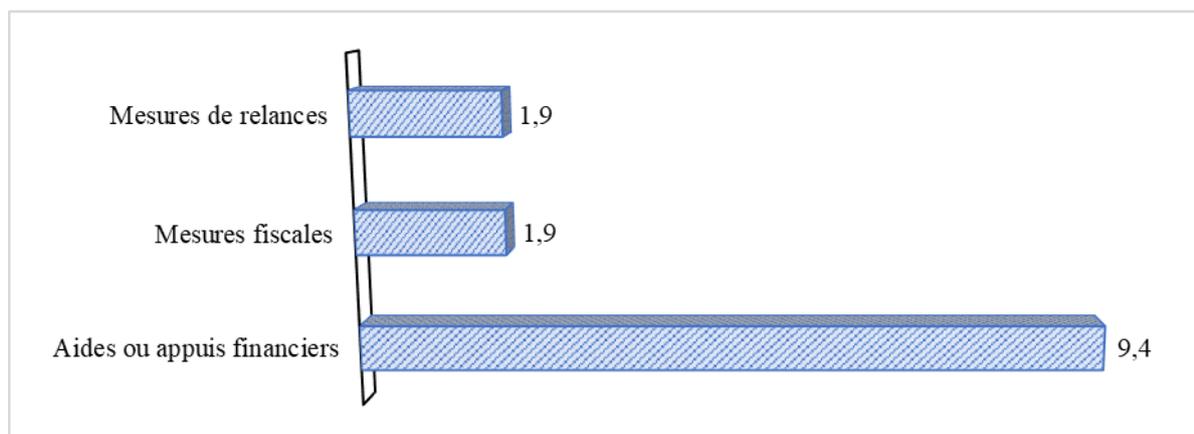
**Graphique 63** : Répartition des entreprises selon les besoins prioritaires



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Selon ces mêmes entrepreneurs, les mesures les plus appropriées que l'Etat pourrait prendre pour les aider sont présentées sur le graphique suivant par ordre d'importance. Après les mesures financières, les mesures fiscales puis celles de relance pourraient être les plus importantes pour ces entrepreneurs en ce temps de crise.

**Graphique 64** : Répartition des entreprises selon les mesures les plus appropriées (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Ces différents besoins et revendications viennent conforter les réponses des organismes d'appui au secteur informel lors de la première phase de l'enquête. A la question de savoir quels sont les principaux besoins exprimés par les entreprises, les organismes d'appui ont essayé d'apporter leurs réponses qui sont traitées et consignées sur le graphique ci-après.

**Graphique 65** : Répartition des entreprises selon les besoins

Forme	Freq.	Types
entreprise	6	nom
financement	4	nom
mesure	4	nom
secteur	4	nom
besoin	3	nom
demander	3	ver
dispositif	3	nom
formation	3	nom
main	3	nom
paiement	3	nom
phone	3	nom
produit	3	nom
service	3	nom
subvention	3	nom
taxe	3	nom

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

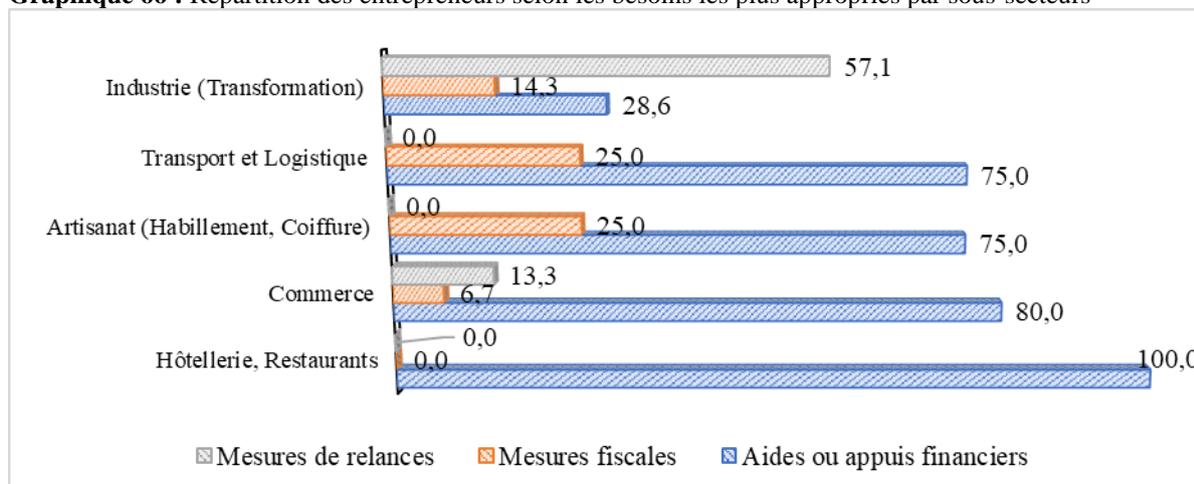
L'analyse de ce graphique montre que dans toutes les réponses, la forme la plus utilisée est le mot **entreprise** utilisé 6 fois. Il est suivi de **financement**, **mesure**, **secteur** et **besoin** qui sont les autres formes les plus utilisées.

De toutes ces formes récurrentes, il en ressort que les répondants ont évoqué les notions de **besoin de financement** ou **mesure de financement** en faveur des **entreprises** dans les différents **secteurs**.

Par sous-secteurs d'activités, l'analyse du graphique suivant montre que la totalité des entrepreneurs enquêtés de l'hôtellerie et restaurants auraient besoin en priorité d'appuis financiers. Ce besoin reste prioritaire pour ceux du commerce, artisanat et transport & logistique. Par contre, un peu plus de la moitié (57,1%) des entrepreneurs de l'industrie

informelle souhaiteraient plutôt une mesure de relance suivie des aides ou appuis financiers (28,6%).

**Graphique 66** : Répartition des entrepreneurs selon les besoins les plus appropriés par sous-secteurs



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

## **Recommandations**

De l'analyse des résultats de l'étude, il ressort que les acteurs (travailleurs, entrepreneurs, organisations professionnelles, organismes d'appui) de l'économie informelle ont salué les mesures préconisées par l'Etat pour contenir les effets de la crise sanitaire. Toutefois, selon certains acteurs interrogés, ces mesures n'ont pas été à la hauteur de leurs attentes du fait que certaines n'ont pas été généralisées ou ont été mal gérées ou bien ont été insuffisantes. Dans cette optique, d'autres actions urgentes méritent d'être prises pour accompagner le secteur privé et particulièrement le secteur informel. Pour ce faire, sur la base des opinions des enquêtés, les recommandations ci-après sont formulées à l'endroit de l'Etat et des acteurs de l'économie informelle.

### **❖ A l'endroit de l'Etat :**

#### **✓ A court terme :**

1. généraliser et améliorer les mesures de soutien des travailleurs et entrepreneurs du secteur informel afin de compenser la perte de revenus liée à l'emploi et soutenir le pouvoir d'achat des ménages ;
2. poursuivre et renforcer la sensibilisation de la population en matière de protection contre la maladie ;
3. maîtriser les prix des matières premières et des produits afin de stabiliser l'inflation;
4. impliquer les organisations professionnelles, les employeurs et les travailleurs dans les instances de gestion de la crise sanitaire ;

#### **✓ A Moyen et long termes :**

1. assouplir les procédures et réduire les coûts de formalisation pour favoriser la transition vers le formel;
2. renforcer et améliorer la sensibilisation sur la formalisation des entreprises en diversifiant les moyens de communications et en mettant en avant les avantages qui sont associés ;
3. mobiliser les financements auprès des partenaires au développement pour appuyer les projets de relance des entreprises surtout celles opérant dans l'économie informelle ;
4. mettre en place un programme national de revitalisation de l'activité économique ciblant particulièrement la promotion du secteur privé national et la réorganisation de l'économie informelle ;
5. accompagner et recadrer les métiers émergents nés de la pandémie en vue de leur développement post COVID-19 ;
6. profiter des restrictions liées à la pandémie pour promouvoir la consommation de produits locaux de substitution à l'importation afin de favoriser le développement des entreprises locales ;

### **❖ A l'endroit des entreprises et travailleurs**

#### **✓ A court terme :**

1. maintenir et poursuivre le respect des mesures barrières au niveau des entreprises et des ménages ;
2. améliorer la gestion des activités en tenant une comptabilité au sein des entreprises ;

3. sensibiliser les travailleurs à adhérer aux organisations professionnelles afin de bénéficier des avantages y afférents ;

✓ **A moyen terme :**

1. promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises pour s'adapter aux changements et aux nouveaux modes de travail;
2. formaliser les entreprises et déclarer les employés afin de leur bénéficier des avantages associés;
3. diversifier le portefeuille d'activités et/ou effectuer des activités conjointes avec d'autres unités pour limiter les risques de faillite en période de crise et assurer le maintien de l'activité économique ;
4. saisir les opportunités qu'offre la pandémie en vue d'adapter les activités économiques à la nouvelle donne ;
5. renforcer le rôle et la portée des actions des organisations professionnelles ;
6. actualiser régulièrement les registres des membres des organisations professionnelles afin de faciliter le ciblage et les accompagnements.

## **Conclusion**

Cette étude a analysé les effets de la crise sanitaire de la COVID 19 sur le fonctionnement de l'économie informelle au Togo. Elle a montré que cette crise a mis en berne l'économie nationale essentiellement caractérisée par la prédominance des petites et moyennes entreprises (PME/PMI). Elle a particulièrement affecté l'économie informelle notamment l'artisanat (coiffure, habillement), le commerce et le transport limitant ainsi leurs capacités de création de richesses. Cette crise a entraîné la baisse du chiffre d'affaires des entreprises et une augmentation des coûts d'approvisionnement occasionnant des difficultés de trésorerie et des risques de faillite. Elle a également entraîné la baisse de la clientèle consécutive à la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs. Ceci a accru la vulnérabilité des travailleurs du secteur informel.

Pour supporter la crise, les travailleurs et les entreprises ont développé des stratégies de résilience. Les entreprises ont opéré des changements dans les méthodes de travail, ont réorganisé les heures de travail et exercé des activités en synergie avec d'autres unités de production. D'autres promoteurs d'entreprises ont changé d'activité ou des produits. S'agissant des travailleurs, ils ont eu recours à leurs épargnes précédemment constituées, aux emprunts auprès des parents ou aux bradages de certains biens pour répondre à leurs besoins fondamentaux.

L'étude a révélé que les mesures préventives et d'accompagnement préconisées par l'Etat ont eu certes, des effets positifs mais de portée limitée au regard des défis liés à la propagation de la pandémie de la COVID-19 au Togo.

## ANNEXE

Tableau : Répartition des entrepreneurs (entreprises) selon leur connaissance des mécanismes de solidarité collectives ou individuelles

	Effectif	%
Oui	40	13,2
Non	264	86,8
Total	304	100

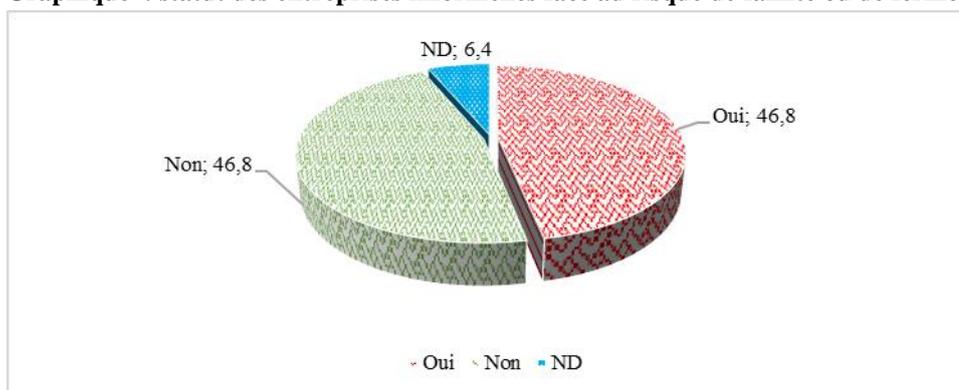
Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : Répartition les promoteurs des entreprises connaissant des mécanismes de solidarité collectives ou individuelles selon leur initiateur

Promoteurs des mécanismes	Effectif	%
Collectivité locale	9	22,5
Groupe communautaire	8	20
Organisation du secteur informel	5	12,5
Amis/familles	4	10

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Graphique : statut des entreprises informelles face au risque de faillite ou de fermeture (%)



Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : Répartition des promoteurs d'entreprises selon le Besoins en appui

Types d'appui	Effectifs	Pourcentage
Financier	255	68%
Matériels	14	11%
Technique	33	21%
Total général	302	100%

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Moyenne des travailleurs définitivement ou temporairement licenciés selon le type d'emploi

Type d'emploi	Salariés permanents	Apprentis	Contractuels
Moyenne	3,85	3,83	3,89

	Pas alphabétisé	3	8	1	12
		25	66,67	8,33	100
	Education non formelle	0	5	0	5
		0	100	0	100
	Primaire	5	46	0	51
		9,8	90,2	0	100
Niveau d'instruction	Secondaire	25	177	7	209
		11,96	84,69	3,35	100
	Supérieur	0	35	1	36
		0	97,22	2,78	100
	Non déclaré	0	0	7	7
		0	0	100	100
	Total	33	271	16	320
		10,31	84,69	5	100

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

	Bénéficiaires de certains programmes	Oui	Non	Non déclaré	Total
	Homme	10	157	6	173
		5,78	90,75	3,47	100
	Femme	23	114	3	140
Sexe		16,43	81,43	2,14	100
	Non déclaré	0	0	7	7
		0	0	100	100
	Total	33	271	16	320
		10,31	84,69	5	100

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : répartition des entreprises selon la motivation la plus importante pour formaliser l'entreprise (%)

Motivation plus importante pour formaliser l'entreprise et déclarer les travailleurs y travaillant	Effectif	Pourcentage
Accès aux avantages/ mesures accordé(e)s aux entreprises formelles	120	37,5
Accéder à de meilleures protections pour moi-même	36	11,3
Obtenir une meilleure protection pour les travailleurs qui	8	2,5

travaillent avec moi et réduire les dépenses imprévues en		
Élargir la clientèle / l'accès aux marchés (public et privé)	30	9,4
Meilleur accès au financement	88	27,5
Meilleur accès aux services d'appui aux entreprises ; programmes de formation	4	1,3
Moindre risque d'amendes	6	1,9
Favorise la relance de l'activité	6	1,9
Permet une meilleure résilience et une meilleure protection contre des chocs similaires	5	1,6
Total	303	100

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : répartition des entreprises selon l'obstacle le plus important à la formalisation de l'entreprise

<b>Quels seraient le principal obstacle à la formalisation de votre entreprise et des travailleurs qui contribuent à son fonctionnement ?</b>	Effectif	Pourcentage
Manque d'information sur les procédures administratives / Manque de sensibilisation	185	57,8
Bureaucratie (trop de procédures, délais très longs, etc.)	16	5,0
Coûts formels élevés de la mise en conformité avec les impôts	50	15,6
Coûts formels élevés de la mise en conformité avec la sécurité sociale	2	,6
Coûts formels élevés du respect du droit du travail	3	,9
Coûts informels (corruption, pots-de-vin, etc.)	12	3,8

Distance géographique par rapport à l'administration concernée	8	2,5
Ne voit pas l'intérêt de la formalisation : le coût dépasse de loin les avantages	27	8,4
<b>Total</b>	<b>303</b>	<b>100</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : Répartition des promoteurs d'entreprises selon qu'ils aient suivi une formation professionnelle ou non

<b>Formation professionnelle suivie</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Oui	193	62,1
Non	118	37,9
<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>100,0</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : Répartition des promoteurs d'entreprises selon qu'ils aient des employés / apprentis ou non

<b>Pour gérer votre activité, avez-vous des employés, des apprentis ?</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Oui	174	56,0
Non	137	44,1
<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>100</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : Répartition des promoteurs d'entreprises selon qu'ils possèdent un compte financier

<b>Possession d'un compte financier</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Compte personnel	213	68,5
Compte commercial	60	19,3
Possession des deux	44	14,1

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : Répartition des promoteurs d'entreprises selon l'enregistrement de l'activité

<b>Enregistrement de l'activité</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
CFE	41	13,2
Regis du commerce	33	10,6
Enregistrement auprès des deux registres	22	7,1

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : Répartition des promoteurs d'entreprises selon la situation de leurs activités avant la crise

Situation de l'activité avant la crise	Effectif	%
Profitable	208	66,9
Activité chaotique	11	3,5
Perdait de l'argent	1	0,3
Stable	89	28,6
Autre	2	0,6
<b>Total</b>	<b>311</b>	<b>100,0</b>

Source : enquête impact Covid-19 sur le secteur informel 2020, calculs DOE

Tableau : Répartition des travailleurs selon qu'ils soient ou non immatriculé à la CNSS et selon qu'ils aient congés annuels ou maladie rémunérés (en%)

Catégorisation de l'emploi	Immatriculation CNSS	Congés annuels	Congés maladie rémunérés
Oui	13,3	13,3	12,0
Non	80,0	80,0	81,3
Non déclaré	6,7	6,7	6,7
Total	100,0	100,0	100,0